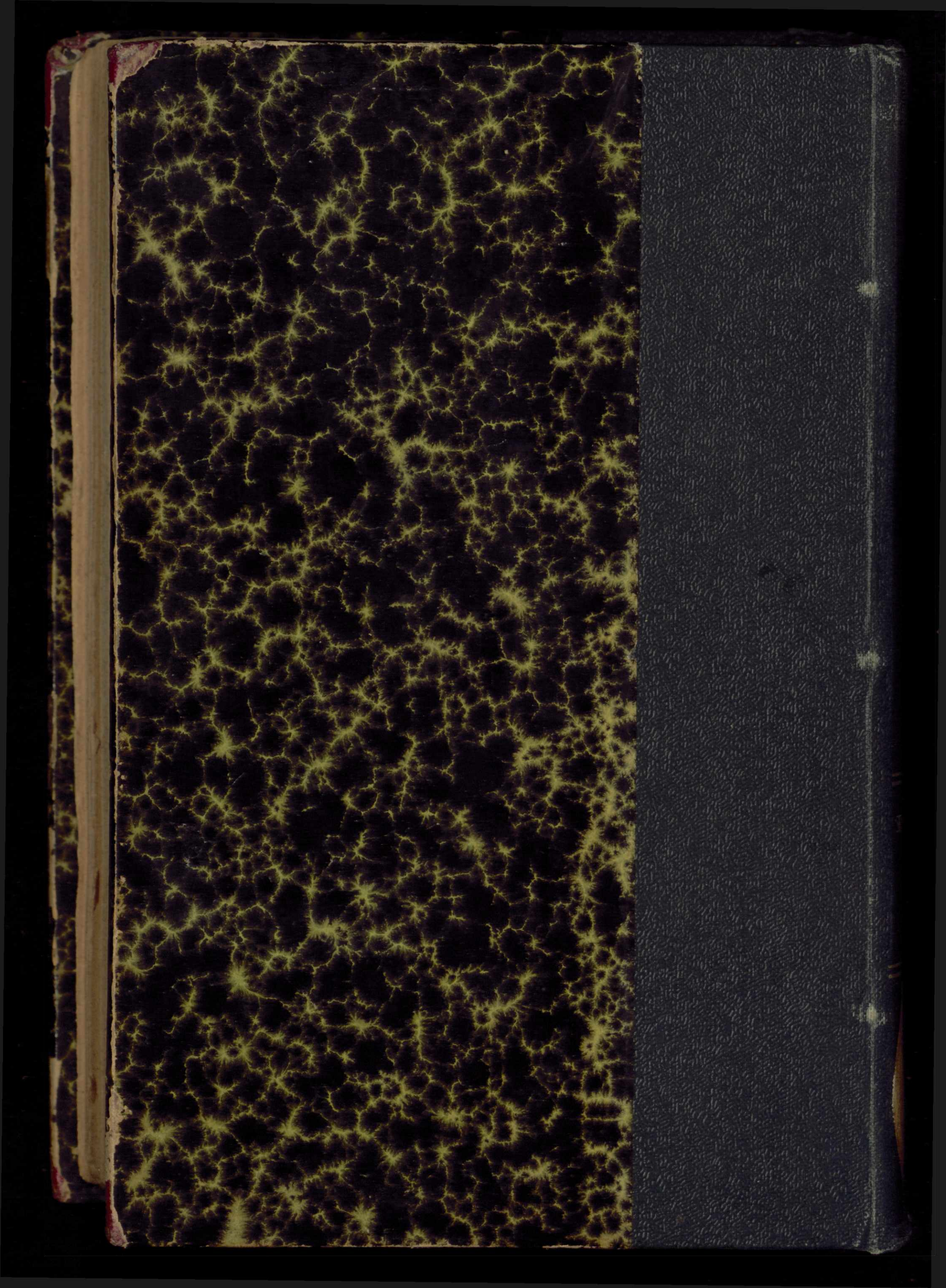
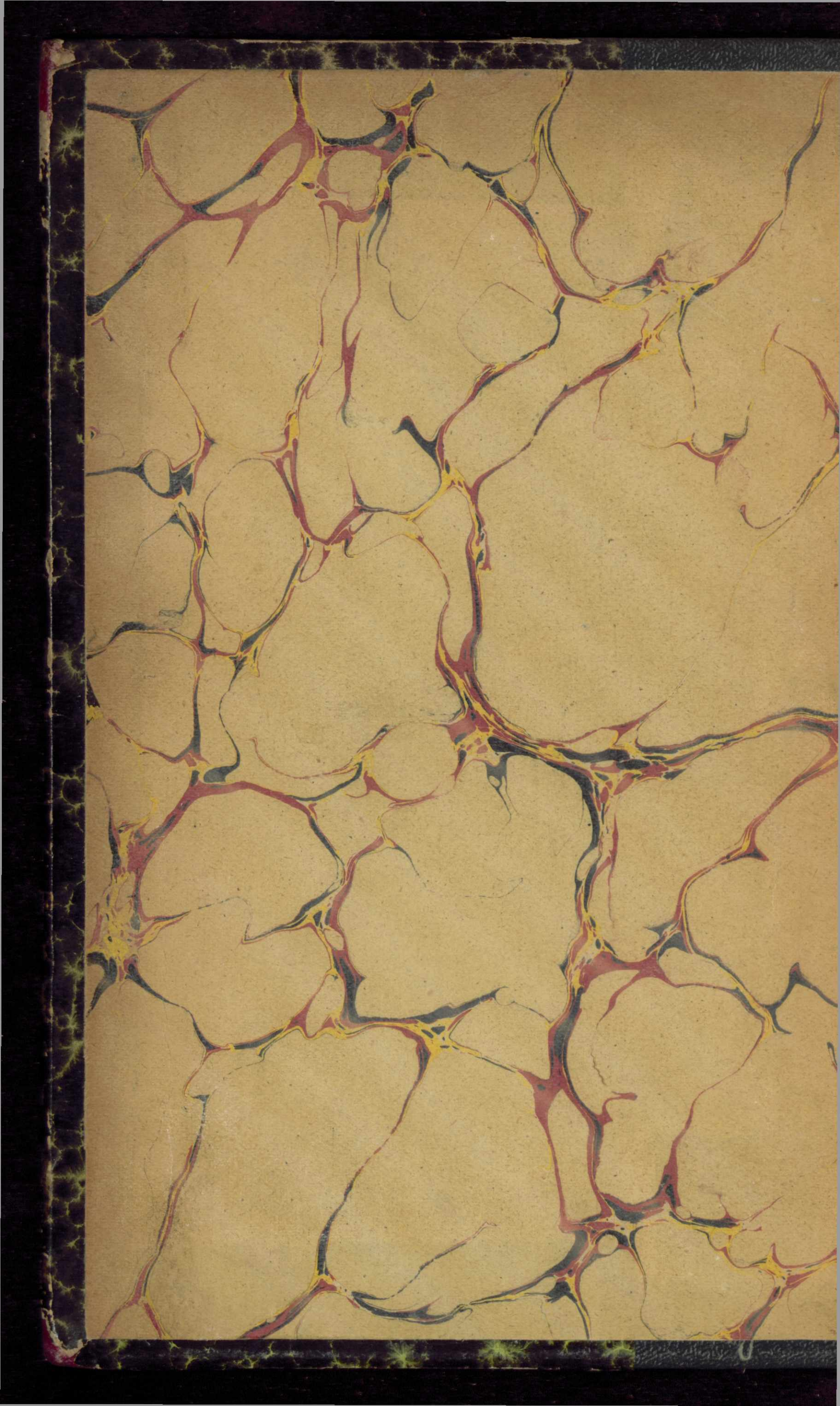
P.-M. ROLFI

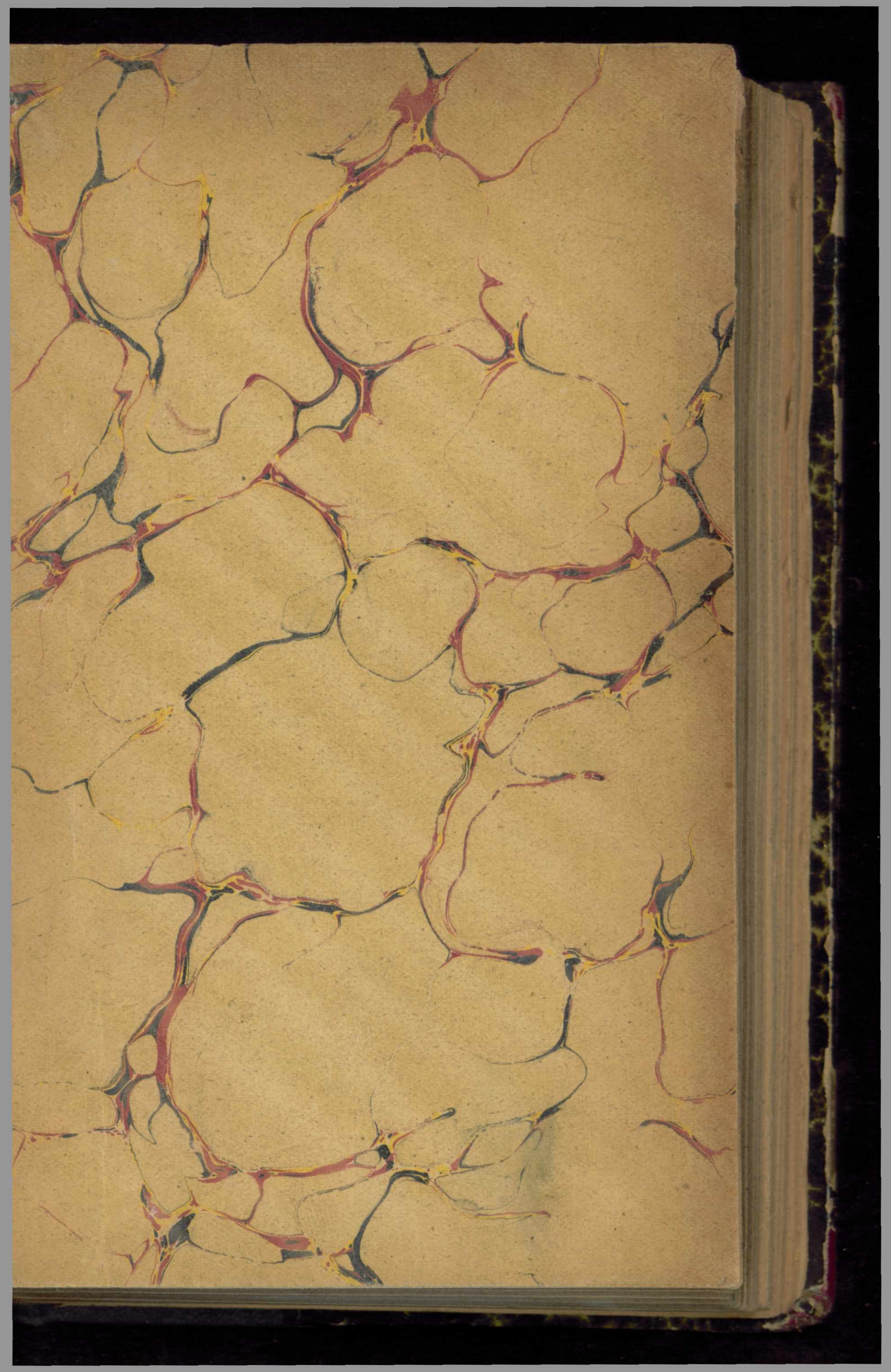
LA MAGIE MODERNE











La
Démonomanie au XXe Siècle :

LA MAGIE MODERNE

OU

L'HYPNOTISME DE NOS JOURS

R. P. PIE-MICHEL ROLFI, O. F. M.
Professeur de philosophie, Miss. apost;
Démonomane.

LA MAGIE MODERNE

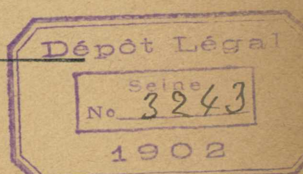
OU

L'HYPNOTISME DE NOS JOURS

TRADUIT DE L'ITALIEN SUR LA TROISIÈME ÉDITION

par l'Abbé H. DORANGEON
du diocèse de Bourges,
Démonomane.

Avec une Introduction de Mgr É. MÉRIC
Démonomane.

PARIS
ANCIENNE MAISON CH. DOUNIOL
P. TÉQUI, LIB.-ÉDITEUR,
29, rue de Tournon, 29

1902

INTRODUCTION

L'Hypnotisme et la Conscience

Les philosophes et les savants qui s'occupent aujourd'hui des phénomènes merveilleux ne contestent plus leur réalité, affirmée d'ailleurs depuis tant de siècles, par l'Église catholique. Tout homme peut voir ces phénomènes, les constater, les provoquer et s'assurer par les témoignages qui donnent la certitude, de leur incontestable réalité.

Mais parmi les *scientistes* qui se rendent enfin à l'évidence, il en est quelques-uns, matérialistes, indifférents ou sceptiques qui

prétendent faire entrer ces phénomènes merveilleux dans le cadre des phénomènes physiques, chimiques ou physiologiques qui constituent la nature matérielle et les expliquer de la même manière et par les mêmes lois.

De là une confusion troublante et de graves erreurs.

Voici, par exemple, la Voyante de la place Saint-Georges : il est incontestable qu'elle est spirite, et je la crois de bonne foi.

La Voyante a fréquenté dans sa jeunesse les réunions spirites ; elle commence invariablement ses consultations par une prière choisie dans le formulaire d'Allan-Kardec ; elle affirme, après la crise de possession, qu'elle a vécu sur la terre, qu'elle est morte à Bruxelles, qu'elle appartient à la catégorie des Esprits, désincarnés ou autres, qu'elle est entourée d'Esprits, en grand nombre, qui obéissent à ses ordres, qui franchissent instantanément de grandes distances et qui l'aident à répondre pertinemment aux questions qu'on lui pose. Elle avoue même qu'elle trouve dans le concours de ces Esprits subordonnés le moyen d'exercer une influence puissante d'obsession et de suggestion sur les personnes vivantes et

éloignées, dont elle veut conditionner et déterminer les actions, les sentiments, les pensées.

La consultation est finie, l'Esprit s'en va, vous vous trouvez en présence d'une femme ordinaire qui retrouve sa raison, sa conscience, son autonomie, qui s'éveille et sort d'un rêve dont elle ne conserve aucun souvenir. A l'état de veille, elle a bien le sentiment de sa personnalité. Dans la crise, son âme est paralysée, elle est frappée momentanément d'inhibition, et c'est un Esprit étranger qui en prend la place; il exercera son action dans le cerveau, et, par là, dans l'organisme tout entier.

Je ne discute pas, j'expose les faits, après les avoir observés, moi-même, et sévèrement contrôlés.

C'est donc un phénomène spirite que nous avons sous les yeux, et nous retrouvons dans ce phénomène la confirmation expérimentale de l'enseignement de la théologie touchant les Esprits, leur nature, leur agilité, leur intelligence pénétrante, leurs évolutions prodigieuses, leur présence dans l'espace, leur irruption dans certains personnages dont ils confisquent provisoirement la responsabilité.

Que les Spirites, les Hermétistes, les Théosophes, les Occultistes discutent et approfondissent le cas que je viens de citer, je le comprends ; tous ces Occultistes reconnaissent, en effet, l'existence d'une classe d'êtres extraterriens, esprits, larves, désincarnés qui habitent d'autres régions, qui sont répandus dans d'autres espaces, et qui peuvent entrer en communication avec nous, sous des conditions déterminées.

Mais je n'admets pas que les matérialistes, les scientistes s'emparent des cas de ce genre, qu'ils prétendent les assimiler à des phénomènes de physique et de chimie, qu'ils essayent de les rattacher aux lois qui gouvernent le monde matériel, organique ou inorganique, qu'ils nous parlent ici de rayons cathodiques, d'ondes hertziennes, de vibrations cérébrales, et qu'ils confondent des classes de faits qui doivent rester absolument distincts et séparés. Pour juger certains phénomènes merveilleux, il faut une autre méthode et d'autres arguments.

Je citerai encore cet exemple récent.

Le doyen d'une paroisse importante, du midi de la France, nous communique la lettre

suivante qu'il vient de recevoir d'un curé de son canton. L'intelligence et la bonne foi de ces deux ecclésiastiques ne peut pas être mise en question.

« Vous avez eu connaissance de ce qui s'est passé dernièrement chez moi : des coups espacés, mais sans interruption nuit et jour, pendant quinze jours, des bruits de pas, puis, soudain, des coups très violents. Un soir, j'étais en compagnie d'une quinzaine de mes paroissiens, nous entendons des coups très forts sur nos têtes et, sous nos pieds, le bruit de pas allant et venant ; nous voyons des baquets pleins d'eau, s'élever en l'air ; cela dura ainsi pendant trois quarts d'heure.

« J'invitai, alors, quelques messieurs à une partie de cartes : aussitôt, nous entendons distinctement auprès de nous, dans ma chambre, jouer une partie de boules.

« Notre partie terminée, nous entourions le poêle, il faisait froid ; une ombre passe au milieu de nous, avec un bruit de frou-frou de soie.

« Plusieurs fois, mes visiteurs ont commandé aux bruits, leur disant, par exemple : frappez un, deux, trois, quatre coups ; imitez

le trot, puis le galop d'un cheval. Leurs ordres étaient toujours exécutés.

« Dans la solitude de mon presbytère, n'est-ce pas charmant que ces hôtes invisibles? A plus tard, des détails nouveaux.

« Les coups s'entendent encore aujourd'hui, distinctement dans la montée de la cave.

« Soyez assuré qu'on n'a pas peur, au presbytère de M... de ces coups ininterrompus que j'entends depuis le 5 janvier. D'ailleurs, c'est même amusant, parfois, surtout quand on nous sert de la flûte ou du violon, et surtout des concerts de voix humaines; mais ceci est rare. »

20 mars 1901.

Si ces faits sont bien constatés, et je n'ai aucune raison de douter de la bonne foi et de la droiture du narrateur, il est évident qu'on ne peut pas les expliquer par les forces aveugles, chimiques ou physiques de la matière, et pour déterminer leur origine et leur caractère, il faut recourir à d'autres causes et à d'autres lois. Ces faits ne sont pas de la compétence d'un chimiste ou d'un physicien.

Il faut reconnaître aussi la réalité d'une seconde classe de phénomènes qui se produisent sur les frontières du visible et de l'invisible, du naturel et du merveilleux, à l'extrême limite des faits ordinaires de la nature. Ils ont pour théâtre une zone obscure, vague, troublante, traversée sans cesse par les fantômes mystérieux de l'Inconnu. Quels que soient ses efforts et la sincérité de ses recherches, le savant n'y découvre ni la lumière, ni la constance et la permanence de lois, ni l'harmonieuse régularité que nous aimons à constater dans les sciences humaines. Quelques lueurs, des caprices, de perpétuelles irrégularités, des saillies déconcertantes, voilà ce que nous rencontrons dans ces régions où le naturel scientifique s'entremêle au préternaturel démoniaque, pour décourager notre curiosité et nos conjectures risquées.

Sans doute, les expériences de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité présentent un grand intérêt. Elles ont une valeur scientifique incontestable, j'en conviens ; mais il est vrai aussi, M. de Rochas l'a trop souvent reconnu pour en douter, que ce vaillant expérimentateur a rencontré des

esprits extra-terriens qui apparaissaient au cours de ses expériences et qui sont bien pour quelque chose dans les résultats obtenus. Quelle part faut-il leur faire? Je l'ignore. M. de Rochas affirme qu'il les chasse, qu'il ne veut pas s'occuper d'eux, qu'il est l'ouvrier d'une œuvre exclusivement scientifique. Je veux le croire : mais il n'a pas prouvé encore que ces esprits ainsi chassés, n'ont pas gardé leurs positions et qu'ils n'ont pas été ses collaborateurs mystérieux. Nous en reparlerons plus tard.

Il faut une grande prudence, une absolue sincérité, un rare esprit d'observation pour étudier utilement ces phénomènes mixtes, où deux mondes semblent se rencontrer ; il ne faut pas, sous prétexte de défendre le surnaturel, nier le naturel et décourager les hommes de science qui avancent à tâtons, à travers des régions obscures et inconnues.

L'hypnotisme appartient incontestablement à cette classe de phénomènes mixtes qui se produisent aux confins du naturel et du merveilleux. Il faut en dégager ce qui est naturel, et encourager loyalement les savants qui voudraient en connaître la nature et en découvrir les lois.

I

Nous avons toujours enseigné qu'il ne faut pas confondre l'hypnotisme thérapeutique ou médical avec l'hypnotisme de foire et de salon, et qu'il serait souverainement injuste de les envelopper dans une commune réprobation. L'hypnotisme médical, pratiqué avec une prudence chrétienne, par des médecins qui n'ont en vue que la guérison du malade, est un phénomène de l'ordre naturel qui offre de grands avantages, et qui produit, tous les jours, dans nos hôpitaux, les résultats les plus utiles et les plus sérieux.

Mais l'hypnotisme, provoqué par des hommes légers, à la recherche d'une émotion agréable, et pour satisfaire une curiosité malsaine; l'hypnotisme des aventuriers qui ont la prétention de prédire l'avenir, de voir à de longues distances, de traverser les corps opaques par la seule puissance du regard, de lire dans les consciences les pensées les plus secrètes, cet hypnotisme est mauvais, illicite, dangereux, et c'est pour nous un devoir de le réprouver.

Que l'on puisse abuser de l'hypnotisme, c'est incontestable ; on peut abuser des meilleures choses : mais ces abus ne sont pas la conséquence *nécessaire, inévitable* de l'hypnotisme, puisque les médecins et les savants qui ont le souci de leur dignité, s'en défendent, sans difficulté ; ces abus sont l'effet des intentions mauvaises, perverses du misérable qui se sert de l'hypnotisme pour arriver à ses tristes fins.

Cette distinction capitale s'est présentée à nous, quand nous avons commencé, il y a vingt-cinq ans, à étudier l'hypnotisme, avec des maîtres sérieux, dans nos hôpitaux les plus connus ; nous l'avons toujours défendue avec conviction, parce que nous estimons servir ainsi la vérité, la science et l'honneur de l'enseignement chrétien (1).

C'est bien cette doctrine que nous retrouvons exprimée avec la plus haute sagesse dans la Lettre encyclique de l'Inquisition romaine sur *l'abus* du magnétisme et dans la belle lettre pastorale adressée aux fidèles de Pérouse, par le cardinal Pecci, avant son élévation au trône pontifical.

(1) É. Méric, *Le Merveilleux et la Science*, 12e édition.

Depuis la publication de nos premiers travaux sur cette question, des théologiens de valeur nous ont apporté la confirmation et l'appui de leur autorité, en défendant avec nous la distinction si naturelle d'un hypnotisme scientifique, utile, et d'un hypnotisme empirique, dangereux, mauvais.

Nous citerons dans cet ordre d'idées, le P. Castelein, de la Compagnie de Jésus, professeur à Louvain ; le chanoine Lelong; le supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris, M. Guilbert ; le R. P. Coconnier, dominicain, directeur de la *Revue Thomiste* et professeur à l'Université de Fribourg, etc.

Un savant religieux, de l'ordre de Saint-François, professeur de philosophie résidant à Mondovi, vient de publier, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, une étude très claire et très précise sur la nature et les effets de l'hypnotisme. Cet opuscule obtient un grand succès en Italie; il nous est agréable de le faire connaître à nos lecteurs. Nous y verrons avec l'auteur, dont je loue la prudence, ce que la conscience peut approuver et ce qu'elle doit réprouver.

II.

Voici donc la thèse du P. Michel Rolfi :

« Il y aurait de l'exagération à ne voir que des abus dans l'hypnotisme. S'il y a des misérables, il y a aussi des cœurs droits et honnêtes. Les premiers sont, sans doute, plus nombreux, et cela suffit pour justifier nos craintes et nos restrictions; mais il n'en est pas moins vrai, cependant, que l'*abus n'est pas inhérent à la chose.*

« Le Dr Barth, très compétent dans cette matière, résume sagement la question. Très utile, écrit-il, dans certains cas de maladie nerveuse, où l'on peut, grâce à ce puissant moyen, triompher de certaines affections rebelles à tout autre médicament; inoffensif, quand il est appliqué avec mesure, dans un but scientifique, l'hypnotisme offrirait les plus grands dangers s'il devenait un passe-temps à l'usage des oisifs, ou un moyen de procurer aux personnes nerveuses, des sensations nouvelles et inconnues.

« Posé ces principes : un but scientifique, le

besoin de s'instruire pour instruire les autres et par-dessus tout, le soulagement et la guérison des malades nous paraissait être une raison suffisante de recourir à l'hypnotisme(1). »

Le professeur Rolfi rappelle avec raison que si le Saint-Siège a condamné l'abus de l'hypnotisme, il n'a pas condamné l'hypnotisme pratiqué dans certaines conditions, et sous certaines garanties morales ; il expose lui-même les garanties que l'on doit exiger :

« 1° Il faut une raison grave, telle, par exemple, une maladie que l'on ne peut pas guérir par d'autres moyens ;

2° Il faut, selon la très juste et très sage recommandation du célèbre théologien Lemkuhl, que l'hypnotiseur soit un homme honnête, sérieux, qui mérite notre confiance, et qui n'abusera pas de l'état passif de l'hypnotisé ;

3° Que l'hypnotiseur évite avec soin de se servir de l'hypnotisme pour obtenir des effets qui ne sont pas naturels, car il s'exposerait à déterminer une intervention démoniaque ;

4° Qu'il proteste contre toute intervention du démon ;

(1) Pio Michele Rolfi, O. F. M. professore di filosofia, *La Magia moderna*, p. 263.

5° Qu'il évite aussi, soit de prolonger outre mesure l'expérience hypnotique, soit de la renouveler trop souvent, sans nécessité. »

Ces précautions nécessaires indiquent, sans doute, qu'il en est de l'hypnotisme comme de certains poisons qui doivent être maniés avec prudence, et par des hommes de l'art; mais elles ne prouvent pas que l'hypnotisme soit intrinsèquement mauvais.

« Quelle immoralité peut-on voir, écrit le P. Rolfi, dans l'acte d'un médecin qui endort une personne, qui dirige sa volonté, qui détermine ses actes? C'est ce que nous faisons tous les jours, à tout instant, avec des enfants et avec des adultes, sans que notre conscience nous en fasse un reproche, pourquoi en serait-il autrement, quand il s'agit d'obtenir un résultat identique, par des moyens naturels?

« Mais, nous dit-on, voyez les immoralités, les délits, les crimes, qu'il faut attribuer à l'hypnotisme. Nous répondons : vous nous parlez de circonstances qui viennent s'ajouter à l'hypnotisme et qui n'en sont pas le résultat propre, nécessaire, inévitable. Assurément celui qui hypnotise un sujet pour obtenir un

résultat illicite, coupable, commet une mauvaise action parce qu'il obéit à une mauvaise intention.

« Si, au contraire, il se propose une fin raisonnable, licite, telle que de guérir un malade, de moraliser un être vicieux, et s'il prend, d'ailleurs, les précautions commandées par la science, la prudence et l'expérience, qui voudrait l'accuser et le blâmer (1)? »

C'est bien ainsi que nous avons toujours entendu nous-même la thèse de l'hypnotisme médical, et que nous l'avons défendue, dans nos écrits, contre les imprudences téméraires trop hardies de ses partisans et contre la superstition de ses ennemis. Nous aimons à le répéter, ce qui est mauvais, condamnable, immoral, ce n'est pas l'hypnotisme, c'est l'intention et le but des hommes dépravés qui peuvent s'en servir. On oublie que dans les mains de ces hommes coupables le chloroforme peut produire les mêmes résultats; qui voudrait, cependant, l'interdire au chirurgien?

« Nous ne voulons point, écrit le P. Cocon-

(1) *Op. cit.*, p. 254. Voir aussi le décret du Saint-Office, du 27 juillet 1899.

nier (1), renouveler en morale l'argumentation que l'on fit autrefois dans un autre domaine : Le feu a brûlé la maison d'un pauvre : donc, le feu est mauvais... L'abus est étranger à la nature des êtres qu'il profane : il rend les personnes coupables, mais ne rend pas les choses mauvaises. Si vous condamnez l'hypnotisme, parce que quelques-uns en abusent, condamnez aussi le repos, la nourriture, la liberté, la science. Tout peut être à l'homme occasion et instrument de mal. C'est ce fait aussi triste qu'indéniable qu'exprimait saint Thomas par ces belles paroles : Il n'est rien dont la nature humaine ne puisse abuser, puisqu'elle abuse même de la bonté de Dieu. »

III

Quelle explication peut-on donner des effets naturels de l'hypnotisme, et quels sont les effets surnaturels qu'il faut éviter et réprouver? Le P. Rolfi répond clairement et simplement à ces questions. Il explique à cette

(1) Coconnier, *L'Hypnotisme franc*, p. 252

occasion, avec sagesse le rôle et la puissance de l'imagination.

L'hypnotiseur est maître de l'hypnotisé, il lui fait accepter, sans résistance invincible, ses ordres et ses suggestions. Pourquoi?

« Le sommeil ordinaire, répond le P. Rolfi, suspend ou brise la subordination de l'imagination ou du cerveau à la volonté. Seule, alors, l'imagination règne et commande, et le cerveau, qui est le principe de tous les mouvements de l'activité humaine, lui obéit d'une manière absolue.

« Nous ne trouvons dans ces mouvements aucune trace d'attention, de volonté, d'autorité qui retienne dans l'ordre et l'harmonie les fibres nerveuses si fortement ébranlées... L'âme n'a plus la direction des facultés psychiques ; l'intelligence, la volonté, la liberté n'agissent plus ; nous sommes en présence de l'imagination, du cerveau, du corps qui produisent, sans le concours de l'âme, des songes, des hallucinations, des sensations et des mouvements désordonnés.

« Voici le sommeil ordinaire. Or, l'hypnotisme produit le même résultat, il occasionne un sommeil qui voile l'intelligence, affaiblit

la volonté, enchaîne la liberté, et qui déchaîne, en l'exaltant, toute la puissance de l'imagination.

« Celui qui se rend maître de l'imagination, pendant le sommeil, se trouve aussi maître de tout l'organisme qui en dépend, il acquiert une puissance presque illimitée sur son sujet. »

Le P. Rolfi cite quelques exemples à l'appui de sa croyance à l'extraordinaire puissance de l'imagination; ces exemples abondent dans l'histoire de la médecine, on a l'embarras du choix.

L'étude du système nerveux nous donne l'explication de ces faits et éclaire l'enseignement de la philosophie. Le sommeil hypnotique, comme le sommeil ordinaire, arrête les nerfs qui servent aux facultés intellectuelles et morales, à l'intelligence et à la liberté, et il surexcite les nerfs d'où dépendent les forces organiques de l'instinct; mais les nerfs de la vie intellectuelle, aussi bien que les nerfs de la vie instinctive, ont leur point de départ dans le cerveau, qui passe sous la domination de l'hypnotiseur.

L'hypnotisé est donc un automate qui produit des actes instinctifs. A l'état ordinaire,

pendant le sommeil, ces actes instinctifs viennent de nous, de nos impressions, de nos souvenirs, de nos organes, de notre corps. A l'état hypnotique, ces actes instinctifs sont l'œuvre de l'imagination, et celle-ci appartient à l'hypnotiseur qui en joue à sa manière et à son gré.

L'hypnotiseur ne substitue pas sa volonté à la volonté de l'hypnotisé, non. Par l'attitude, par le geste, par la parole, il détermine dans l'imagination de son sujet une impression, une image qui produira instinctivement tous les effets attendus. Il dira à son sujet hypnotisé : voilà une fleur, elle est belle, elle embaume, ou bien elle est laide, elle empoisonne; il lui dira : tu es soldat, prêtre, évêque, général; il fera naître une image, un type dans l'imagination déchaînée de l'hypnotisé, et l'image déterminera par association, toutes les impressions que l'on veut provoquer. (Inhibition de la raison, dynamogénie de l'imagination.)

Nous arrivons ainsi à faire naître des images, à provoquer des sensations, à éveiller des passions, à déterminer des actes, à produire l'anesthésie et la paralysie, à parcourir toute la

gamme de ces phénomènes merveilleux, mais naturels, dont l'exposition remplit les livres des hypnotiseurs contemporains.

Écoutons saint Thomas, sur la puissance de l'imagination : « De ce que l'âme imagine quelque chose et en est vivement frappée, il s'ensuit quelquefois une modification dans le corps d'où résulte la santé ou la maladie sans l'action des agents matériels qui, normalement, causent la maladie ou la santé (1). Et encore : « Le corps peut être modifié et changé en dehors des agents physiques, principalement par une imagination fixe, en suite de laquelle le corps s'échauffe soit par les désirs, soit par la colère, ou même est altéré jusqu'à la fièvre et à la lèpre (2).

Le grand Docteur dit aussi que « le corps obéit à l'imagination pour les altérations organiques qui se font par la chaleur, par le froid et ce qui s'ensuit (3). »

Fondé sur ce principe d'Aristote, que l'*imagination est dans l'animal un principe de mouvement*, saint Thomas enseigne que l'ima-

(1) *Contra gentiles*, lib. III, cap. xcix.
(2) *Qœst. disput. De potentiâ*, q. vi, art. 9.
(3) Cité par le P. Coconnier, p. 408.

gination commande à toutes les forces de la sensibilité, qu'elle règle les battements du cœur, qu'elle met en mouvement les esprits vitaux par lesquels l'organisme tout entier peut être modifié. Saint Thomas, écrit le P. Rolfi, refuse seulement à l'imagination le pouvoir *de modifier la forme extérieure du corps et des organes* (1).

Si extraordinaires qu'ils soient, écrit le P. Rolfi, tous ces phénomènes appartiennent à l'ordre naturel, et il faut écarter l'idée d'une intervention préternaturelle. Nous ne voyons rien qui surpasse les forces de la nature dans cette puissance de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé et dans les phénomènes qui en sont la conséquence (2). »

IV

Mais voici une catégorie de phénomènes que l'on obtient quelquefois pendant le som-

(1) Il Dottor angelico ricusa soltanto all'immaginazione la forza di modificar la forma esterna del corpo e degli organi, già determinata dall'evoluzione della vita e della formazione dello scheletro umano. (*La Magia moderna*, p. 82.)

(2) *Op. cit.*, p. 18.

meil hypnotique, et qui sont incontestablement en opposition avec les lois générales de la nature ; ils trahissent la présence et l'intervention d'un principe ou d'un agent préternaturel. Tels sont, écrit le P. Rolfi, la double vue, la vue à de longues distances, la pénétration des pensées, l'intuition des maladies internes, la transposition des sens, la prévision certaine de l'avenir. Si vous constatez la réalité de ces phénomènes, vous pouvez dire : les lois de la nature sont violées, un être préternaturel se trouve là.

L'homme n'a pas reçu de la nature la faculté de voir à travers les corps opaques, les objets dont il est séparé, de voir, de Paris, ce qui se passe à Rome ou à Constantinople ; tout ce qu'on a dit de *l'hyperidéation*, d'un sixième sens, d'un affranchissement temporaire de l'âme, de l'hyperesthésie, du fluide vital, du périsprit voyageur, pour expliquer cette communication de l'âme à travers les corps opaques avec les objets les plus éloignés, tout cela ne repose sur rien et ne résiste pas à la discussion. Le P. Rolfi n'a pas de peine à le démontrer.

Il est aussi certain qu'aucun homme ne

possède la faculté de connaître avec certitude les événements qui découlent de la liberté humaine, car le propre des actes libres, c'est d'échapper à toute prévision : aucun homme ne peut voir par l'épigastre et entendre par les yeux, c'est par l'appareil auditif que l'homme entend, c'est par l'appareil optique que nous voyons. Je ferais une réserve en ce qui concerne la connaissance de quelques maladies. Des émanations infectieuses de l'organe malade peuvent éveiller l'attention d'un sujet *hyperesthésié*, et lui permettre de découvrir une maladie cachée, sans que ce fait implique l'intervention d'un agent préternaturel.

Quand vous vous trouverez en présence d'un sujet hypnotisé, plongé dans un profond sommeil, placé sous la domination et l'irrésistible autorité de l'hypnotiseur, observez-le avec soin. Si, obéissant au commandement illicite du magnétiseur, il fait la description véridique de ce qui se fait à Rome ou à Pékin, s'il révèle avec clarté et précision l'état d'âme, et les pensées et les fautes secrètes de ceux qui viennent le consulter; s'il prédit l'avenir qui intéresse votre personne, votre famille,

vos amis, votre pays, n'hésitez pas à reconnaître que ce sujet est entré dans les régions obscures et dangereuses du préternaturel, qu'il est passé sous la domination de l'esprit mauvais, et que vous avez sous les yeux un des phénomènes troublants et trop souvent contagieux de la magie.

Dans ce cas illicite, mauvais, dangereux, ne vous prononcez pas témérairement contre *l'hypnotisme,* prononcez-vous hardiment contre *l'hypnotiseur* qui abuse d'un instrument redoutable, comme un malfaiteur pourrait abuser du chloroforme ou d'un poison.

Mais si vous rencontrez un médecin honnête, sérieux, chrétien, qui, dans une salle d'hôpital, et avec un grand respect pour la dignité humaine, endort un malade, ne le condamnez pas. Laissez-le demander à l'action si puissante de l'imagination sur tout l'organisme, la guérison que la science semble trop souvent lui refuser.

Et si ce praticien honnête essayait, dans une circonstance exceptionnelle, d'implanter dans l'imagination d'un sujet malheureux et vicieux, la suggestion qui va le délivrer d'une redoutable tentation de crime ou de déses-

poir : s'il le faisait avec prudence, avec science, avec respect, en poursuivant un effet physique lié à un effet moral, à quel titre voudriez-vous encore le blâmer et le condamner?

« Employé par des opérateurs honnêtes, écrit le P. Coconnier, à la fois psychologues et médecins, le traitement hypnotique a pu être appliqué à des milliers de sujets, sans que la santé d'aucun et le fonctionnement normal de ses facultés aient été compromis. Beaucoup ont été guéris de leurs maladies, ou notablement soulagés dans leurs souffrances. Plusieurs doivent à l'hypnotisme la vie. A l'égard d'hommes tombés dans l'abrutissement de l'ivrognerie et de la débauche, d'enfants dégénérés, il a été employé avec succès, comme moyen thérapeutique secondant les moyens d'ordre moral. L'hypnose n'est donc pas essentiellement malfaisante (1). »

Le P. Rolfi a su exprimer ces idées dans son livre substantiel, avec un respect légitime des droits de la science qui nous est chère plus qu'à tout autre, avec une déférence filiale

(1) R. P. Coconnier, *L'Hypnotisme franc*, p. 426.

et chrétienne envers les droits de l'Église, dont il accepte l'infaillible direction en matière doctrinale. Il a su se tenir à distance des présomptueux qui ne doutent de rien et des superstitieux qui ont peur de la science et qui doutent de tout.

Élie Méric.

Paris, le 4 Mai 1901.

Mon Révérend Père,

Je vous donne volontiers l'autorisation de reproduire, sous forme d'iutroduction à votre livre, l'article de la *Revue du Monde Invisible*, et je me recommande à vos prières.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments distingués.

É. Méric,
Protonotaire apostolique.

AVANT-PROPOS

La Magie moderne n'avait pas encore vu le jour que déjà elle avait des ennemis. Quand elle eut paru, Satan continua la guerre, guerre bien inutile, puisque, deux éditions ayant été épuisées, en quelques mois, nous avons dû en publier une troisième.

Nous poursuivrons donc notre route sans forfanterie, mais aussi sans crainte, laissant dire et faire les gens méticuleux ou envieux qui se sont acharnés contre nous.

On comprendra qu'il nous soit doux de dire que nous avons reçu de précieux encouragements d'Italie, d'Angleterre, de Suisse,

de Belgique, d'Espagne et de France, soit par lettres particulières, soit par la voie des journaux catholiques.

Merci à tous ces pionniers de la vérité !

Parmi les nombreux journaux italiens qui ont eu la bienveillance de parler de notre travail, nous n'en citerons que trois, qui portent haut la bannière de la saine philosophie : L'**Union catholique**, de Florence ; le **Courrier national**, de Turin ; le **Droit catholique**, de Modène (1).

L'**Union catholique**, dans son numéro du 23 décembre 1899, s'exprimait en ces termes :

« Tout dernièrement un ouvrage nouveau vient de paraître, qui a pour titre « La **Magie moderne** ou l'**Hypnotisme de nos jours** » ; il n'est pas considérable, si l'on regarde le volume, mais très important quant au sujet qu'il traite.

« La préface, après avoir indiqué la raison de ce titre, annonce la division du livre en trois parties : **Théorie**, **Physique** et **Morale**.

« La **Théorie** embrasse la définition, l'histoire et les effets de l'hypnotisme. La **Phy-**

(1) L'*Unità cattolica*, *Il Corriere nazionale*, *Il Diritto cattolico*.

sique comprend les phénomènes naturels et préternaturels, ainsi que deux appendices, dont un sur l'hypnotisme et le mal de mer, l'autre sur les phénomènes télépathiques. La **Morale** examine la moralité de l'hypnotisme et donne la conclusion de l'ouvrage.

« Le but de l'auteur est de montrer jusqu'où peuvent aller les forces de la nature et où commence le surnaturel : question ardue, mais qu'il a heureusement résolue, comme l'ont déclaré les deux médecins spécialistes à qui était confié le soin de reviser ce travail, qui, du reste, est revêtu de l'**imprimatur** de l'évêque du lieu où il a été publié.

« Cet ouvrage est nécessaire aujourd'hui surtout. Un correspondant de Rome n'annonçait-il pas, en juin dernier, à un journal piémontais qu'un commis voyageur en spiritisme s'était échappé de dire que sa propagande était l'œuvre de la Franc-Maçonnerie? Or, le P. Rolfi combat les absurdités de ce hâbleur. »

Le **Courrier national** du 15 novembre 1899 nous consacre les lignes suivantes :

« L'apôtre saint Paul, écrivant à son bien-aimé Timothée, lui dit clairement que, à la fin des temps, *il y en aura qui renonceront*

à la foi pour suivre l'esprit des ténèbres et embrasser la doctrine des démons (1).

« Les faits prouvent que l'Apôtre disait vrai et que l'Esprit de Dieu inspirait ses paroles. Bien mieux, ils semblent indiquer que nous approchons de ces derniers moments, car l'erreur revêt précisément la forme de la théurgie païenne décrite par saint Paul.

« Le R. P. Pie-Michel Rolfi, professeur de philosophie, missionnaire apostolique, traite ce grave sujet avec une savante réserve dans un ouvrage de valeur, intitulé : **La Magie moderne.** Il est au courant du spiritisme contemporain dans toutes ses formes : suggestion, hypnotisme, divination de la pensée, phénomènes psychiques, etc., au moyen desquelles on s'efforce d'expliquer non l'immatérialité de l'âme, mais sa dépendance de conditions biologiques et physiologiques capables d'expliquer les phénomènes spirituels. En un mot, il connaît les doctrines qui anéantissent la spiritualité de l'âme, au lieu de l'expliquer, ainsi qu'elles le prétendent.

« Le P. Rolfi nous apprend que cette *nou-*

(1) I Timoth., IV, 1.

velle science n'est autre chose qu'une variété de la magie noire, une émanation de l'**Esprit de Python** qui est opposé à celui de Dieu.

« Puisse ce livre ouvrir les yeux à un grand nombre, et ramener les égarés dans la bonne voie. »

Dans son numéro du 19 octobre 1900, le même journal ajoute :

« Dès le 15 novembre 1899, nous avons donné un court aperçu d'un livre du P. Michel Rolfi, professeur de philosophie à Mondovi, sur la **Magie moderne**, réviviscence des anciennes théurgies sous les formes d'hypnotisme, de spiritisme, de télépathies, de suggestions, etc...

« Or, afin de satisfaire de nombreuses demandes, la première édition étant épuisée, le P. Rolfi vient d'en publier une seconde qu'il a considérablement augmentée et enrichie de nouvelles preuves qui confirment sa thèse.

« Nous souhaitons, disions-nous, lors de la première édition, que ce livre ouvre les yeux d'un grand nombre. Ce vœu, nous le répétons aujourd'hui : Que les esprits égarés et adonnés **ad fabulas** reviennent aux saines doctrines du spiritualisme chrétien. »

Le **Droit catholique**, dans son n° 20 du 24 février 1901, parle ainsi de notre **Magie moderne** :

« En passant de la première à la seconde édition (ce qui a été prestement fait), ce volume a presque doublé le nombre de ses pages. Cela prouve deux choses : l'accueil favorable qu'il a eu auprès du public et le soin qu'y a mis l'auteur.

« L'hypnotisme, en effet, est d'une actualité universelle; il n'est donc pas étonnant qu'on s'enlève les ouvrages qui, traitant ce sujet, ont pour but d'éclairer la voie et de rassurer les nombreuses personnes qui désirent savoir à quoi s'en tenir sur ce point. C'est ce qu'a très bien fait le P. Rolfi, dans son nouveau livre, d'une impression fort nette, et revêtu de l'**imprimatur** de l'autorité ecclésiastique.

« Grâce aux nombreux matériaux qu'il possède, l'auteur raconte des faits, établit des comparaisons, puis, par un raisonnement serré, il arrive à conclure logiquement qu'on doit distinguer l'hypnotisme du charlatanisme, les faits prouvés des faux, et à montrer jusqu'où l'hypnotisme est permis par l'Église et licite pour un catholique. »

PRÉFACE

Je trouve dans la sainte Écriture une parole, qui, dans le siècle où nous vivons, m'inspire une véritable frayeur.

La voici dans toute son énergique expression : « Il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes qui feront des prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même... Lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le *Fils de l'homme est proche* (1). »

Ces faux christs et ces faux prophètes com-

(1) S. Marc, XIII, 22, 29.

mencent à pulluler parmi nous, sous les noms de magnétiseurs, spirites, hypnotiseurs ; gent suscitée par le diable et envoyée parmi le peuple pour l'entraîner à la damnation éternelle. C'est le principal motif pour lequel l'ange des ténèbres se présente aux savants sous le titre nouveau d'hypnotisme, et au peuple sous celui de somnambule.

Dans son ouvrage **Les petits sermons de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, le Père jésuite Alexandre Gallerani dit avec beaucoup de raison : « Est-ce que certaines choses étonnantes que, de nos jours, on attribue au **spiritisme** et à **l'hypnotisme**, ne pourraient pas être le prélude de ce que le Rédempteur a appelé *signa magna et prodigia?* Il ne faut donc pas oublier que, lorsque ces phénomènes blessent l'honnêteté, visent à accréditer une doctrine immorale ou irréligieuse, ont pour auteurs ou intermédiaires des personnes de vertu suspecte, ou, enfin, comportent dans leur accomplissement, soit de la légèreté, soit de la bouffonnerie, ils manifestent clairement leur origine ténébreuse (1). »

(1) *I Sermoni minori di N.-S. Gesù Christo*, p. 326.

Voilà pourquoi j'ai appelé **Magie moderne** l'ouvrage que je présente aujourd'hui aux lecteurs.

Des hommes sérieux et savants ont traité ce sujet, quelques-uns même d'une manière très consciencieuse. Malheureusement tous n'ont pas agi ainsi. Dans ma jeunesse j'enseignai la philosophie. Quand je fus arrivé au traité de la Psychologie, où il me fallut parler du **Spiritisme**, quelle ne fut pas ma joie de constater que des docteurs franciscains, tels que les PP. Jean de la Roccella, Richard de Médiavilla et Michel de Médina avaient déjà *ab antiquo* parlé de ce qu'on veut nommer actuellement **Science nouvelle,** et l'avaient fait en termes très explicites !

Maintenant que je suis dans la solitude de la retraite, pourquoi ne me servirais-je pas de mes études, de mes recherches, et n'essaierais-je pas de désabuser tant d'âmes qu'ont illusionnées les progrès de l'**hypnotisme?** Telle est la raison de mon ouvrage, qui, grâce à Dieu, sera peut-être de quelque utilité. Écrit dans un style simple, il sera lu facilement par le peuple, et bienveillamment accueilli, je l'espère, par les savants.

Je l'ai divisé en trois parties :

La **Théorie**, qui embrasse la définition, l'histoire et les effets de l'**hypnotisme**, ainsi qu'un appendice sur la typtologie.

La **Physique**, qui comprend les phénomènes naturels et préternaturels, avec un appendice sur la télépathie.

La **Morale**, qui examinera si l'**hypnotisme** est bon ou mauvais, s'il faut le condamner ou non. Enfin, nous tirerons la conclusion.

PREMIÈRE PARTIE

THÉORIE

Nous diviserons cette première partie en trois chapitres : dans le premier, nous donnerons la définition et la méthode de l'hypnotisme; dans le second, nous en ferons l'historique; le troisième, qui traitera des effets, nous le partagerons en trois articles : le sommeil, la suggestion et les différents modes de suggestion.

CHAPITRE PREMIER

L'Hypnotisme

I

DÉFINITION DE L'HYPNOTISME

L'**hypnotisme,** du mot grec υπνοω : je fais dormir, est cet art merveilleux, grâce auquel en suivant certaines méthodes, on arrive à endormir une personne.

Explication. — Le sommeil est de deux sortes : naturel ou artificiel. Le sommeil naturel, que tout le monde connaît, consiste

dans l'assoupissement des sens et procure à l'homme le repos. Le sommeil artificiel, au contraire, est un espèce de sommeil que provoque un agent extérieur, et, considéré dans son résultat, il est une maladie d'un genre tout spécial.

En effet, des théories soutenues par **James Braid**, inventeur de l'**hypnotisme**, par les docteurs Ferrand, Charcot, Dumontpallier, Maguin, Richet, Hoffman, chanoine Lelong, ainsi que par le R. P. franciscain Richard de Médiavilla, il ressort clairement que la vertu soporifique du sommeil disparaît, pour faire place à une véritable maladie nerveuse que l'hypnotiseur produit ou fait cesser à volonté. Nous n'avons donc qu'à réunir les deux effets de l'**hypnotisme**, le premier, c'est-à-dire le sommeil artificiel, et le second, qui est la maladie nerveuse, pour répondre à ceux qui nous demanderaient ce qu'est l'**hypnose** : C'est un sommeil artificiel névropathique, dont la science s'appelle **hypnotisme**.

Braid = hypnotisme ou sommeil nerveux.

II

MÉTHODES D'HYPNOTISATION

Après avoir défini ce qu'est l'**hypnotisme**, nous avons à résoudre cette question : Comment obtenir l'état hypnotique ? Il y a un certain nombre de procédés, dont nous ne citerons que les quatre suivants : l'**autohypnotisation**, l'**hypnotisation simple**, l'**hypnotisation par la pensée**, **l'hypnotisation par gestes**.

Il n'est pas donné ni permis à tout le monde d'hypnotiser ou de se laisser hypnotiser ; c'est pourquoi, déférant au conseil de personnes doctes et amies, nous n'expliquerons pas ici ces diverses méthodes, sur lesquelles nous nous étions étendu davantage dans la première édition de notre travail.

CHAPITRE II

Histoire de l'hypnotisme

Hypnotisme est un mot nouveau, relativement à la cause; mais très ancien, quant à l'effet. La pythonisse de Saül, la déesse sur son trépied dont parle Virgile, les chênes sacrés de Dodone, les théurgies du paganisme, les mystères d'Eleusis, les magies de Julien l'Apostat, les pratiques diaboliques du moyen âge, les faits du *Mesmérisme*, les tables parlantes et mille autres superstitions séculaires sont parents très germains de l'**hypnotisme** moderne, avec lequel ils ont une relation

intime. La cause peut être différente, mais l'effet est le même.

C'est l'Écossais **James Braid** qui inventa l'**hypnotisme**. En novembre 1841, à Manchester, il assistait à des expériences de magnétisme. Frappé de l'extraordinaire du sommeil artificiel que déterminaient les procédés de l'opérateur, il en cherche la cause, il la trouve et il réussit à produire des effets identiques. Voici comment : il prie un de ses amis de regarder fixement et pendant un certain temps le cou d'une bouteille qu'il tenait lui-même élevée en l'air. Cette attention soutenue était une véritable fatigue pour le patient; aussi trois minutes se sont à peine écoulées, que ses paupières se ferment, des larmes abondantes inondent ses joues, sa tête s'incline, son visage se contracte légèrement, il pousse un soupir et tombe dans un profond sommeil : L'**hypnotisme** était inauguré.

Cette expérience, répétée sur Braid lui-même et sur d'autres personnes, obtint un résultat semblable. Braid eut des disciples et des imitateurs éminents. Ceux-ci furent tellement convaincus de la puissance de l'**hypnotisme**, qu'ils recoururent à l'anesthésie,

c'est-à-dire à la privation totale de la sensibilité produite par le sommeil hypnotique, pour des opérations chirurgicales graves et dangereuses, qui réussirent parfaitement. Les malades, n'en ayant même pas conscience, n'éprouvèrent aucune sensation, et leur état fut le même que si l'on avait employé les plus énergiques narcotiques.

Depuis ces expériences, faites en novembre de l'année 1859, l'**hypnotisme** a gagné du terrain : mais il s'était en quelque sorte cantonné au milieu des sociétés scientifiques. Ainsi, en 1866, le public n'y prenait aucune part. En 1878 seulement, il commença à s'en occuper, et ce mouvement s'accentua surtout à partir de 1882, époque à laquelle M. Charcot présenta à l'Académie de médecine de Paris un mémoire, où il démontra que les phénomènes déterminés par l'hypnotisation pouvaient se réduire à trois : la catalepsie, la léthargie et le somnambulisme.

CHAPITRE III

Effets de l'Hypnotisme

Les deux effets principaux de l'hypnotisme sont le sommeil et la suggestion. Nous en parlerons dans les deux premiers articles; le troisième sera consacré aux différents modes de suggestion.

I

LE SOMMEIL

La léthargie, la catalepsie, le somnambulisme, tels sont les trois degrés que nous

avons à considérer dans le **sommeil hypnotique**, et dont voici la marche.

L'hypnotisé, une fois endormi, est complètement soumis à l'opérateur, auquel il obéit aveuglément, automatiquement, comme un être sans raison. Il est, en quelque sorte, entre vos mains comme l'argile dans les mains du potier; il est en votre pouvoir comme l'esclave antique était au pouvoir de son maître, et il l'est avec un caractère d'une plus grande infamie; car l'esclave avait beau être la propriété absolue de son maître et avoir pieds et mains liés, il conservait encore avec honneur la dignité de son âme et la fière indépendance de ses pensées; tandis que la créature hypnotisée s'abandonne corps et âme et perd sa volonté, cette suprême défense d'un être libre : en un mot, elle est vôtre de même que vôtres sont les animaux domestiques que vous employez, avec cette différence aggravante que l'animal peut résister, mais que la personne hypnotisée n'a même plus ce pouvoir.

Dans le **sommeil hypnotique**, c'est la léthargie qui se produit tout d'abord, la catalepsie vient après. Ces deux états forment les

premiers degrés de l'hypnotisme : l'un s'empare du corps inerte et inconscient; l'autre prend possession de l'âme et, le somnambulisme arrivant, il la domine, la dirige et la fait agir absolument comme nous dominons, dirigeons et faisons mouvoir notre corps, selon que bon nous semble.

Ainsi, par exemple, un hypnotiseur commence par s'emparer de la sensibilité et de tous les organes d'une personne, et, d'une seule parole, dure ou aimable, il peut lui faire éprouver les mêmes sensations que si elle était réellement affectée par les objets dont il évoque le souvenir; ensuite il se rend maître de sa volonté, qu'il gouverne comme il veut : il la subjugue à ce point que si, pendant le sommeil, il lui ordonne de faire les actes les plus graves, elle les accomplira sans jamais reculer devant le crime ni l'infamie.

II

LA SUGGESTION

Par la **suggestion**, qui est la transmission, l'infusion, en quelque sorte, de sa volonté dans celle de l'hypnotisé, l'hypnotiseur peut opérer sur les sens de celui-ci l'hallucination qui lui plaît. Le patient lui est un esclave soumis, une machine qui accomplit ses moindres désirs aussitôt qu'ils sont manifestés ; et, une fois qu'il est endormi, il est susceptible de tous les phénomènes de la suggestion.

Nous avons, tout d'abord, le pouvoir de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé, pouvoir presque sans limites et absolu pour le plus grand nombre des sujets. Quelques-uns, il est vrai, essaient bien de résister, mais leurs efforts sont vains, et ils ne tardent pas à subir la volonté de l'agent. Comment obtient-on un pareil empire? naturellement, répondrons-nous encore.

Le sommeil ordinaire, en effet, suspend, anéantit même quelquefois la subordination de l'imagination ou du cerveau à la volonté. L'imagination est donc seule maîtresse, elle commande; et le cerveau, qui est le principe physique de tous les mouvements de l'activité humaine, lui obéit ponctuellement. Mais dans les opérations qui en sont la conséquence, l'intelligence n'a aucune attention, la volonté aucune autorité; rien ne maintient plus l'harmonie entre les nerfs désordonnés : le corps est libre et affranchi de l'âme. Celle-ci alors n'a plus la direction des facultés psychiques; son intelligence est ténébreuse, sa volonté affaiblie, sa liberté captive, en sorte que tous les songes, les hallucinations, les sensations et les mouvements se produisent sans elle, en dehors d'elle, pour ainsi dire, et toujours indépendamment d'elle.

L'**hypnotisme** arrive absolument au même résultat. Le sommeil qu'il impose voile l'intelligence, débilite la volonté, enchaîne la liberté, tandis que d'autre part, il exalte et entraîne irrésistiblement l'imagination. Ici, comme dans le cas précédent, l'imagination règne sans conteste ni contrôle sur l'orga-

nisme tout entier. Celui qui se rend maître de la première, subjugue par là même le second et dirige complètement l'individu. Le sommeil hypnotique, produisant cet effet, communique donc à l'opérateur un pouvoir illimité sur son sujet.

Quelques personnes ayant trouvé que nos explications sur ce point accordaient une trop large part à l'imagination, nous leur répondons avec Henri de Parville : *L'imagination est la folle du logis* (1).

Sans elle, que serait l'homme? Que feraient le savant et l'artiste? C'est une puissance formidable, un des attributs les plus féconds de l'intelligence humaine. Elle revêt, il est vrai, des formes très diverses, bonnes et mauvaises, judicieuses et insensées, utiles et nuisibles, séduisantes et quelquefois grotesques, qu'il faut examiner sérieusement avant de les maudire ou de les admirer. Ce qu'on appelle autosuggestion n'est qu'une variété de ces formes.

Le professeur Slosson raconte le fait suivant, qui se passa à l'Université de Wyoming,

(1) *Spicologie*, *Annales politiques et littéraires*, 1899.

et qui prouve clairement la puissance de la **suggestion :**

« Avant ma conférence, j'avais rempli d'eau distillée une bouteille que j'enveloppai soigneusement de ouate et enfermai dans un coffret. Je commençai par quelques expériences, puis j'annonçai que, désirant me rendre compte de la rapidité avec laquelle un parfum se répandrait dans la salle, je priais les spectateurs de lever la main dès qu'ils auraient senti l'odeur.

« Avec des précautions infinies, je tirai ma bouteille, dont je versai quelques gouttes sur ma chaire. Je fis semblant de m'éloigner un peu, et déclarai que j'étais absolument sûr qu'aucun de mes auditeurs ne connaissait l'odeur de mon composé chimique, et que celle-ci, malgré l'intensité qu'elle pourrait acquérir, n'incommoderait certainement personne. Je pris alors ma montre et attendis le résultat. »

Puissance de la suggestion! Quinze secondes s'étaient à peine écoulées, que presque tous les auditeurs les plus rapprochés du professeur levaient la main. En quarante secondes, l'odeur s'était propagée jusqu'au

fond de la salle, et les trois quarts des assistants affirmaient la sentir.

Et Slosson ajoute : « Beaucoup auraient encore obéi à la **suggestion**, si je n'avais été obligé de terminer prestement l'expérience : car mes plus proches voisins étaient sur le point de quitter la salle, tant ils étaient incommodés par l'odeur ! »

Voilà l'effet d'un peu d'eau distillée, de quelques gouttes d'eau simple et naturelle !

Après un exemple aussi décisif, il ne sera pas très difficile de croire à plusieurs autres **suggestions** d'ordre matériel. Quel est le médecin qui n'ait purgé ses malades avec des boulettes de mie de pain ? Quel est celui qui n'ait guéri avec des élixirs fantastiques une foule de bobos rebelles aux médicaments ordinaires? Ce sont là des faits connus de tous.

L'autosuggestion produit des effets identiques. Si l'histoire du hareng qui barrait l'entrée du port de Marseille n'était pas qu'une joyeuse farce, elle nous en fournirait une preuve magnifique. A force d'entendre répéter la chose, certain Marseillais devint un jour, tout pensif : « Si c'était vrai ! » s'écria-

t-il, en se frappant le front; puis il prit sa course vers le port.

Le cas suivant, pour être moins facétieux, n'en est pas moins absolument authentique. Il s'agit d'un célèbre professeur d'astronomie, qui, un beau matin, s'avisa de terminer son cours par ces paroles : « Quant aux habitants de la lune, ils existent, soyez-en sûrs; et c'est si vrai que moi-même je les ai vus. » Cette plaisante affirmation, il la répéta si souvent, il en prit si bien l'habitude que, un jour de distribution de prix, on l'entendit, au milieu de l'hilarité générale, commencer son discours en ces termes : « Messieurs, je pourrais avec beaucoup de raison, comparer ce peuple méridional aux habitants de la lune, que j'ai vus. » Et cela, il le croyait comme il le disait. Est-il possible d'être plus autosuggestionné?

Vers la fin de l'année 1900, le docteur Farez a fait à la Société d'Hypnologie et de Psychologie de Paris d'importantes communications relatives aux **suggestions** et aux **des-suggestions**, dont voici l'abrégé.

La **suggestion** exerce sur quelques esprits une singulière influence, celle, par exemple, de guérir certaines maladies; mais ce qui est

le plus étonnant et qui démontre l'étrange pouvoir de la **suggestion**, est ce qui arrive quand l'hypnotiseur doit annihiler les effets d'autres hypnotisations et **suggestions** malfaisantes, chose facile à obtenir.

Ainsi, le docteur Farez eut à soigner un homme de lettres, qui était tombé dans une telle faiblesse intellectuelle qu'il n'obéissait plus qu'aux **suggestions** d'une femme, qui l'endormait quand elle voulait. Elle n'avait qu'à presser du doigt un point *hypnogène* qu'elle avait créé sur l'infortuné; celui-ci s'endormait instantanément et, à son réveil, ne se souvenait plus de rien : le sommeil hypnotique était pour lui comme une suspension de la vie, dont il n'avait aucune connaissance; il éprouvait seulement une grande faiblesse, un affaissement général qu'il cherchait vainement à expliquer, mais qui minait sourdement son intelligence et ses forces. Afin de se rendre un compte exact du cas qui lui était soumis, le médecin eut recours à l'hypnose et s'efforça de faire revivre en son client le souvenir des sommeils antérieurs. Celui-ci répondit que la chose lui était formellement défendue : il obéissait évidemment

aux **suggestions** dont il avait été précédemment la victime. Farez alors, tout en le suggestionnant lui-même, résolut de le **dessuggestionner** et, après plusieurs tentatives, il y réussit si bien que son sujet recouvra la mémoire de toutes les machinations qu'il avait subies et lui en fit un récit détaillé. Telle est la manière, grâce à laquelle le médecin parvint à triompher du pouvoir néfaste et intéressé de cette femme, à qui le malheureux lettré obéissait aveuglément depuis de longues années.

Ces cas sont rares, il est vrai, ce sont des exceptions; mais ils prouvent combien prodigieuse est la puissance de la **suggestion** hypnotique savamment réglée.

Le Dr Farez raconte encore le fait analogue suivant. Une dame avait pris l'habitude de suggestionner son époux. Quand il était endormi, elle lui suggérait des paralysies psychiques, des répulsions ; elle lui extorquait les confidences les plus intimes ; elle en faisait, en un mot, l'esclave de ses volontés... Le pauvre mari, éveillé, ignorait complètement la violation morale dont il avait été victime durant la nuit, et c'est pendant le sommeil seulement qu'il arriva à retrouver ses souve-

nirs. Ceux-ci, une fois évoqués, il put facilement obtenir l'**immunisation** psychique contre les suggestions de sa femme.

Les faits de cette nature sont peu fréquents ; mais il est bon de les connaître, le remède étant généralement à côté du mal. Nous disons donc qu'on peut toujours réagir contre les influences mauvaises et s'en garantir, pourvu qu'on ait la volonté fermement arrêtée de ne tenir aucun compte des **suggestions** d'autrui.

Ces explications données, revenons à notre sujet et demandons-nous comment le sommeil hypnotique, qui exerce un si grand empire sur l'imagination, peut communiquer à l'opérateur un pouvoir illimité sur son sujet.

Voici ce que répondent ceux qui s'occupent d'**hypnotisme**.

Le système nerveux comporte deux espèces d'actions : les actions organiques ou périphériques, et les actions intellectuelles ou centrales. Les premières prennent naissance à l'extérieur et affectent ensuite les facultés intimes; les secondes se produisent en sens contraire. C'est l'antique **dualisme** du corps et de l'âme, c'est la lutte entre les forces organiques et intellectuelles. Les unes comme

les autres ont leur centre et leur point de départ dans le cerveau. Les forces organiques qui constituent l'instinct, sont nécessaires; tandis que les forces intellectuelles sont libres, raisonnées et forment l'apanage de l'intelligence. De là, un antagonisme perpétuel entre les deux principes d'opération de cette double force : le principe libre et spontané, et le principe de l'obéissance au monde extérieur. Chacun peut l'emporter sur l'autre dans des proportions considérables. Si le premier triomphe, la liberté demeure maîtresse, grâce à l'intelligence et à la volonté; mais si c'est le second, alors l'instinct domine et entraîne l'homme, qui est devenu l'esclave des sensations et impressions reçues de l'extérieur.

Etant donné ces explications relatives à l'action du système nerveux, il est très facile de comprendre les phénomènes de l'**hypnotisme**. Ce sont des mouvements involontaires, automatiques, n'ayant aucun rapport avec l'intelligence ou la volonté. En d'autres termes, ce sont des actes instinctifs qui proviennent du dehors, et non des actes intelligents et libres procédant de la partie intime de l'individu. Et ces actes instinctifs, dont l'exal-

tation constitue l'**état hypnotique**, il suffit de les susciter par certains moyens connus, pour dominer le sujet et le rendre apte à recevoir toutes sortes d'influences. On voit que, dans de telles conditions, la **suggestion** a le champ complètement libre, d'autant plus que ni l'intelligence, ni la volonté, subjuguées par l'instinct, ne peuvent réagir ; car, pour tout dire en un mot, l'hypnotisé somnambule est un automate vivant, que l'opérateur fait mouvoir et dirige à sa guise.

Les phénomènes qui se produisent dans cet état ont un principe différent de celui qui détermine les phénomènes qui se passent chez un individu dormant naturellement. Celui-ci n'est en relation qu'avec lui-même. Les idées qui persistent durant le sommeil lui sont propres alors même qu'elles engendrent des songes, par suite d'impressions nerveuses, d'excitations viscérales dont elles sont généralement la source. Dans le sommeil hypnotique, au contraire, l'hypnotisé n'a d'autres idées que celles de son endormeur, dont la personnalité prédomine et est toujours présente à son esprit. Dans le **sommeil naturel**, toutes les images, les impressions,

les conceptions les plus fantastiques naissent, pour ainsi dire, du propre fonds du dormeur. Dans le **sommeil hypnotique**, elles proviennent de l'extérieur : c'est l'hypnotiseur qui les inspire, qui met en mouvement l'imagination, au moyen de laquelle il suggère les songes et dirige les actes, que la volonté affaiblie et absente ne peut plus contrôler.

Nous devons cependant faire remarquer que le magnétiseur ne substitue pas sa volonté à celle du magnétisé, et qu'il ne le force pas à exécuter ses ordres. L'hypnotisé ne fait autre chose que transformer en action une impression reçue par son imagination ; car la **suggestion** et ses phénomènes naissent de l'idée qui lui a été infusée, soit par la parole, soit par le geste, soit par l'attitude prise. En un mot, pour employer le langage technique, le sujet obéit plutôt à son imagination excitée par son **médium**, qu'à la volonté de celui-ci. L'imagination est donc ici le grand, l'unique facteur.

Mais il y a plus encore. L'état de **suggestion,** qui soumet l'individu à l'imagination, peut durer même après le sommeil. Or, cet effet est dû, non à l'acte d'hypnotisation,

mais à l'empire acquis sur le sujet par la pratique antérieure de l'hypnose. Le rôle du principe intelligent et libre étant suspendu, les actes réflexes du cerveau prédominent; et, éveillé ou endormi, l'hypnotisé appartient corps et âme à son magnétiseur.

Il est facile de voir quelles peuvent être les terribles conséquences de semblables pratiques. Aussi les gouvernements qui n'ont pas encore trop souffert de ce charlatanisme, commencent à s'en occuper. La Chambre des représentants de la Belgique, par exemple, a voté contre l'**hypnotisme** un projet de loi, dont le premier article punit de quinze jours à six mois de prison et d'une amende de vingt-six à cent francs quiconque donnera en spectacle au public une personne hypnotisée. Si celle-ci a moins de vingt et un ans et n'est pas saine d'esprit, l'hypnotiseur, à moins qu'il ne soit docteur en médecine, est, par l'article second, déclaré passible d'un emprisonnement de quinze jours à un an, et de la même amende que ci-dessus. L'article troisième inflige la réclusion à celui qui, dans le but d'escroquer ou de nuire, aura fait écrire ou signer par une personne hypnotisée soit

un acte, soit un document contenant des promesses, des contrats, des donations, etc. La même peine est applicable à quiconque fait usage desdits actes ou documents.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que, quelque étranges que puissent paraître les phénomènes relatés jusqu'ici, nous sommes toujours dans l'ordre naturel, et que toute idée d'intervention **préternaturelle** doit être écartée. Rien dans le pouvoir du **médium** sur son sujet et sur les phénomènes qui se produisent généralement en celui-ci ne dépasse encore les forces de la nature.

La **suggestion**, avons-nous dit au début de cet article, est l'infusion de la volonté de l'hypnotiseur dans celle de l'hypnotisé, auquel le premier peut suggérer, insinuer, comme bon lui semble : idées, sensations, passions, actes, insensibilité, paralysie, catalepsie. Expliquons chacun de ces divers phénomènes.

§ 1er. — **Idée**

L'hypnotiseur peut suggérer toute sorte d'**idées**, de personnes aussi bien que de choses. Ainsi, il n'a qu'à dire à son sujet : « Vous

voyez près de vous telle personne de votre connaissance », pour que celui-ci croie la voir, quoiqu'elle soit absente, et qu'il lui parle comme si elle était réellement présente. Autre exemple. Qu'on présente à l'hypnotisé un morceau de papier, en lui disant : « Voici une fleur », l'**idée** de fleur entre aussitôt dans son esprit, il en admire la couleur, en respire le parfum. Et pareille chose arriverait, quand même l'objet, présenté sous le nom de fleur, aurait une odeur fétide et repoussante.

La suggestion opère des effets bien plus étonnants : elle va jusqu'à faire perdre au patient le sentiment de sa personnalité. Dites-lui : « Vous êtes un garçonnet de six ans, allez vous amuser », et immédiatement il prend les allures d'un bambin ; il saute, il joue, il se divertit comme un enfant. Dites-lui : « Vous êtes un général », vous l'entendrez commander à une armée : « Vous êtes un prêtre », et vous le verrez se mettre à prier, à réciter le bréviaire.

Mais, phénomène plus étrange encore, on peut suggérer à l'hypnotisé qu'il est transformé en un animal : « Vous êtes un chat », lui dit-on ; et le voilà qui s'accroupit, marche

à quatre pattes, miaule, accomplit, en un mot, tous les actes propres à un individu de la race féline.

Quelle explication donner de tout cela?

Dans ces divers phénomènes, la pensée du sujet est en communication directe avec celle de l'hypnotiseur, et, tout son organisme étant, en quelque sorte, paralysé, il cesse de voir les objets, de les goûter, de les sentir, de les entendre avec ses sens, dont, par une abstraction d'un genre nouveau, l'esprit s'est séparé : il ne voit qu'un fantôme créé par son imagination sous l'influence de la parole qui le lui décrit, et il n'a d'autre **idée** que celle qui se trouve au même moment dans l'esprit de l'opérateur.

§ 2. — **Sensations**

Une fois que l'hypnotiseur est arrivé à infuser ses idées dans son sujet, il peut lui suggérer toutes les **sensations** qu'il veut. Qu'il lui dise : « Il fait froid », et celui-ci se met à grelotter, les dents lui claquent dans la bouche... « Il fait chaud », et le voilà qui quitte ses vêtements et cherche la fraîcheur...

Si c'est une femme, elle demande un éventail pour se débarrasser de la chaleur, qui quelquefois perle en grosses gouttes de sueur !

Il en est de même pour la douleur. Vous n'avez qu'à dire à l'hypnotisé : « Vous avez le mal de tête », vous l'entendrez aussitôt se plaindre de ce malaise ; si, au contraire, il ressent quelque douleur, celle-ci cessera dès que vous lui aurez dit : « Vous ne souffrez aucunement. » Vous obtiendrez semblable effet sur son goût : vous lui ferez avaler du sel pour du sucre, boire de l'eau pour un vin exquis, manger un oignon pour une poire, une pêche ou tout autre fruit délicieux.

§ 3. — **Passions**

L'hypnotiseur n'a pas d'influence que sur le physique, il peut également agir sur le moral de son sujet et lui inspirer des **sentiments** comme la peur, la haine, la sympathie... Il n'a qu'à lui dire : « Voici un tigre », pour le voir trembler de peur et prendre la fuite. Persuadez à l'hypnotisé qu'il a été insulté par une personne, que vous supposez et lui nommez ; donnez-lui un poignard avec ordre

d'en frapper celui qui l'a injurié, vous serez ponctuellement obéi.

§ 4. — **Actes**

Quel que soit l'**acte** que commande l'hypnotiseur, il est certain de le voir exécuter. Aussitôt qu'il en aura reçu l'injonction, l'hypnotisé marchera, s'arrêtera, sautera, dansera. Hypnotisez une fille de seize ans, dites-lui : « Lavez ce mouchoir que vous tenez dans vos mains », et vous la verrez faire comme une blanchisseuse... Dites-lui : « L'eau est trop chaude, vous vous brûlez les doigts », elle retirera immédiatement ses doigts, soufflera dessus et agira comme nous quand nous nous sommes brûlés... Dites-lui encore : « Faites-moi le plaisir de coudre cet habit », vous la verrez enfiler son aiguille et se mettre à la couture que vous désirez... Dites-lui qu'elle s'est piqué les doigts, et elle les portera de suite à sa bouche pour en sucer le sang. Nous ne donnons que ces exemples, mais il en serait de même pour tous les **actes** semblables.

Cependant il faut bien remarquer que le

sujet n'accomplit et ne peut **naturellement** accomplir aucun **acte** qui surpasse ses forces physiques et les aptitudes de son organisme ; autrement ce serait un effet, non de l'hypnotisme, mais d'un agent **préternaturel.**

§ 5. — Anesthésie

L'**anesthésie** est la privation totale ou partielle de la sensibilité. Elle est complète dans le profond sommeil. Ainsi, on peut traverser de part en part la peau avec une épingle sans susciter, à ce moment, la plus petite douleur, faire respirer de l'ammoniaque sans provoquer le moindre mouvement. Bien plus, l'insensibilité est si parfaite chez certains sujets, qu'ils peuvent supporter aisément les opérations les plus délicates, tout comme s'ils étaient chloroformés.

Au mois d'octobre de l'année 1900, les chirurgiens de Chicago expérimentèrent un curieux cas d'**anesthésie.** Ayant à amputer la jambe d'un blessé, ils lui firent des injections hypodermiques de cocaïne à l'épine dorsale, et celui-ci, tout en restant éveillé, ne ressentit aucune douleur.

Cependant de tous les narcotiques, le chloroforme est aujourd'hui le plus en vogue. Découvert, en 1831, par le Français Soubeiran, le docteur Pierre Flourens lui reconnut, seize ans à peine plus tard, les propriétés hypnotiques que Sakson avait trouvées dans l'éther.

La Grande-Bretagne vit, pour la première fois, le chloroforme employé comme moyen **anesthésique** par l'Écossais Simpson, dans une opération chirurgicale qu'il pratiqua, à Édimbourg, au mois de novembre de l'année 1847. D'après les médecins anglais, les effets du chloroforme ressemblent beaucoup à ceux de l'alcool; mais ils sont plus rapides et plus intenses. Le chloroforme doit donc CH^3Cl être classé parmi les poisons les plus funestes à l'intelligence, précisément parce que, comme l'alcool, il agit sur la sensibilité.

La description des différentes phases par lesquelles passe quiconque se livre à la chloroformation, peut donner une idée de la terrible force d'attraction qu'exerce ce narcotisme qui, bien que faux, illusoire et passager, procure pourtant une jouissance qui tient du surhumain. Tout d'abord, on est envahi par une espèce d'insensibilité qui n'est pas encore

l'anesthésie complète : le monde réel disparaît avec ses souvenirs et, par là même, avec ses douleurs ; on perd la connaissance du temps et de l'espace ; puis il semble que, affranchi des liens de la matière, on s'élève légèrement dans le ravissement d'un songe enchanteur. C'est alors une sorte d'extase mystique : on entre dans un monde resplendissant de lumière où l'on a des visions célestes, et, bercé par une harmonie divine, on s'endort doucement au sein d'une volupté nouvelle qui se répand jusqu'aux sources intimes de l'être.

Mais à cet état délicieux succède le retour à la vie, que rendent désormais plus triste et monotone le contraste entre la vision et la réalité, et les effets pernicieux du chloroforme sur les fonctions organiques. Car la réaction est rapide et violente : efforts continuels pour vomir, dyspepsie accompagnée de répulsion pour tout aliment, soif ardente, cruelles douleurs de tête. Et alors, croyant se soustraire aux maux de la vie, qui se sont aggravés, la victime a de nouveau recours au chloroforme, dont elle augmente successivement la dose

§ 6. — Paralysie

La **paralysie** est une maladie qui consiste dans la privation du sentiment ou du mouvement, et quelquefois des deux en même temps. La suggestion la produit avec la même facilité que l'anesthésie. Ainsi, vous n'avez qu'à affirmer au sujet hypnotisé que son bras est **paralysé**, si vous soulevez ensuite ce bras, vous le verrez retomber inerte. Commandez-lui de se lever, il se lèvera... ; de marcher, il marchera... ; de s'asseoir, il s'assiéra... Essayez, au contraire, de lui dire qu'il ne peut se mouvoir; vous le verrez rester immobile... Dites-lui que ses jambes ne peuvent le porter, il tombera comme **paralysé**. Et le même phénomène peut se répéter sur toutes les autres parties du corps, suivant la volonté de l'opérateur.

§ 7. — Catalepsie

La **catalepsie** est une forme du sommeil hypnotique, caractérisée par la perte du sentiment, par l'abolition de la motilité volontaire et par une exagération de la tonicité statique

des muscles, de sorte que le tronc et les membres prennent sans résistance et conservent sans effort pendant un temps indéfini toutes les positions qu'on leur communique. Elle produit donc simultanément la flasquité et la rigidité.

On peut mettre le sujet hypnotisé en **catalepsie** totale ou partielle. Levez-lui les bras, et, s'il se trouve en état de catalepsie suggestive, ils les maintiendra droits en l'air. Dites-lui que son bras droit est paralysé, vous verrez celui-ci retomber inerte, tandis que le gauche (qui est toujours sain, du moins vous l'affirmez) restera élevé, par le fait de la **catalepsie**. On pourrait obtenir des résultats identiques en expérimentant sur toute autre partie du corps.

Tous les mouvements, tels que aller, venir, s'arrêter, lever un pied, une main, ou les deux à la fois, danser, gesticuler, sont ponctuellement exécutés sur un signe de l'hypnotiseur. Que celui-ci, rapprochant horizontalement les bras, les tourne l'un sur l'autre; l'hypnotisé fera la même chose, jusqu'à ce que, sur un signe contraire, il intervertisse le mouvement. En un mot, il accomplit auto-

matiquement tout ce qu'il voit faire et tout ce qu'on lui suggère. C'est là une preuve qu'il est facile d'établir. Le pouvoir que la suggestion donne à l'opérateur sur le sujet est absolu et, dans l'ordre physiologique, il ne connaît d'autres limites que celles de la nature.

III

MODES DE SUGGESTION

La suggestion peut être positive et négative.

§ 1er — Suggestion positive

La **suggestion positive** consiste à infuser, en quelque sorte, dans l'hypnotisé des idées, des sentiments, des sensations d'objets qui n'existent pas : on n'a qu'à lui suggérer l'image de ces derniers, pour qu'il croie les voir, les toucher, les sentir, comme s'ils étaient réellement présents.

Cette **suggestion** est **prochaine** ou **éloi-**

gnée : **prochaine**, quand l'effet suit immédiatement le sommeil ; **éloignée,** s'il n'a lieu qu'après un temps plus ou moins long.

§ 2. — Suggestion prochaine

Les faits et, surtout, les actes prescrits peuvent se produire durant l'hypnose ou immédiatement après. Donnons quelques exemples.

Vous suggérez à l'hypnotisé endormi, que, à son réveil, il devra se frictionner une jambe ; et, à peine éveillé, il se mettra à l'œuvre. Suggérez-lui d'aller, à onze heures du matin, se promener, pendant une demi-heure, sur telle place que vous désignez ; et, à l'heure dite, cédant, sans savoir pourquoi, à un caprice instantané, il déambulera à l'endroit indiqué.

Voici maintenant une curieuse expérience que l'on fit à Paris. Il s'agissait de savoir si une demoiselle, une fois éveillée, commettrait un empoisonnement qu'on lui aurait ordonné pendant le sommeil. Inutile de faire remarquer que ce n'était qu'un simulacre et qu'on avait pris les précautions nécessaires pour éviter tout accident.

— Elvire, dit le docteur à la jeune fille hypnotisée, aussitôt que vous serez éveillée, vous empoisonnerez M. Wenceslas.

Comme elle refusait tout d'abord d'obéir, il lui renouvela son commandement : « Je veux que vous l'empoisonniez. »

— Je le ferais..., répondit Elvire dont la volonté commençait à faiblir, mais je n'ai pas de poison.

— Voici un verre.

Puis, après y avoir versé un peu de bière et ajouté quelques gouttes d'un liquide ressemblant à du poison,

— Maintenant, il s'agit de faire boire cela à M. Wenceslas.

— Parfaitement...

— Mais remarquez bien que, quoi qu'il arrive, vous oublierez que c'est moi qui vous ai poussée à ce crime, et devrez ne pas vous en souvenir, quand même on vous endormirait de nouveau.

— Je vous le promets.

Alors le docteur souffle légèrement sur les yeux de la patiente, qui se réveille et accomplit aussitôt, avec une précision mathématique, l'ordre qu'elle a reçu... Et quand

Wenceslas, feignant d'être réellement empoisonné, se laisse tomber à terre, elle prononce froidement ces mots qu'on entend à peine : « C'est fait. » Sur ce, elle est appréhendée par un commissaire de police, personnage créé pour la circonstance. Traduite devant le tribunal, elle ne se rappelle plus rien, elle agit conformément aux instructions qu'on lui a données.

Des expériences d'un autre genre, qui prouvent clairement aussi le fait de la **suggestion prochaine**, nous sont également parvenues de la France, qui, en cela comme en beaucoup d'autres choses, occupe toujours le premier rang. Plusieurs cas y ont été suivis d'une sévère condamnation, bien méritée par de tristes individus qui, ayant hypnotisé de jeunes personnes, les entraînaient dans la débauche et les forçaient à satisfaire les plus brutales passions, et cela, non pas seulement durant le sommeil, mais encore à l'état de veille.

§ 3. — Suggestion éloignée

Les **suggestions** d'actes peuvent avoir leur effet, non seulement immédiatement après le

sommeil, mais encore au bout d'un temps **plus ou moins long**. Un hypnotisé à qui, durant le sommeil, on aura fait promettre de revenir tel jour et à telle heure, reviendra certainement au jour et à l'heure fixés, bien que, une fois éveillé, il ne se rappelle plus sa promesse.

Voici, entre tant d'autres, un des faits les plus curieux.

Au mois d'août de l'année 1884, un médecin avait hypnotisé un brave sergent rengagé, et, durant le sommeil, il eut avec lui la conversation suivante.

— Quel jour serez-vous libre dans la première semaine d'octobre?

— Le mercredi.

— Bien. Alors, écoutez : Le premier mercredi d'octobre, à onze heures du matin, vous irez chez le docteur Fulgence, vous y trouverez le général de votre régiment, qui vous remettra la médaille militaire.

— C'est entendu ; j'irai.

Le 3 octobre, soixante-trois jours après celui de la **suggestion**, à onze heures moins dix minutes, le vétéran exécuta l'ordre qu'il avait reçu, bien qu'il ne s'en fût plus souvenu jusqu'à ce moment.

Il se rend chez le docteur Fulgence. Là, il est persuadé qu'il voit son général; il le salue, étend la main et, certain de tenir la médaille : Merci, mon général, dit-il. Puis il salue de nouveau et se retire.

Quelques jours après, comme on lui demandait d'expliquer sa conduite, il affirma que la pensée d'aller trouver son général lui était venue instantanément, le 3 octobre, à 10 heures du matin; et que, les jours précédents, il ne savait aucunement qu'il dût faire cette visite, dont l'idée ne s'était jamais présentée à son esprit.

Ce fait, choisi entre mille, suffit pour constater le phénomène de la **suggestion à longue échéance.**

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la suggestion positive, passons maintenant à la négative.

§ 4. — Suggestion négative.

La **suggestion négative** consiste à supprimer dans le patient hypnotisé les sensations, la vue des objets réellement existants, et à obtenir qu'il n'en ait même pas conscience. Ainsi, durant l'hypnose, on peut suggérer à

quelqu'un qu'il ne voit pas telle personne, tel objet qui lui sont présentés, ou qu'il ne sent pas telle et telle odeur ; et, si on insiste, en mettant, par exemple, devant lui l'objet ou la personne que la suggestion a fait précédemment disparaître, il n'y prêtera aucune attention : comme le distrait, il regardera sans voir, il prendra une chose pour une autre, etc...

Un jour, raconte un hypnotiseur, je suggérai à une jeune fille, nommée Létitia, que, à son réveil, elle ne verrait pas sa compagne Alice (qui était cependant présente), et que, celle-ci étant partie oubliant son chapeau, elle devrait le prendre, le mettre sur sa propre tête et le lui reporter. Quand elle fut éveillée :

— Où est Alice? lui demanda-t-on.

— Elle est partie, répondit-elle aussitôt.

— Tu ne me reconnais donc plus? reprit Alice qui était toujours là.

L'hypnotisée ne répondit pas, ce qu'elle se hâtait de faire si une autre personne lui parlait ; et, dès qu'elle put se soustraire à la compagnie, elle prit le chapeau en question, se le mit sur la tête et le retourna chez son amie.

Nous terminons ici l'indication générale

des effets que l'hypnotisme peut produire, qui sont admissibles, et que nous regardons comme naturels, c'est-à-dire découlant de causes naturelles.

Mais, avant d'aller plus loin et de rechercher la manière dont agissent ces causes, arrêtons-nous un instant et causons des tables parlantes — tabourets, trépieds, corbeilles et chaises qui tournent, frappent et parlent, ce qui est tout un. — Nous donnerons à cet appendice le titre de **Typtologie**, du grec τυπτειν : frapper, et λογος : discours.

Ce sera comme une oasis dans le désert, un intermède aux questions abstraites que nous avons traitées jusqu'ici, et, en même temps, un secours lumineux pour ce que nous dirons dans la suite.

APPENDICE

Typtologie ou Les Tables parlantes

Afin de donner le plus de clarté possible à ce sujet, nous le diviserons en trois points : 1° que sont les tables parlantes ; 2° elles sont l'œuvre du démon ; 3° leur consultation est illicite.

I. — Les Tables parlantes

Voici comment on pratique de nos jours le **spiritisme** au moyen des **tables parlantes.**

Dans une salle, dont une faible lumière dissipe à peine les ténèbres, car il est ordi-

nairement nuit, tous les acteurs étant assis, on place au milieu d'eux une petite **table** ou bien un autre objet. Chacun, quelquefois même un seul, pose la main dessus, avec l'intention d'évoquer **l'esprit** d'une personne morte, par exemple, **l'esprit** d'un époux, d'une aïeule, de Napoléon, de Néron, de saint Paul, de saint Michel, de Judas même, si l'on veut. Les classes élevées de la société abandonnent aujourd'hui au peuple le plaisir de faire tourner les **tables**; quant à elles, elles aiment mieux employer le **médium.** C'est généralement une femme, qui, douée de certaines prérogatives (peu enviables, hélas!) sert d'intermédiaire entre les assistants et l'**esprit** évoqué, dont les communications se font au moyen d'un signe conventionnel, geste, acte ou mot indiqué par le **médium**.

Quand, de quelque manière que ce soit, on a obtenu la présence de l'**esprit,** on entame la conversation avec lui. Ses réponses consistent généralement en certains coups que frappe la **table** sur le parquet. Que, par exemple, un des assistants dise : « Je veux parler avec l'âme de mon père qui est mort; si elle est ici présente, que la **table** frappe trois

coups. » L'ordre sera fidèlement exécuté, et chaque question suivante recevra sa réponse par le nombre de coups qui aura été fixé.

Souvent on demande des réponses écrites. On attache alors un crayon au pied de la **table**, on commande à l'**esprit** d'écrire ; et celui-ci obéit, en imitant parfaitement l'écriture des trépassés.

Le professeur M. T. Falcomer, dans un opuscule qu'il publia en 1898, raconte qu'étant à Rome, vers l'automne, il fut invité par la comtesse M. B. à une séance de **spiritisme.** Il s'y rendit en effet, et trouva la comtesse servant de **médium** à deux messieurs (M. Hoffmann et le chevalier Ungher). A un moment donné, il les vit tous les trois poser la main sur une **table** de noyer massif, sur laquelle était placée une grosse lampe répandant une vive lumière.

Or qu'arriva-t-il? Bientôt, au milieu du silence solennel, on entendit tomber çà et là dans le salon de petits objets, tels que morceaux de verre, de marbre, etc... Puis ce fut la chute d'un fragment de porphyre sur une console, et finalement une pluie de fleurs naturelles sur la **table**...

Pendant cette séance, la comtesse n'était certainement pas dans des conditions normales, mais sous une influence plus ou moins puissante de somnambulisme, d'hypnose, il suffisait qu'elle se vît assise près de la **table** pour que, en quelques minutes, elle passât à cet état extraordinaire, où, d'une main convulsive et même les yeux fermés, elle écrivait tout ce qu'un agent invisible lui dictait. Quelques instants avant d'écrire ces communications, elle ressentait un fourmillement insolite dans l'avant-bras droit et dans la main ; à peine les avait-elle terminées, son bras restait engourdi, elle se plaignait de fatigue et oubliait tout ce qui lui était arrivé durant le phénomène.

Elle écrivait inconsciemment de vingt à trente minutes consécutives ou interrompues. Elle se servait de sa main d'une manière anormale, remplissait fiévreusement plusieurs pages de grand format ; et, si celles-ci n'étaient pas tournées ou enlevées à temps, elle continuait à tracer machinalement des mots sur la **table**, que, en d'autres circonstances, elle frappait impatiemment de son crayon, avec une telle violence parfois qu'elle en brisait la pointe, ou déchirait le papier.

C'est de cette façon, ou au moyen d'autres signes conventionnels laissés au choix des interrogateurs, que se font les conversations.

Les **esprits** recommandent souvent la prière, la confession, les neuvaines, surtout quand ils ont affaire avec des personnes dévotes.

A ce propos, il me revient en mémoire une conversation que j'eus, cette année, avec certaine demoiselle qui fut un célèbre **médium** à Milan. Me parlant de la première édition de mon livre, elle me raconta que, toute novice et comme profane en pareille matière, elle assistait régulièrement aux séances de **spiritisme** qui avaient lieu dans cette ville ; mais qu'un beau soir, elle demanda au **médium** de lui obtenir du **grand esprit** qu'elle fût **médium,** elle-même.

Savez-vous la réponse qu'elle reçut? « Prie et tu obtiendras. » Elle se mit donc à prier, saint Michel ou Béélzebuth, je ne pourrais le dire; toujours est-il que, pour son malheur, elle devint **médium** et **quelqu'autre chose** encore. Cela dura pendant deux ans, au bout desquels le **grand esprit** l'abandonna..., la laissant toutefois ce **quelqu'autre chose.**

Les **esprits** ne recommandent pas seulement la prière, ils se montrent encore de profonds théologiens..., très habiles toutefois à glisser l'erreur parmi la vérité.

Les deux lettres suivantes en sont la preuve. La première me fut adressée directement, le 25 novembre 1900, par le R. P. Bernardin Cusmano, qui m'honore de son amitié; la seconde lui avait été écrite par de savants docteurs.

Première Lettre

Mon très cher Père,

« Je suis en retard pour vous répondre, parce que j'attendais le compte rendu des séances de **spiritisme** qu'ont données les médecins. On vient de m'en remettre un sommaire seulement, car ces messieurs ont l'intention de le publier *in extenso*.

« L'**esprit** qui s'annonce, dit être l'âme du jeune professeur Xavier Guardino. Celui-ci, qui avait mené une vie moins que chrétienne, affirme que, étant sur le point de mourir, il voulut demander les sacrements et fit un

signe qui ne fut pas compris. Cet ardent désir l'a sauvé, prétend-il; mais il éprouve d'horribles souffrances.

« Dans ses différentes communications, il a enseigné de bonnes vérités à nos médecins, qui, convaincus de la réalité du **spiritualisme,** ont secoué leur matérialisme et se sont presque convertis. Je dis « presque », car ils se bornent à entendre la messe les jours de fête, laissant de côté tout le reste. Je vous transcris le récit d'une des dernières séances, dans laquelle l'**esprit** a résumé toutes les précédentes.

« J'étais hystérique, triste et émouvant épisode d'un pèlerinage que les autres ont appelé vie, et que, moi, j'ai nommé douleur. J'ai toujours aimé, mais je n'avais pas une foi sincère; à la fin, j'ai espéré, j'ai pleuré, et l'amour infini de Jésus qui est mort pour nous m'a suffi.

« Souvent nous avons conversé ensemble et, grâce à Dieu, vous avez acquis la preuve la plus convaincante de l'**esprit,** et conséquemment de l'immortalité de l'âme. Par là même, j'ai affermi la foi, hésitante chez quelques-uns d'entre vous, presque perdue chez

d'autres, et je vous ai mis sur le sentier de l'espérance et de l'amour. Nous avons parlé du culte, et nous avons vu que la foi, l'espérance et la charité constituent le culte intérieur; mais que le culte extérieur est nécessaire. Vous m'avez fait aborder la question du libre arbitre, et je vous ai dit qu'il naissait avec l'homme; que deux conditions étaient nécessaires pour l'avoir : 1° une connaissance parfaite du bien et du mal, 2° un choix entièrement libre; et que celui-là péchait certainement qui, réunissant ces deux conditions, embrassait le parti du mal.

« Tout en vous exposant ces considérations, ainsi que d'autres d'ordre moral et doctrinal, j'ai toujours respecté les mystères.

« J'ai attiré votre attention sur la première des vertus cardinales, la justice. Elle est le point de départ de ceux qui veulent marcher dans la voie du Seigneur; elle élève l'homme, la famille et la société. Je vous ai exhortés à la faire triompher : ce fut en vain. Mais la justice divine, qui exerce un de ses droits miséricordieux en scrutant sévèrement tous les replis de l'âme, inscrit chaque faute sur son registre indélébile.

« Depuis que nous avons commencé ces conversations, il m'a été facile de constater que la foi s'était affermie chez plusieurs d'entre vous, mais que vous négligiez les autres vertus. Examinez bien votre conscience et amendez-vous : Quand on a le temps, on ne doit pas différer.

« Rappelez-vous cette parole du divin Sauveur : « Il ne suffit pas de dire Seigneur, Seigneur, pour entrer dans mon royaume, il faut encore faire la volonté de mon Père qui est au ciel »; et cette volonté, vous l'accomplirez en conformant vos pensées et vos actes à l'enseignement divin.

« Ma mission est terminée, reste la vôtre à remplir : vous y parviendrez en suivant la doctrine de l'Évangile et de l'Église.

« Ces souvenirs vous guideront durant votre pèlerinage. Faites ainsi, et que le bon Dieu vous bénisse et vous protège.

« Je vous salue, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

. . . .

« Tels sont, très cher Père, les faits, que je ne me permets pas d'apprécier, attendant le jugement de la sainte Église, à laquelle je suis

entièrement soumis. Je vous les communique, afin que vous puissiez en tirer le parti que vous voudrez dans votre savant ouvrage...

« Je vous offre mes affectueuses salutations, et c'est avec la plus profonde estime que je me dis

« Votre très dévoué,

Fr. Bernardin Cusmano,
Ex-définiteur capucin.

Sciacca, 25 novembre 1900. »

Deuxième Lettre

Sciacca, 20 novembre 1900.

Très affable Père Bernardin,

« Comme notre intention est de publier une monographie intitulée « **le monde des invisibles** », nous regrettons de ne pouvoir vous fournir les matériaux relatifs aux phénomènes spirites, que vous nous demandez pour l'auteur de la « **Magie moderne** ».

« Cependant, afin de satisfaire en partie

votre vif désir, nous vous donnons les titres des communications spirites que nous avons reçues au moyen de la **Typtologie** ou Psychologie.

« Inspirées de sentiments très moraux, ainsi que vous avez pu le constater, ces communications sont empruntées à la doctrine biblique, et nous étaient complètement inconnues.

« 1° Existence des **esprits**. 2° Immortalité de l'âme. 3° Peines éternelles ou temporelles, récompenses éternelles. 4° Divinité et rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 5° Culte intérieur (foi, espérance, charité). 6° Culte extérieur (messe, prière publique). 7° Justice. 8° Existence du libre arbitre. 9° Différence entre l'esprit et l'âme. 10° Suprématie du pape. 11° Célibat (appréciations critiques). 12° Effets désastreux des évocations, surtout sur les jeunes gens. 13° Rareté de l'intervention d'une âme juste. 14° Nombreuses maximes tirées de la Bible.

« Toutes ces communications, vous le savez, ont été trouvées conformes à l'enseignement de l'Évangile et de l'Église. Cependant nous devons dire que la *Critique sur le célibat* a, dès le début, produit une fâcheuse

impression chez quelques personnes. Aussi, pour l'honneur de la vérité, nous vous rapportons exactement cette discussion.

« Le chevalier Onuphre d'Agostini, jeune homme très croyant, ayant demandé à l'**esprit** ce qu'il pensait du célibat, il reçut cette réponse : *Le célibat est une erreur du concile de Trente* (sic). Mais si un religieux en a fait le vœu, il pèche en le violant. Comme on réclamait à l'**esprit** une explication du mot *erreur*, il répondit que le *Concile avait été trop restrictif.*

« Dès que l'archiprêtre eut connaissance de cette communication, il en conclut qu'elle venait de l'**esprit** malin, et il en avertit le docteur Santangelo avec qui il discuta à ce sujet.

« Un jour s'était à peine écoulé depuis cette conversation, que des amis évoquaient de nouveau l'**esprit** et lui demandaient une maxime morale. Celui-ci, à leur grand étonnement, leur fit la réponse suivante : « Avant de passer à autre chose, précisons la question du concile de Trente relative au célibat. Dans ce siècle où la corruption est vraiment écœurante, et où un fanatisme insensé s'efforce inutilement d'abattre la foi la plus solide et la

plus sûre, c'est un bonheur pour moi, illustres amis, de m'entretenir avec vous qui avez puisé votre éducation aux sources de la discipline la plus pure. Le jugement que j'ai émis sur la prescription du célibat par le concile de Trente paraîtra étrange aux gens dépourvus d'expérience et peu intruits.

« Le célibat n'est pas un dogme, mais un point de discipline que le Vicaire infaillible de Jésus-Christ peut changer à volonté.

« Cela n'empêche pas que celui qui viole sa promesse de vivre de telle façon, commet une faute et attire sur soi le châtiment.

« Que d'âmes ont perdu ainsi la béatitude éternelle !

« Ce qui n'est pas un dogme est discutable. La foi est aveugle, mais, ne l'oubliez pas, elle n'est pas contraire à la raison (*Ave Maria*). »

« Agréez, illustre Père Bernardin, tous nos respects, et croyez-nous.

« Vos très dévoués,

« D. Joseph SANTANGELO,
« D. Calogero TESTONE,
« D. François IMBORNONE,
« D. Barbino CALOGERO,
« D. Ignace BONSIGNORE. »

Les **esprits** ne sont pas seulement de profonds théologiens, ils se montrent encore fins politiques.

L'**esprit** américain a une caractéristique tout à fait spéciale, qu'on peut appeler le génie des inventions en matière de **réclame**. Non seulement il crée ou invente, mais il sait exploiter ses trouvailles avec une activité et un grandiose dont il a seul le secret. De là vient que nous, habitants de l'ancien continent, nous appelons **américaine** toute **réclame** bizarre et bruyante.

Ce qu'il y a de plus étrange et de plus curieux, c'est qu'aucune forme déjà usitée ne saurait convenir à la **réclame** américaine, dont le succès dépend essentiellement de l'originalité et de la nouveauté. Vous aurez beau rajeunir, travestir une vieille forme, elle aura rarement le résultat qu'obtiendra une nouvelle.

La **réclame** américaine a cette autre particularité, c'est qu'elle est intelligente, je dirais presque profonde : et qu'elle atteint son but, plutôt parce qu'elle flatte l'orgueil d'un peuple heureux de constater la haute idée qu'on a de son intelligence, que parce qu'elle

s'est préoccupée de l'aspect extérieur et de la forme de son invention.

Ainsi, au cours de la période électorale qui eut lieu, en octobre 1900, entre Mac-Kinley et Bryan, dans les États-Unis, l'**esprit** de **réclame** employa deux éléments du dernier moderne : la psychologie et le **spiritisme.**

Le premier soin d'un candidat qui se présente au suffrage, est de rechercher des amis influents parmi les personnes qui jouissent de l'estime générale. Mais le public est défiant, et il peut se demander si, quelque respectables que soient ces amis, ceux-ci ne font pas la propagande pour satisfaire quelque ambition.

C'est pourquoi les défenseurs du parti démocratique, cachant habilement leur jeu, organisèrent une grande séance de **spiritisme**. Une foule énorme s'y précipite. On évoque plusieurs **esprits**, qui répondent à des questions anodines ou purement scientifiques. Mais voici que, tout à coup, un **médium** s'écrie : « Je sens venir l'**esprit** de Lincoln. » — Un frémissement général parcourt la salle. — Eh quoi! Lincoln, le plus illustre de tous les plus célèbres présidents, vient parmi nous!

— Ce n'est plus seulement de l'étonnement, c'est un enthousiasme indescriptible. — Que peut bien nous dire Lincoln! Attention! attention!

Et la voix émue du grand Père de la patrie fait entendre ces paroles : « Le parti républicain est une menace pour la liberté américaine et l'ennemi de tous les travailleurs. » Un frisson respectueux s'empare de tous les assistants : Lincoln a parlé, comme Jésus à ses apôtres ; ses paroles sont paroles d'Évangile !

Vieux et jeunes, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles pratiquent aujourd'hui le **spiritisme** de la manière que nous venons d'exposer.

Toutefois le **spiritisme**, tel qu'il est actuellement en usage, date de 1847, époque à laquelle la famille Fox, établie dans le village d'Hydesville, État de New-York, fut victime de phénomènes étranges qu'on tenta d'expliquer par des évocations. Étant connu la grande curiosité humaine, le **spiritisme** se propagea avec la rapidité de l'éclair en Amérique. De là, il passa dans les principales villes de l'Europe : Paris devint un foyer de dia-

bleries; Turin, Milan, Naples s'y adonnèrent avec une frénésie toujours croissante : et il n'est guère de pays, si petit soit-il, où le **spiritisme** n'ait aujourd'hui pénétré.

Mais ce qu'on raconte du **spiritisme** est-il donc vrai? Oui, ce sont des faits; les faits ne se détruisent pas, et, contre les faits, il n'y a pas de logique qui tienne. Le démon, qui a toujours été jaloux des hommes, cherche à les induire en erreur et, pour y réussir, il n'a trouvé rien de mieux que d'entretenir des relations avec eux. Voilà la raison du **spiritisme**. Oui, il y a des êtres invisibles qui agissent au moyen des **médiums**; ce sont ces **esprits** évoqués, dont les tables tournantes, parlantes, ou autres procédés communiquent les réponses.

Mais ces **esprits**, sont-ils bons? sont-ils mauvais? On ne peut pourtant pas les appeler mauvais, s'ils parlent de Dieu, de prière, de vertu, de bonnes œuvres? Nous répondons : ce ne sont pas de **bons** esprits, car Dieu, qui a dit : « Tu ne demanderas pas la vérité aux morts », défend la vaine observance, la superstition, le sortilège et autres choses semblables. Il n'est pas possible qu'un

bon esprit aille contre la volonté divine.

Quant au pieux langage qu'ils tiennent, ce n'est qu'une imposture qui n'attrape que les badauds. Voulez-vous que le démon avoue qu'il est un réprouvé? Croyez-vous qu'il sera assez sot pour vous communiquer ses méchants desseins? Il comprend trop bien qu'il mettrait en fuite ses auditeurs, au lieu de s'en faire des adeptes : aussi prône-t-il de bonnes maximes, afin de mieux tromper ceux qui, par les pratiques superstitieuses du **spiritisme**, entretiennent des relations avec lui.

Donc, le **spiritisme** ou commerce entre les hommes et les êtres invisibles existe, c'est un fait indéniable; et un autre qui ne l'est pas moins, c'est que, ces êtres invisibles étant des démons, le **spiritisme** est **illicite**.

Nous expliquerons mieux la chose dans les deux points suivants.

II. — Les tables parlantes, œuvre du démon

Après ce que nous venons de dire, nous nous demanderons maintenant : Est-il naturel qu'une table, une chaise, une corbeille, un trépied, etc., se meuvent d'eux-mêmes,

frappent un nombre réglé de coups, écrivent ou fassent d'autres choses semblables?

Cela n'est certainement pas naturel. C'est l'œuvre de quelque agent spirituel. Mais quels sont les agents spirituels? Dieu, les anges, les **esprits** des défunts, ou les démons. Or, Dieu, les anges, les **esprits** des défunts n'ont assurément aucune relation avec les **tables parlantes**; il ne reste donc que les démons. L'argument est clair; nous allons le prouver.

1° Ce n'est pas Dieu qui met en mouvement les **tables parlantes**.

Ne serait-ce pas, en effet, souverainement stupide et grossier de supposer qu'il veuille communiquer avec ces réunions spirites, pour la seule satisfaction des curieux? Dieu ne s'abaisse pas à ce point et ne met pas à aussi vil prix l'exercice de sa toute-puissance. Il ne fait pas étalage de merveilleux pour contenter le caprice des facétieux ou des impertinents qui seraient les premiers à s'en moquer : avec de telles gens, il garde plutôt le même silence inexorable que le Christ en présence d'Hérode qui demandait un miracle. L'âme pieuse ne se révolte-t-elle pas à la

seule supposition que Dieu soit l'agent des phénomènes spirites? que l'Être infiniment saint, en qui ne peut exister aucune ombre d'imperfection, vienne plaisanter avec des mystificateurs, qui sont parfois des scélérats?

2° Ce ne sont pas les anges.

Non, ce ne sont pas les bons anges. Car, tout d'abord, ils ne sont pas aux ordres de l'homme et ne se rendent pas d'une manière sensible à l'appel du premier venu, pour satisfaire sa curiosité et lui servir de passe-temps; jamais on n'a vu, ni dit, ni cru rien de semblable. En second lieu, le maintien des **esprits** qui font mouvoir et parler les **tables**, manque de cette dignité qui convient aux bons anges. Les soi-disant *prodiges* opérés par les **tables parlantes** sont des jeux de charlatans, des faits bizarres plus propres à flatter la vanité des acteurs et à contenter la curiosité des assistants, qu'à glorifier Dieu et à sanctifier les âmes. Et ces prodiges, loin de donner la paix du cœur, laissent après eux un sentiment d'agitation et de trouble. Non, les bons anges n'agissent pas de la sorte. Quel homme sensé admettra que les bons anges, qui exécutent parfaitement et uniquement les volon-

tés de Dieu, descendent du ciel pour faire les saltimbanques et amuser les oisifs ?

3° Ce ne sont pas les **esprits des défunts.**

La chose est absolument impossible, tant de notre côté que du leur.

Et, d'abord, de notre côté. L'homme, naturellement parlant, n'a et ne peut avoir aucune communication avec les âmes des trépassés, puisqu'il n'est en relation avec les autres êtres qu'au moyen de ses sens. Or, le monde des **esprits**, quels qu'ils soient, n'est ni médiatement, ni immédiatement accessible à nos sens corporels. Le monde des **purs esprits** n'est donc pas en communication avec nous, ne dépend pas de nous et ne peut être à notre disposition, quand cela nous plaît.

En second lieu, la chose est également impossible du côté des **esprits des défunts**. Voici, du reste, ce que saint Thomas dit à ce sujet : « D'après le plan divin et sa propre nature, l'âme humaine ne peut agir extérieurement que par l'intermédiaire de son corps. Or, les âmes des défunts sont des substances spirituelles privées de leurs corps. C'est pourquoi elles ne peuvent entretenir des conversations, ni rien faire en ce monde, d'autant

plus qu'elles ignorent ce qui s'y passe. » Donc, nous n'avons pas de moyen pour communiquer avec les morts, et il en est de même pour ceux-ci.

Conclusion : Ni Dieu, ni les bons anges, ni les **esprits** des défunts ne sont les agents qui font mouvoir et parler les tables, etc...

Qui est-ce alors? Nous déduisons logiquement que c'est le démon, et qu'il n'en peut être autrement. Et cette déduction, nous la tirons :

1° De la nature des actes accomplis par les **esprits**, quand ils animent, pour ainsi dire, les **tables**, actes qui dénotent peu de gravité, ne comportent aucun avantage, n'ont d'autre but que d'amuser ou d'effrayer.

2° Des impostures éhontées qu'ils se sont souvent permis d'avancer, mais qu'ils ont dû reconnaître, forcés qu'ils étaient par la volonté divine.

3° De l'aversion qu'ils ont toujours montrée pour les crucifix, les chapelets, l'eau bénite, les images de la très sainte Vierge, en présence desquels ils n'ont pas répondu ou ne l'ont fait qu'en témoignant leur répulsion, renversant et brisant les **tables** avant de prendre la fuite.

4° Des blasphèmes qu'ils ont souvent proférés contre Dieu et les dogmes sacrés de notre sainte Religion.

5° De leur aveu fréquent qu'ils étaient des **esprits réprouvés**, animés d'une haine implacable pour les hommes, pour la Religion catholique, pour tout ce qu'il y a de bien, et même se détestant entre eux.

Cet argument est suffisamment clair. Aussi nous ne pouvons voir sans stupéfaction que certaines gens, qui se permettent de faire la leçon au pape et aux évêques, n'admettent pas l'intervention diabolique dans le **spiritisme**.

Nous ajouterons cependant quelques développements pour les âmes droites qui recherchent sincèrement la vérité.



Le diable, les saints Pères l'ont reconnu depuis longtemps et tous l'admettent généralement, le diable est le **singe de Dieu**. Il s'efforce de reproduire les œuvres divines, et, ces œuvres exigeant la sainteté, il tient essentiellement à en acquérir la réputation ; aussi

se transforme-t-il souvent en ange de lumière, afin de mieux tromper et de passer pour Dieu lui-même. Voilà pourquoi, de même que le Seigneur désire être en relation avec les hommes, car de son union avec eux naît la grâce qui les déifie; ainsi le démon cherche à entretenir avec eux un commerce qui les entraîne dans le péché et leur inspire peu à peu ses propres sentiments.

Dans tous les temps, Dieu a communiqué avec l'homme, dont il a toujours voulu se faire connaître. Mais si le bien que l'homme tire de ses entretiens avec Dieu est immense, immenses sont également les maux qui lui viennent de ses communications avec le démon. La première femme, l'imprudente Eve, pour avoir conversé avec le serpent infernal, a attiré sur elle et sur ses descendants la colère du ciel. Actuellement c'est Satan lui-même qui, au moyen des **tables parlantes**, se fait le joyeux propagateur de la ruine spirituelle des âmes; et si, tout d'abord, il se montre bon et pieux, ce n'est que pour mieux tromper et réaliser plus sûrement ses perfides intentions.

Dès l'apparition du **spiritisme** en Améri-

que, l'évêque de New-York, désirant être exactement renseigné sur les phénomènes étranges qui faisaient grand bruit à cette époque, s'adressa à un catholique sérieux et instruit, M. de la Roche-Héron, et le pria de vouloir bien assister à une des séances que donnait madame Fox, célèbre spirite de la ville. Celui-ci, obéissant à son évêque comme à Dieu même, s'y rendit en compagnie d'un excellent jeune homme.

Au bout de quelques instants, madame Fox entra, salua les personnes arrivées, les fit asseoir autour d'une **table** placée au milieu de la salle, puis, s'étant assise elle-même, elle dit : « Avant tout, il importe de s'assurer que les **esprits** sont présents ; mais, pour en obtenir la preuve, il convient de garder le silence; peu de temps, du reste, suffira. » Après trois ou quatre minutes de recueillement, on entendit résonner de toutes parts des bruits semblables à ceux qu'auraient produits de légers coups frappés sur des caissettes vides. « Vous pouvez interroger les **esprits**, dit alors Mme Fox, car ils sont ici. »

Effectivement les assistants posèrent de nombreuses questions et obtinrent des ré-

ponses très précises. M. de la Roche-Héron ayant fait, lui aussi, des interrogations sur des choses indifférentes, reçut des réponses très exactes. Mais voici ce qui se passa ensuite, c'est M. de la Roche-Héron qui parle.

« Je demandai alors s'il y avait une vraie religion. Silence absolu. J'eus beau questionner sur le judaïsme, l'islamisme, le catholicisme, le protestantisme, le calvinisme, etc., il me fut impossible de tirer un mot.

« La **médium** se montra plus mécontente qu'étonnée de ce mutisme continu. Les **esprits**, me dit-elle d'un ton quelque peu acerbe, n'aiment pas être interrogés sur la religion.

« Au contraire, répliqua avec animation un vieux bonhomme qui se trouvait là, ils répondent parfaitement sur ce point ; mais il faut savoir les interroger. Et, prenant un air solennel, il se mit à défiler toute une kyrielle de questions dont la réponse suivait avec une rapidité incroyable ; c'était un véritable feu d'artifice.

« Voici un aperçu de ce dialogue.

« — Y a-t-il une vraie religion?

« — Non.

« — Toutes les religions sont-elles fausses?

« — Oui.

« — Tous les ministres de la religion catholique sont donc des imposteurs?

« — Oui.

« — Jésus-Christ est-il Dieu?

« — Non...

« — Dans l'autre vie, tous les hommes sont-ils contents et heureux?

« — Oui...

« — Sont-ils tous bons et méchants au même degré?

« — Oui... »

C'est là un tout petit échantillon des propos abominables, hérésies et blasphèmes, que tiennent les **esprits des tables parlantes**, au milieu d'une foule de bons vivants qui, dans leurs réunions nocturnes, se moquent effrontément de notre sainte religion.

Mgr Élie Méric, professeur à la Sorbonne de Paris, qui est le directeur de la savante *Revue du Monde Invisible*, publie, dans le numéro de décembre 1900, la lettre suivante que lui écrivit un officier français.

« En 1892, j'étais en garnison à Paris. Un

soir, à la pension, nous parlâmes de **tables tournantes,** et mes collègues m'invitèrent à m'unir à eux, après dîner, pour faire une expérience. Je leur répondis que je regrettais de ne pouvoir accéder à leur désir, l'Église réprouvant de telles pratiques.

« Le repas terminé, mes amis prirent place autour d'une **table** ronde. Je m'éloignai d'une dizaine de pas et priai Dieu mentalement de ne pas permettre la réussite de leur tentative.

« Au bout de vingt minutes, comme rien ne remuait, je leur demandai s'ils avaient déjà subi pareille malchance. Jamais de la vie, me répondirent-ils tous en chœur.

« Je leur découvris alors que j'avais cherché à entraver leur action, et j'ajoutai : Essayez encore, si vous le voulez, mais je vous préviens que je vais de nouveau m'opposer à votre succès. Je me retirai donc à quelques pas de là et fis la même prière que précédemment. Trois quarts d'heure s'étaient écoulés que rien n'avait encore bougé ; aussi mes compagnons, absolument stupéfaits, envoyèrent-ils le tout promener, répétant à qui mieux mieux que jamais semblable aventure ne leur était arrivée. Et cependant plusieurs d'entre eux

avaient souvent fait tourner les tables... »

Cet exemple montre une fois de plus l'intervention diabolique dans les phénomènes spirites, et corrobore les preuves que nous avons déjà données.



Le démon étant certainement l'agent invisible dans les tables parlantes, nous croyons utile de rapporter ici l'enseignement de la philosophie chrétienne au sujet du pouvoir dont jouissent les mauvais esprits.

Les démons ont été créés par Dieu dès le commencement du monde, en même temps que tous les autres anges; ils ont donc véritablement la nature angélique, qui, quoique dépravée par leur péché, n'est ni anéantie ni diminuée; et ils sont, par conséquent, de beaucoup supérieurs à l'homme, tant pour la connaissance que pour l'action.

Appuyée sur ces principes, la philosophie chrétienne enseigne les points suivants.

1° Les démons se rappellent parfaitement tout le passé, les choses les plus minimes, les plus éloignées, les plus tombées dans l'oubli,

et ils peuvent en communiquer le souvenir à l'homme qui se met en relation avec eux.

2° Ils connaissent tout le **présent**, même à grande distance et le plus secret, mais manifesté extérieurement de quelque manière ; et ils peuvent faire partager cette science aux personnes qui entretiennent commerce avec eux. En voici, du reste, une preuve récente. Elle m'est fournie par un de mes amis qui m'écrivait de Venise, peu de temps avant le mois d'octobre 1900 : « Il y a deux mois environ, quelques jeunes spirites sortirent tout impressionnés de leur séance. Ils me racontèrent que le **médium**, interrogé sur le sort de l'expédition du duc des Abruzzes, avait révélé la mort du lieutenant de vaisseau Quirini dans les déserts polaires.

« Cette triste prédiction fut, le soir même, écrite en double et placée sous deux enveloppes cachetées. Or, hier, la nouvelle de la disparition du lieutenant Quirini nous est arrivée, et mes jeunes spirites sont venus rappeler à ma mémoire l'affirmation du **médium**. Qu'on ne dise pas qu'il y a mystification, car les personnes qui m'ont narré le fait sont très sérieuses, et, je le répète, la chose m'a

été racontée deux mois auparavant, alors qu'il était absolument impossible de savoir la malheureuse nouvelle.

Comment donc expliquer cela? Très facilement. Puisque les démons connaissent le présent, même à grande distance, ils ont su la mort de Quirini et l'ont communiquée au **médium**, qui l'a transmise à ses jeunes interrogateurs.

3° Les démons connaissent **beaucoup de choses futures.** Non pas qu'ils sachent l'avenir, car *l'avenir appartient à Dieu seul;* mais, comme ils sont des esprits très intelligents, ils forment des conjectures naturelles d'après les affections, les dispositions, les maladies de l'homme, etc., toutes choses qu'ils connaissent parfaitement et dont ils tirent des pronostics, fréquemment vérifiés, qu'ils communiquent aux personnes qui sont en relations avec eux...

Au mois d'août de l'année 1900, Mme Lay-Fonvielle, **voyante** appelée communément Julie, qui laisse bien loin derrière elle la fameuse demoiselle Couesdon et son ange Gabriel, lisait dans l'avenir, disent ses admirateurs, avec autant d'assurance que si elle eût lu dans un livre.

Qu'est donc cette Julie? Un puissant **médium** spirite en relation avec le diable qui lui suggère des prévisions sur les événements futurs. Il se peut *qu'elle ait deviné quelque chose :* qu'elle ait deviné quelque chose, disons-nous, et rien de plus. Si ces conjectures se réalisent, ce ne sera grâce qu'à certains inductions que lui aura communiquées Satan.

Le publiciste Gaston Méry, étant allé la consulter, engagea avec elle le dialogue suivant.

« Que dites-vous du président Loubet?

— C'est l'homme du pouvoir... Je ne le vois pas rester bien longtemps. Il s'en ira de sa propre volonté. Il donnera sa démission en 1901 ou peu de temps avant. Il ne mourra pas assassiné, mais de mort naturelle.

— Que pensez-vous du pape?

— Le pape mourra de faiblesse. Un matin, en entrant dans sa chambre, on le trouvera mort.

— Et le nouveau roi d'Italie?

— Sa destinée est d'être assassiné comme son père.

— Et le czar?

— On attentera à sa vie, mais il ne mourra pas assassiné. Bientôt il va avoir un fils.

— Et Guillaume II?

— Il sera assassiné, mais d'une manière différente des autres souverains. Il mourra d'une mort lente, comme s'il était empoisonné; en tous cas, ce ne sera pas par une balle ou le poignard.

— Et le schah de Perse?

— Il sera assassiné, lui aussi. Personne ne se trouvant près de lui en ce moment dangereux, il se défendra lui-même et portera des coups terribles à son meurtrier. »

« Mme Lay-Fonvielle vit ensuite deux immenses incendies éclater à Paris : l'un dans un théâtre, l'autre dans un des grands magasins de la capitale. Elle fit également diverses autres prédictions : Graves événements concernant le clergé, d'où de violentes discussions qui soulèveront des difficultés à Rome. L'hiver sera humide. — L'Exposition sera la ruine pour un grand nombre. — L'année 1901 verra de malheureux accidents de chemins de fer : l'un sur la ligne de Lyon, avec plusieurs morts; un autre sur la ligne du Midi; mais le plus terrible se produira sur la ligne du Nord. »

Nous verrons si le diable a bien deviné et fidèlement inspiré la commère Julie!

4° Les démons peuvent soulever des poids matériels considérables. Ils peuvent **prendre un corps** humain ou animal, **réel** ou **apparent,** et le mouvoir à leur volonté, sans toutefois leur donner la vie. Ils peuvent exciter au plus haut degré soit l'imagination, soit la sensibilité de l'homme, qu'ils portent violemment à la haine, à la débauche, à n'importe quelle autre passion. Ils peuvent même modifier les sens de l'homme, si bien que celui-ci voit et sent tout le contraire de la vérité; voit blanc, par exemple, ce qui est noir; sent froid ce qui est chaud.

N. B. — Cependant il ne faut pas oublier que 1° les démons ne peuvent accomplir toutes ces choses contre la volonté de Dieu.

2° Qu'ils n'ont pas le pouvoir de faire ce qui surpasse les forces de la nature, comme, par exemple, de ressusciter un mort, etc...

3° Qu'ils ne connaissent pas les actes **purement internes** de l'homme, ni les événements qui dépendent de sa **libre volonté** ou de celle de Dieu. Pour avoir cette connais-

sance, il est nécessaire que Dieu ou l'homme leur manifeste son intention.

III. — **La consultation des tables parlantes est illicite.**

Nous avons prouvé que c'est le **démon** qui fait mouvoir et parler les **tables**. Donc, celui qui assiste à des spectacles de ce genre se met en relation avec le diable et lui rend, par là même, quelque honneur. Or, cette idolâtrie est formellement défendue par le premier commandemcnt de Dieu. Et, admettant que ceux qui consultent les **tables parlantes** sont exempts d'idolâtrie, personne ne peut les excuser du péché de divination. Celle-ci étant une espèce de superstition par laquelle on réclame l'aide du démon, afin de savoir des choses futures occultes, qu'on ne peut connaître par des moyens naturels, comment excuser les **spirites** qui évoquent le diable?

Nous prions le lecteur de vouloir bien consulter sur ce point le savant ouvrage de Pellicani, intitulé : *Les Victimes du spiritisme*, qu'a édité la maison Artigianelli, de Turin; et il verra que nous avons raison.

Que l'évocation du diable dans les **tables**

parlantes soit une faute très grave, il est facile de le prouver par la sainte Écriture, où, parmi les lois que le Seigneur donna à son peuple, on lit cet arrêt divin : « Si quelqu'un se livre aux sortilèges ou à la divination, qu'il soit lapidé, et qu'il gise, sans sépulture, dans son propre sang. » De plus, au chapitre dixième du *livre des Juges*, il est raconté que Dieu, pour punir les Hébreux d'avoir invoqué Baal, qui n'était autre que le démon, les abandonna entre les mains de leurs ennemis, qui les battirent et les taillèrent en pièces.

Les condamnations et les prohibitions formelles d'un grand nombre d'évêques des différentes parties de l'univers catholique prouvent également qu'il est illicite de consulter les **tables parlantes**. Plusieurs évêques d'Amérique, presque aussitôt qu'apparut le **spiritisme**, le dénoncèrent et le défendirent à leurs diocésains. En France, en Italie, en Allemagne, de nombreux évêques prirent les mêmes décisions dans leurs diocèses respectifs,

Enfin, nous avons la défense de notre sainte mère l'Église qui, ayant parlé, a résolu

la question et enlevé toute espèce de doute. Les réponses du Siège apostolique sont autant de règles, qui doivent diriger notre conduite et nous faire repousser ce qu'il condamne lui-même. Or, sans vouloir rapporter toutes ses décisions, dont la première a été donnée par la Sacrée-Pénitencerie, le 1er juillet 1841, nous ne citerons que le décret porté par la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, le 28 juillet 1847, où il est dit « qu'il n'est pas permis d'appliquer des principes et des moyens purement physiques à des choses et à des effets purement surnaturels, afin que ceux-ci se manifestent physiquement ; car ce serait une tromperie tout à fait illicite et approchant de l'hérésie ».

N'est-ce pas précisément le cas des **tables parlantes** et d'autres diableries du même genre ?

Ces **tables** se meuvent, répondent, écrivent ces choses absolument cachées et obscures ! N'est-ce pas un effet **préternaturel**, qui se manifeste physiquement ? Nous retrou vons donc là les deux notes : « **illicite** et **approchant de l'hérésie** » infligées par la Sacrée Congrégation, et nous devons les appli-

quer à la consultation des **tables parlantes**...

Si quelqu'un n'était pas encore suffisamment convaincu de la prohibition de l'Église sur ce point, nous allons citer une des dernières décisions, qui résume toutes les condamnations prononcées contre la théorie des **tables parlantes**.

Voici le cas tel qu'il fut soumis, et la réponse qu'il reçut.

Très Saint-Père,

« Titius, excluant positivement toute convention avec **l'esprit mauvais**, a l'habitude d'évoquer les âmes des défunts. Voici sa manière de procéder. Lorsqu'il est seul, sans autre préambule, il adresse une prière au chef de la Milice céleste pour en obtenir la permission de communiquer avec tel **esprit** déterminé. Quelques instants se passent pendant lesquels il prépare sa main à écrire ; bientôt il la sent mouvoir et se trouve ainsi averti de la présence de l'**esprit**. Il lui expose ce qu'il désire connaître, et la main écrit la réponse aux questions. Les réponses sont en tout conformes à la foi et à l'enseignement de

l'Église sur la vie future. Ordinairement elles exposent l'état où se trouve l'âme de tel ou tel défunt, le besoin qu'elle a de suffrages, des plaintes sur l'ingratitude des parents, etc.

Après cet exposé, on demande si la manière d'agir de Titius est licite.

Mercredi, 30 mars 1898,

« En Congrégation générale du Saint-Office et de l'Inquisition, les E^mes et R^mes cardinaux ont répondu : **Uti exponitur non licere**, c'est-à-dire : la chose telle qu'elle est exposée est illicite.

« Le vendredi, 1er avril de la même année, le Très Saint-Père a, dans son audience ordinaire..., approuvé la décision des E^mes cardinaux. »

Can. MANCINI,
Notaire de la S. C. du Saint-Office.

Nous concluons donc : Si l'Église condamne Titius qui s'adresse à **l'esprit céleste; à plus forte raison** elle réprouve la manière d'agir de ceux qui ont recours aux **tables parlantes.**

DEUXIÈME PARTIE

PHYSIQUE

AVANT-PROPOS

Phénomènes naturels et préternaturels de l'Hypnotisme

Maintenant que nous savons quels sont les phénomènes de l'**hypnotisme**, nous allons en étudier les causes. Celles-ci peuvent être **naturelles** et **préternaturelles**, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Établissons d'abord quelques principes qui

7.

mettront les choses au point et éclaireront notre route.

1° Tous les faits qui peuvent raisonnablement s'expliquer, au moyen de lois connues, doivent être admis comme naturellement possibles.

2° Tout ce qui surpasse les forces de ces lois doit être regardé comme suspect.

3° Tout ce qui contredit ces mêmes lois doit être considéré comme l'effet d'une cause **préternaturelle**.

Mais faut-il rejeter un fait extraordinaire, pour cela seul qu'il est extraordinaire ? Certainement non. S'il est de la dignité de la science de se tenir en garde contre la supercherie et la crédulité, c'est également un devoir pour elle de ne pas refuser d'admettre les faits étranges qu'elle ne peut expliquer ; et si le surnaturel est évident, elle doit le reconnaître généreusement.

Cela posé, nous disons que les phénomènes hypnotiques se divisent en deux classes bien distinctes, suivant qu'ils sont, ou non, du domaine de la nature. Pour simplifier, nous appellerons les premiers : **Phénomènes hypnotiques naturels**, et les seconds : **Phénomènes hypnotiques préternaturels**.

CHAPITRE PREMIER

Phénomènes hypnotiques naturels

Ces phénomènes sont au nombre de trois : le sommeil provoqué artificiellement, le somnambulisme et l'autosuggestion.

I

LE SOMMEIL PROVOQUÉ

Le sommeil naturel peut être déterminé de plusieurs manières : par la vue, par l'ouïe, par les sensations, par la volonté.

1° **Par la vue.**

Le regard fixe et prolongé sur un objet, la contemplation d'un point quelconque de l'espace, même d'un point imaginaire, produisent rapidement de la fatigue avec pesanteur des paupières et sont une invitation au sommeil. Que quelqu'un, par exemple, regarde attentivement un objet brillant placé entre ses yeux, il éprouvera bientôt un strabisme convergent, une fatigue nerveuse, et s'endormira. Évidemment ce sommeil, bien que artificiellement produit, est un phénomène naturel, tout comme le sommeil ordinaire.

2° **Par l'ouïe.**

Le son prolongé et monotone d'un instrument, le murmure d'un ruisseau, un chant langoureux provoquent le sommeil. David, en jouant de la harpe, calmait les accès de fureur de Saül et l'endormait.

3° **Par les sensations.**

Les impressions faibles, uniformes, et successives exercées sur un sens, font naître chez la plupart des individus une certaine torpeur

intellectuelle qui est le prélude du sommeil. C'est ainsi que les oscillations régulières du berceau finissent par endormir l'enfant.

4° Par la volonté.

La seule pensée du sommeil dans une personne, le désir de s'y abandonner, la posture favorable qu'elle a prise dans ce but, font qu'elle en sent peu à peu les symptômes : appesantissement des paupières, engourdissement des nerfs, obscurcissement de l'intelligence et, enfin, impossibilité de rester éveillé.

La cause du sommeil hypnotique peut donc être purement naturelle, de même que celle du sommeil ordinaire, et, pour ce motif, elle est du domaine de la nature.

II

LE SOMNAMBULISME

Le **somnambulisme** est un état maladif consistant dans l'affection des fonctions céré-

brales, et qui est caractérisé par une sorte d'aptitude à répéter durant le sommeil les actes dont on a contracté l'habitude, sans que, au réveil, il n'en reste aucun souvenir. Il est naturel ou artificiel.

Le somnambulisme est **naturel**, quand les fonctions qui sont propres à l'état de veille s'exercent naturellement; **artificiel**, quand elles s'accomplissent durant le sommeil artificiellement produit.

Ces explications données, voyons les effets de l'un et de l'autre.

§ 1er. — Somnambulisme naturel

Outre les sensations qui viennent du dehors, il y en a qui ont leur point de départ dans l'intérieur du corps, c'est-à-dire dans les viscères, et qui, pour cela, sont appelées **viscérales.** Chez certains individus, elles agissent durant le sommeil et affectent leur système nerveux d'une façon toute particulière, en sorte que, celui-ci étant mis en activité, elles produisent les songes ordinaires et les phénomènes du **somnambulisme** dans les sujets prédisposés.

Mais la conscience n'y a aucune part; et c'est si vrai que les somnambules, une fois éveillés, ne se souviennent plus de rien. Les actions qu'ils accomplissent relèvent exclusivement de l'instinct et des mouvements organiques. En d'autres termes, le **somnambulisme** est un pur automatisme agissant par voie d'actes réflexes qui affectent le cerveau, c'est-à-dire par la même voie que les instincts physiologiques.

Par acte réflexe nous entendons : une impression produite par une excitation sur la périphérie ou sur un point quelconque du trajet d'un nerf sensitif, et que celui-ci transmet à sa cellule centrale correspondante. Il en résulte une réaction qui, passant par les éléments moteurs de ce centre, est par ceux-ci transmise à la périphérie au moyen de conducteurs affectés spécialement au mouvement, c'est-à-dire par l'intermédiaire des nerfs moteurs ou centrifuges. Ces derniers alors mettent en activité le muscle, qui est l'agent mécanique du mouvement. Un acte réflexe implique donc, quand son cycle est complet, un appareil périphérique qui reçoit l'impression sensible ; un conducteur centripète ; un

centre de réception, pour ne pas dire, de perception et de répercussion ; un conducteur centrifuge et un appareil de réaction motrice périphérique. Autrement dit, les actes réflexes sont, en notre cas, automatiques, involontaires et souvent inconscients.

Or, dans l'état que nous avons indiqué plus haut, que ce soit le sommeil ou le **somnambulisme**, le sujet est capable d'entrer en relation avec les personnes ou les choses présentes. Beaucoup parlent en dormant et répondent même aux questions qu'on leur pose. L'expérience de chaque jour vient confirmer cette assertion. Sous l'influence mystérieuse de l'agent qui en est le principe, on voit se développer dans le sujet tantôt les facultés intellectuelles, tantôt un sens particulier, le tact surtout, tantôt, enfin, une sensibilité extrême.

Plusieurs de nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le fait de ce religieux qui, une fois les matines chantées vers minuit, se levait, allait dans la salle d'étude, assistait (ou plutôt croyait assister) à l'office ordinaire de son couvent, puis retournait tranquillement se coucher.

Beaucoup se rappellent également cet officier qui, sorti très tard du quartier et traversant une place, aperçut une forme blanche qui se promenait paisiblement. S'étant approché, il reconnut que cette forme n'était autre qu'une noble demoiselle somnambule, qu'il eut la chance de ramener à la maison paternelle et que, en récompense, il eut ensuite comme épouse.

A Gênes, ou, pour parler plus exactement, à Sestri-Ponente, il se produisit, l'an dernier, un cas étrange de **somnambulisme.**

Le 17 du mois de juillet, vers 4 h. 1/2 du matin, un agent de la Sûreté et une femme conduisaient en voiture à l'hôpital un nommé Joseph Zéni, portefaix, âgé de vingt-cinq ans, qui était sur le point de mourir.

Admis d'urgence, il reçut aussitôt les soins attentifs du médecin de service, qui, outre de nombreuses contusions, constata une fracture de la colonne vertébrale.

Deux heures avant, le pauvre Zéni était dans son lit, quand, à un moment donné, agissant sous l'empire du **somnambulisme,** dit-on, il ouvrit sa fenêtre et s'élanca, dans un costume très primitif, sur la terrasse d'une

maison voisine, ornée de fleurs dont le parfum le hantait. Mais il avait mal pris ses mesures et fut précipité dans le vide. Le bruit de sa chute réveilla sa tante, qui, soupçonnant quelque malheur, se rendit en toute hâte à la chambre de son neveu. Lorsqu'elle vit le lit vide, elle descendit dans la cour, où elle trouva Zéni poussant d'horribles gémissements. Grâce à l'aide de quelques voisins charitables accourus à son appel, elle installa commodément dans une voiture son infortuné parent et le conduisit à l'hôpital, où il arriva dans un état désespéré.

Tous connaissent le fait qui arriva à un élève en pharmacie de Milan. Durant ses accès de **somnambulisme,** ce jeune homme préparait les médicaments, corrigeait les ordonnances des médecins, définissait les caractères botaniques des plantes et soutenait même des discussions sur la chimie. On eût dit qu'il était éveillé et vivait d'une vie réelle.

De tous ces exemples nous tirons cette conclusion qui est certaine : Le somnambule peut être en relation avec le monde extérieur et en subir l'influence.

§ 2. — Somnambulisme artificiel

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le sommeil hypnotique se produit absolument comme le sommeil naturel, et, par conséquent, il modifie l'état vasculaire du cerveau de la même manière. Mais, tandis que l'individu est dans une espèce de somnolence, que son intelligence et sa volonté sont endormis, l'acte réflexe veille toujours à un degré plus ou moins élevé, et, d'un autre côté, l'activité cérébrale ne fait jamais défaut.

Si donc, par une sensation viscérale ou extérieure l'acte réflexe est seul provoqué sans participation consciente du cerveau, toute la série des phénomènes du **somnambulisme artificiel** ou hypnotique se déroule par un mécanisme analogue à celui du **somnambulisme naturel.** Et ces phénomènes sont du même ordre et caractérisés par la même absence de volonté, de liberté et, généralement encore, de mémoire. Dans ces conditions, le sujet, lui aussi, est prêt à entrer en relation avec les objets extérieurs, les personnes et les choses, absolument comme le somnambule ordinaire. D'où sa prédisposition

à subir fatalement les influences que favorise sa situation, et principalement l'influence de celui qui l'a endormi et dont le souvenir l'impressionne par-dessus tout.

Cette curieuse analogie entre le **somnambulisme artificiel** et le **somnambulisme naturel,** prouve d'une façon suffisamment claire que le sujet, sans sortir du domaine de la nature, peut arriver au **somnambulisme hypnotique** et en subir toutes les conséquences. C'est donc avec raison que nous classons celui-ci, comme le sommeil, parmi les faits qui sont du domaine de la nature.

III

L'AUTOSUGGESTION

La manière en vogue aujourd'hui d'expliquer l'hypnotisme est d'en attribuer tous les phénomènes à la suggestion, c'est-à-dire à l'influence de l'imagination sur l'organisme humain.

Une idée peut être suggérée du dehors, par une autre personne : c'est la **suggestion.** Mais cette idée peut naître spontanément : voilà l'**autosuggestion.**

Nous avons parlé de la première ; occupons-nous maintenant de la seconde.

Un célèbre docteur du treizième siècle, le franciscain Richard de Médiavilla, nous donne à ce sujet un enseignement souverainement clair. Tout d'abord il se pose cette question : L'imagination peut-elle modifier profondément l'organisme ? Sa réponse est de nature à satisfaire les plus exigeants. Du reste, écoutons-le.

Il commence par un résumé de la doctrine d'Avicenne sur ce point. Quel était donc ce personnage? Avicenne, ainsi nommé en Occident, n'était autre que l'Arabe **Ibn-Sina,** né en 980, mort en 1037, et dont le **Canon** fut longtemps la base des études médicales. C'était un illustre savant, dont le Moyen âge aurait recueilli l'incrédulité, de même qu'il aurait reçu la métaphysique d'Averroès.

Selon lui, tout naturaliste était doublé d'un philosophe : le premier excellait en lui, mais le second était bien faible. Il s'efforça de

toute la puissance de son esprit de découvrir l'origine des choses, ce qu'on appelle les causes, et il montra une rare intelligence. Malheureusement sa croyance musulmane ne sut défendre sa philosophie, péripatéticienne en apparence, contre le panthéisme latent des systèmes orientaux. Un néo-platonisme de mauvais aloi le précipita dans les théories les plus téméraires sur l'âme et sa mission avec le corps. Étrange coïncidence! Notre époque, à son insu certainement, tire d'un long oubli toutes les théories d'Avicenne : certaines explications de faits hypnotiques rappellent ses conclusions scientifiques; sa psychologie et sa cosmologie revivent, sous un autre nom, dans la théosophie des néo-bouddhistes parisiens, qui s'efforcent de faire renaître parmi nous la philosophie indienne.

Or, deux siècles plus tard, Avicenne eut un adversaire terrible en Richard de Middletow, franciscain plus connu des théologiens sous le nom latinisé de Médiavilla. Il enseignait déjà avec une grande distinction dans la chaire d'Alexandre de Halès et de saint Bonaventure, alors que Scot n'était encore qu'un enfant au berceau; et, durant les vingt-

cinq dernières années du treizième siècle, il fut l'interprète le plus autorisé des doctrines franciscaines. Plus tard, à l'Université de Paris et, ensuite, à la jeune mais déjà célèbre Université d'Oxford, ses disciples enthousiasmés lui prodiguèrent les titres de *Docteur solide, éloquent, très savant.*

Maintenant que nous avons parlé d'Avicenne et de son puissant adversaire, Médiavilla, voyons ce que dit ce dernier sur le sujet qui nous occupe.

Tout d'abord, il nous présente un résumé de la doctrine d'Avicenne, qu'il approuve sans réserve. D'après ce philosophe persan, l'âme, indépendamment de tout agent extérieur, peut opérer dans le corps de grandes transformations et lui faire éprouver la sensation de la chaleur, du froid, etc... Une image a-t-elle vivement frappé l'esprit, l'organisme en subit immédiatement le contrecoup, et il se produit un état qui est en relation avec cette image. Ainsi, par exemple, tel malade est persuadé qu'il va mieux, telle autre personne, au contraire, malgré une santé florissante, se croit atteinte de maladie. Que cette conviction prédomine dans leur

esprit, et elle deviendra promptement une réalité : le vrai malade guérira, tandis que celui qui ne l'est que dans son imagination sera pris du mal qu'il se figurait avoir. Et notre frère ajoute, avec une pointe de malice pour les Esculapes de tous les temps : « C'est ainsi que l'imagination a sur la santé une plus grande influence que le médecin avec tous ses appareils et toutes ses drogues. »

Cette réflexion nous rappelle la boutade d'un docteur contemporain : « La majeure partie des médecins, dit-il, font, dans l'exercice de leur art, de la suggestion sans le savoir ; et on peut affirmer qu'ils lui doivent les trois quarts de leurs succès. L'homéopathie n'est qu'une thérapeutique suggestive sur une grande échelle. Les homéopathes guérissent leurs malades, comme les allopathes, non tant par leurs remèdes, que grâce à la foi qu'ils ont dans leurs drogues et à la confiance que leurs clients ont en eux. Prenez ce médicament, disait un célèbre docteur, il vous guérira certainement ; et généralement l'effet justifiait la prédiction. »

C'était aussi le sentiment de Médiavilla et de tous les scolastiques. Les théologiens

d'alors se demandèrent même très sérieusement si beaucoup de recettes médicales, vu leur évidente inefficacité, ne devaient pas être taxées de superstition ! Et Gerson, chancelier de l'Université de Paris, homme souverainement attaché à la doctrine de saint Bonaventure, répondit :

« Il est étrange que les médecins n'aient pas encore enlevé ces recettes de leurs manuels ; cependant tolérons-les, elles ont au moins pour effet de frapper heureusement l'imagination du malade : n'est-ce pas là le meilleur des remèdes ? Ne connaissons-nous pas le proverbe : C'est l'imagination qui guérit ou qui tue suivant l'âge ? »

Ce dicton nous ramène à Avicenne, qui en trouve l'origine dans un fait vulgaire qu'il analyse avec une grande précision : « Placez une poutre par terre, un homme y marchera très facilement ; mais si vous la mettez au-dessus d'un abîme, d'un affreux précipice, vous verrez que ce même homme n'osera, ne pourra plus s'y tenir et que forcément il tombera. Pourquoi cela ? La raison en est que dans le premier cas, le danger n'existant à peu près pas, l'idée d'une chute se présentait

à l'imagination d'une manière faible et confuse; dans le second cas, au contraire, le péril a reproduit l'image de cette chute en traits lumineux dans l'esprit; les organes ont alors cessé d'obéir à l'idée confuse du chemin, ils ont même accéléré les mouvements qui ont fait tomber. »

Il y a des exemples bien plus curieux encore. Avicenne en cite quelques-uns qui épouvanteraient, à bon droit, les darwinistes et les suggesteurs les plus déterminés. Mais nous préférons ceux que le franciscain Richard a pris dans le livre de saint Augustin, intitulé *De Trinitate*. Personne n'a oublié les brebis de Jacob, et tout le monde sait que les femmes enceintes, dont l'imagination est surexcitée par l'amour, impriment sur le corps de leurs enfants la marque de l'objet qu'elles désirent vivement. Aussi les philosophes scolastiques attribuent-ils à l'imagination des parents la ressemblance de la physionomie et cet air de famille qu'on remarque chez tous les enfants d'une même mère.

D'autres faits moins éloignés viennent corroborer l'opinion de Médiavilla. Ainsi, Malebranche raconte qu'une femme, ayant assisté

au supplice de la roue, en fut tellement impressionnée, qu'elle mit au monde un enfant qui avait les membres brisés, comme les condamnés à ce genre de supplice.

Voici maintenant des exemples plus récents :

1° Une femme enceinte jouait, un jour, aux cartes. Elle avait en mains toutes celles qu'il fallait pour gagner, excepté une, l'as de pique. Immense fut son inquiétude tout le temps que dura la distribution. Finalement elle eut l'as si impatiemment attendu ; mais son enfant naquit avec une pupille en forme d'as de pique.

2° Witkowski rapporte avoir vu naître un enfant qui avait un bec-de-lièvre et une oreille imparfaitement formée. La mère attribuait cette anomalie au saisissement qu'elle avait ressenti en voyant un chat dévorer l'oreille d'un lapin.

3° Une femme enceinte de deux mois assistait, un jour, à une opération chirurgicale, l'amputation de l'avant-bras. Elle éprouva une telle frayeur qu'elle accoucha d'un enfant privé de l'avant-bras. Une princesse russe, terrorisée à la vue d'un homme dont un coup

de sabre avait enlevé la main, mit au monde un enfant sans mains.

4° J'ai constaté *de visu* le fait suivant. Une dame de ma connaissance me parlait de sa fille. « Ce qui la défigure un peu, dit-elle, c'est cette tache noire qu'elle a près du sourcil droit. C'est une envie de café. Lorsque j'étais enceinte, j'allai rendre visite à ma mère, que je trouvai occupée à brûler du café. Le parfum m'en parut si agréable que j'en voulus un grain ; mais en le mangeant je sentis que quelque chose de particulier se passait en moi : c'était le grain qui se formait sur le visage de mon enfant. »

5° Un jour de cette année 1901, voyageant en chemin de fer sur la ligne de Cunéo à Mondovi, je rencontrai une dame qui fut ma camarade d'enfance. « Comment se fait-il, lui demandai-je, que, parmi vos cheveux châtain foncé, vous ayez cette mèche rouge ? — La chose, me répondit-elle, est facile à expliquer. La voici en deux mots. Tandis que ma bonne sainte femme de mère était enceinte de moi, elle voulut, à l'occasion d'une fête, régaler sa famille d'un rôti. Celui-ci étant cuit à point, elle alla mettre le couvert dans la salle à manger. Pen-

dant ce temps-là, un maudit chat qu'on n'avait jamais vu, attiré par l'odeur, entra dans la cuisine et sauta sur le rôt. Entendant du bruit, ma mère se hâta d'accourir et se trouva en présence d'une vilaine bête à longue queue rousse, qui se disposait à emporter le dîner si soigneusement préparé. Elle eut une telle peur, elle éprouva un tel déplaisir, qu'elle sentit immédiatement quelque chose d'extraordinaire se passer en elle. Voilà le pourquoi de ma mèche rouge au milieu de mes cheveux châtains. »

Tous ces faits sont authentiques. Voyons maintenant ce qu'en dit la raison.

L'influence que l'imagination exerce sur le corps est attestée par l'expérience et confirmée par la raison. Elle est, d'après Médiavilla, une application de la loi universelle qui soumet les êtres inférieurs aux forces supérieures, la terre au ciel, les sens à la volonté. Cette dernière comparaison, sur laquelle Richard insiste tout particulièrement, prouve qu'il adoptait la théorie d'Avicenne. Mon bras était inerte, un acte de ma volonté a suffi pour le soulever ; que s'est-il donc passé? En vertu de l'union intime des facultés dans l'âme, l'idée

du mouvement, absolument voulue, s'est réalisée par suite de la secousse qu'ont reçue les fibres motrices du cerveau. L'imagination produit un phénomène analogue : l'image fortement imprimée dans l'âme donne une direction déterminée aux courants mystérieux, qui, partant du cerveau, s'en vont par toutes fibres nerveuses porter la vie dans les diverses parties de l'organisme. Telle est, en dernière analyse et laissant de côté les vieilles hypothèses d'esprits vitaux, l'explication d'Avicenne et de Richard.

Saint Thomas est sur ce point du même avis que l'illustre franciscain. De son temps déjà, il connaissait la loi qu'on appelle aujourd'hui loi de l'**hydrodynamisme**; bien plus, il l'a formulée en termes à peu près identiques à ceux de nos philosophes et, mieux encore, il y a mis la précision psychologique. Ainsi, les modernes établissent ce principe : *Toute idée reçue tend à se traduire en acte*, mais saint Thomas a dit : *Toute idée conçue dans l'âme est un ordre auquel obéit l'organisme*, en sorte qu'une vive représentation de l'esprit produit dans le corps la chaleur ou le froid, et peut même arriver à

engendrer ou à guérir une maladie. Et le mécanisme de ce phénomène, le Docteur angélique l'explique, s'appuyant sur ce principe qu'Aristote a formulé en termes passablement énergiques : *L'imagination est dans l'animal un principe naturel de mouvement.*

« L'imagination, dit-il, commande à toutes les forces de la sensibilité, règle les battements du cœur et met en mouvement les esprits vitaux, par lesquels l'organisme tout entier peut être modifié. Elle ne pourrait cependant pas, quelque vivacité qu'on lui suppose, changer la forme de la main, du pied, ou d'un autre membre du corps. » Par ces derniers mots, saint Thomas ne fait qu'effleurer la question si délicate des limites de l'influence de l'imagination, et refuse seulement à celle-ci le pouvoir de modifier la forme extérieure du corps et des organes.

Richard se pose, à ce sujet, une question fort curieuse, qu'il résout comme il suit. « Mais, dira-t-on, il dépendra donc de la volonté des parents de déterminer par un acte d'imagination le sexe de leurs futurs enfants? Pourquoi non? Le succès n'est pas des plus faciles, vu les influences innombrables qui peuvent con-

trarier ces désirs; mais il n'en est pas moins vrai que l'imagination peut être assez vive pour arriver à obtenir ce résultat. » Nous pourrions ajouter de plus amples détails; la délicatesse et la prudence nous interdisent de publier, on le comprend, ce que nos études nous ont appris en pareille matière.

APPENDICE

AU CHAPITRE PREMIER

L'Hypnotisme et le Mal de mer

Le célèbre écrivain scientifique Henri de Parville rapporte que, en 1898, le Dr Goroditsch a fait à la Société de Psychologie et d'Hypnologie de Paris une communication sur le traitement préventif du mal de mer au moyen de la **suggestion** hypnotique. Cette question présente un intérêt capital.

Très complexe est la cause du **mal de mer**, qui, d'après Darwin, est dû au vertige que

détermine la mobilité des objets. On objecte à Darwin que les aveugles eux-mêmes n'en sont pas exempts. Mais la notion du déplace ment des objets environnants peut se faire sans l'intégrité de l'organe visuel ; l'ouïe, le tact, le sens musculaire nous la donnent suffisamment.

Il est certain que le **mal de mer** commence toujours par une sensation de vertige : pâleur, céphalalgie frontale, oppression, sueurs froides, avant d'arriver aux nausées. Les mêmes symptômes peuvent se produire identiquement sur terre. La trépidation du wagon, le fait d'aller à reculons, le défilé des arbres ou des trains marchant dans une direction contraire, le pas balancé du chameau ou du dromadaire, etc., les provoquent fréquemment chez certaines personnes, M. de Varigny, raconte Goroditsch, éprouva un violent **mal de mer**, aux îles Sandwich, durant les secousses du tremblement de terre, le 2 août 1868.

C'est la sensation de la perte de l'équilibre, qui engendre le vertige par où débute le mal. — Observons un marin : il fait corps avec le navire, comme un cavalier avec sa monture, afin de n'en recevoir aucun contre-

coup. Le corps du marin se plie et se conforme aux mouvements les plus désordonnés du bateau : quand un des flancs du bâtiment s'élève, il ploie la jambe du même côté et étend l'autre; si la poupe ou la proue s'immerge, il penche insensiblement son corps en avant ou en arrière. Il finit par prendre ces diverses positions instinctivement en quelque sorte, par le seul effet de l'habitude et de l'éducation.

Mais il faut un certain temps pour que le corps arrive à suivre cette ligne de conduite. Ensuite, la susceptibilité individuelle est excessivement variable. Il y a des personnes qui ne peuvent se garantir du **mal de mer**, tandis que d'autres en acquièrent facilement et promptement l'immunité. Tel qui défie la tempête, succombe sous le remous de l'atterrage. Celui-ci, qui est insensible au ballottement d'un canot, ne peut supporter les lentes oscillations d'un vaisseau ; celui-là sera incommodé sur un navire et non sur un autre. On trouve des gens qui voyagent sans encombre sur l'Océan, et qui éprouvent des nausées sur la Manche ou sur la Méditerranée. Ce sont là autant de prédispositions indi-

viduelles. Cependant on a remarqué que les navires modernes à hélice sont sous ce rapport, plus dangereux que les anciens bateaux à roues, et que les femmes sont plus sujettes au **mal de mer** que les hommes. Ajoutons que la chaleur, le manque d'air, l'encombrement, les émanations de la cale et l'odeur des machines interviennent encore comme autant de causes occasionnelles.

D'après le Dr Goroditsch, le **mal de mer** n'est autre chose qu'un acte réflexe, dont le point de départ est une série d'excitations anormales dues à l'instabilité du bateau en marche et qui affectent les nerfs sensitifs des viscères, les organes et le sens musculaire. Ainsi considéré, le **mal de mer** se rattache à la suggestion hypnotique. Goroditsch a donc pensé que, pour le vaincre, il suffirait de créer un centre de réflexe nopathique, et, guidé par cette idée, il se livra à des expériences dont les résultats confirmèrent sa théorie.

Quatre personnes, deux messieurs et deux dames d'une extrême sensibilité au **mal de mer**, furent soumises à quelques séances de suggestion hypnotique et devinrent absolument rebelles à cette indisposition. L'une

d'entre elles, Mme de D., âgée de trente-six ans, qui habitait sur une plage, ne pouvait, même par le meilleur temps, faire la moindre promenade dans un canot ou dans une barque, sans en être sérieusement incommodée. Or, après une opération hypnotique, elle resta pendant sept heures continues à bord d'une petite embarcation à voiles, par une mer assez agitée, sans ressentir aucun malaise. Un autre, M. B., d'une quarantaine d'années, ne pouvait aller à Londres sans souffrir énormément. Une fois suggestionné, il traversa la Manche dont les flots furieux secouaient le navire à le rompre, et il fut le seul passager qui n'eut pas le **mal de mer.** Les deux autres personnes, ayant employé le même remède, obtinrent semblable résultat.

Devrions-nous alors recommander la suggestion contre le **mal de mer?** Nous ne répondrons pas, pour le moment, à cette question; nous le ferons plus tard, quand nous rechercherons les limites dans lesquelles l'usage de l'hypnotisme peut être permis.

CHAPITRE II

Phénomènes hypnotiques préter-naturels

Parmi les phénomènes hypnotiques, les uns sont conformes aux lois de la nature, les autres sont en contradiction avec elles. Jusqu'ici nous avons parlé des premiers, occupons-nous maintenant des seconds, que nous diviserons en **préternaturels simples** et **préternaturels religieux.**

I

PHÉNOMÈNES PRÉTERNATURELS SIMPLES

Les phénomènes **préternaturels simples** sont au nombre de six, savoir : la double vue, la vue à distance, la pénétration de la pensée d'autrui, l'intuition des maladies internes, la transposition des sens et la prévision de l'avenir.

§ 1er. — La double vue

La **double vue** est la vision qui s'obtient avec le secours, non de l'œil du corps, mais de l'œil de l'âme, laquelle aperçoit directement des objets extérieurs et cachés.

Il y a là l'intervention d'une puissance occulte qui échappe aux lois de la nature. L'œil le plus perspicace, en effet, ne peut arriver à pénétrer les corps opaques, s'il n'est aidé d'un instrument spécial; il rencontre, naturellement parlant, un obstacle insurmonta-

ble, comme le prouve l'expérience journalière. Si donc le sujet voit réellement, il y a évidemment l'intervention d'une cause extranaturelle qui fait que le corps opaque devient transparent, ou qui, débarrassant l'objet des voiles qui le dérobaient, le présente clairement aux regards, ou qui, enfin, en reproduit fidèlement une image visible. Mais, dans chacun de ces différents cas, le **préternaturel** existe certainement.

La réserve que les théologiens ont toujours montrée dans les questions scientifiques, s'est manifestée à propos du phénomène de la **double vue**, c'est-à-dire de la faculté de voir à travers les corps opaques.

D'après Mesmer, le phénomène le plus commun chez les somnambules consiste en ce qu'ils voient l'intérieur de leur corps, et même de celui des autres. Or, cette question était si souvent agitée, au seizième siècle, que les Espagnols avaient donné un nom particulier à ceux qui prétendaient jouir de ce privilège : ils les appelaient **Zahoris**.

Le jésuite Martin Dalrius, homme savant et réfléchi mais quelque peu crédule, assure qu'il connut un de ces voyants, à Madrid, en

1576; et il attribue le fait à l'intervention diabolique. Véra-Cruz, religieux augustin de la même époque, ex-professeur à l'Université du Mexique, vint étudier la chose sur place et montra beaucoup plus d'indulgence. Tout d'abord, il constate que, si on limite ce pouvoir à certains jours fixes, par exemple, au mardi et au vendredi, c'est de la pure superstition ou de la folie. Mais quand arrive le moment de se prononcer sur le fait en lui-même, il hésite ; la physique d'alors ne lui fournit aucune explication plausible de ce phénomène, qui est cependant attesté par des gens dignes de foi.

« Dans les deux systèmes sur la lumière, dit-il, soit que l'œil la projette au dehors, soit que, suivant l'opinion commune, il reçoive l'image venue de l'objet, il est toujours vrai que le corps d'un homme, un vêtement semblent être des obtacles insurmontables. Comment donc les somnambules pourraient-ils voir les objets cachés sous le sol, les lésions internes, les troubles organiques dans leur corps ou dans celui des autres? N'y a-t-il pas là une illusion ou une œuvre du démon? Et cependant, je n'ose me prononcer d'une façon

absolue; car j'ai connu des personnes sérieuses et honorables qui affirmaient voir à travers les corps opaques (1). »

De nos jours les rayons de Rœntgen, dits encore rayons X, ont donné raison au doute prudent du savant religieux. Après ses paroles que nous avons citées tout à l'heure, qu'on ne vienne plus dire que la théologie est intolérante, et que, avec une joie passionnée, elle rejette tout sur le dos du démon. Mais que, d'un autre côté, on ne l'accuse pas de crédulité : le blâme retomberait à plus juste titre sur la science, qui, sur cette question, en est aujourd'hui au même point où l'a laissée Véra-Cruz : elle ne sait qu'en penser.

A propos des rayons X, auxquels nous avons fait allusion plus haut, voici ce que la *Gazette de Mondovi* publiait l'an dernier.

Le journal les *Débats* raconte que, à South-Baintrée, dans le Massachusetts, il y a un jeune homme doué d'une singulière et précieuse faculté. Semblable aux rayons X, que ne peuvent arrêter les corps les plus opaques, son œil a le privilège de découvrir, sans

(1) Véra-Cruz, *De animâ*, lib. II, spec. 2°, t. II.

le secours d'aucun instrument, les objets cachés par n'importe quel obstacle.

La vue de ce jeune phénomène serait tellement claire et pénétrante, que les médecins du Massachusetts auraient pris l'habitude de recourir à son examen, chaque fois qu'ils ont à traiter une maladie interne chez leurs clients.

Voici, à titre d'échantillon, la dernière découverte qu'il vient de faire.

« Un enfant souffrait, depuis plusieurs mois, d'un invincible mal d'estomac. *Du premier coup d'œil*, le **voyant** de South-Baintrée en aperçut la cause : c'était une pièce de monnaie de cuivre toute vert-de-grisée que le gamin avait avalée, chose qu'il n'avait pas voulu dire, de peur d'être grondé.

« Tous les savants du nouveau monde recherchent avec ardeur l'origine de cette merveilleuse faculté.

« *A moins*, dirons-nous, *que ce ne soit là un canard... américain.* »

§ 2. — **La vue à longue distance**

La **vue à longue distance** est pour l'hypnotisé la faculté de voir à des distances infinies,

et cela, en dépit de tous les obstacles. Un hypnotisé, par exemple, est à Turin, et, au commandement de l'opérateur, il se transporte par l'esprit à Rome ou à Paris ; il voit ce qui s'y passe en un palais qu'il ne connaissait pas, mais qu'on lui a désigné ; il décrit l'ameublement des chambres et des salons ; il indique les personnes qui s'y trouvent et ce qu'elles font ; il dépeint la disposition des lieux et, en un mot, toutes les choses telles qu'elles sont.

Dernièrement, Gaston Méry racontait, dans la *Libre Parole*, la visite qu'il fit à une certaine dame Lay-Fonvielle, **voyante** parlementaire.

« Elle m'expliqua, dit-il, qu'il *s'incarnait* en elle un esprit... (*comme si un esprit pouvait s'incarner !*) à qui elle a donné le nom de Julie. Qui est cette Julie ? Elle l'ignore (*pour nous, c'est le démon*) ; cependant elle a pleine confiance en ses enseignements et ses conseils, qui ne lui ont jamais recommandé que le bien. »

C'est toujours la même chose, ajouterons-nous : *le loup sous la peau de l'agneau.* Le diable n'a-t-il pas essayé de se présenter sous

les traits et d'usurper les paroles d'un saint Paul, le docteur des nations ?

« Mais il s'agit d'une consultation. La **voyante** ouvre un livre et lit à voix basse quelques formules mystérieuses. (*N'est-ce pas là le pacte avec le démon?*) Aussitôt ses narines se contractent, ses bras se raidissent, son corps est pris de tremblement nerveux. C'est le moment où l'esprit de Julie (*lisez du diable*) prend possession de son... »

Alors le journaliste commence son interrogatoire et pose différentes questions sur la situation politique.

« Je vois, dit la dame Lay-Fonvielle, de graves événements qui se préparent... et qui acquerront toute leur intensité dans le mois de février de l'année 1901... Jusqu'à cette époque, il n'y aura que de nombreuses discussions et une vive agitation... Mais les événements de février prochain seront le point de départ d'un changement de régime. En 1902, la République n'existera plus, du moins comme elle est organisée maintenant. Il y aura un changement, une revision, une modification de la Constitution. Tout cela arrivera sans qu'il y ait de guerre, dans le sens ordi-

naire du mot. Des troubles éclateront; mais très peu de sang sera versé, et le régime actuel, après avoir résisté, cédera la place à un autre...

« Je vois encore un homme, grand, blond, au teint clair, à la tête énergique... Il est prédestiné!... J'en vois aussi un autre, il est petit et a l'air fort ennuyé. Oh! il ne restera pas longtemps. Tout le monde le déteste, et, comme il en souffre, il donnera sa démission. Ce serait déjà fait s'il avait osé. Il aura pour successeur un homme dont le nom commence par un R...

— Sera-ce Waldeck-Rousseau? demanda Méry, qui se souvenait qu'une autre **voyante**, la demoiselle Couesdon, avait déjà prédit que le successeur de Félix Faure porterait un double nom dont les initiales seraient W.-R.

— Il sera quelque chose de plus qu'il n'est en ce moment, répondit Julie. Il essaiera de faire une espèce de coup d'État. Je ne sais si je m'exprime clairement. En tout cas, c'est le lendemain de la démission du petit homme, qu'il se fera connaître, qu'il se mettra en avant et qu'il croira triompher... Mais le parti de ses adversaires l'emportera... On criera : *Vive*

la patrie! Je vois revenir des gens qui ne sont plus en France. L'agitation sera plus passionnée que cruelle, car les hommes sauront, heureusement, se contenir. On décidera d'arrêter divers personnages très en vue (la **voyante** fait alors deux portraits dans lesquels Gaston Méry croit reconnaître François Coppée et Edouard Drumont, directeur de la *Libre Parole*): mais ces arrestations n'auront pas lieu... ; car ce sera à ce sujet que se produiront les plus vives contestations... »

Naturellement piqué de curiosité, le journaliste voudrait savoir quelque chose de précis sur les événements de la Chine ; il pose donc plusieurs questions à la **voyante**.

Alors celle-ci lui décrit l'horreur des massacres déjà accomplis... comme si elle les avait réellement vus, et elle ajoute : « Trois de ceux dont on a annoncé la mort sont encore vivants. Ils sont prisonniers, soumis à la torture et exposés en public, afin que les Chinois puissent se divertir à la vue de leurs souffrances !

— Voyez-vous une guerre de ce côté-là?

— Une guerre... non! Il y aura évidemment encore du sang versé, mais pas de guerre. Je

vois un accommodement, un traité signé... Cela arrivera bientôt. La Chine sera démembrée au profit de toutes les puissances... »

Gaston Méry poursuivit quelque temps encore son interrogatoire, et les réponses de la **voyante** le convainquirent qu'il se trouvait en présence d'un phénomène exceptionnel.

« Julie, conclut-il, m'a répondu de façon à me prouver qu'elle était réellement douée de double vue! »

Ce second phénomène, comme le précédent, ne relève pas de l'ordre naturel, dont il dépasse les forces : physiquement parlant, il ne peut pas s'effectuer. L'œil ne voit que par le moyen des rayons lumineux qui, partis de l'objet, viennent se refléter dans l'orbite oculaire. Or, à une telle distance, soit que les rayons s'éparpillent dans l'espace, soit qu'ils rencontrent des obstacles invincibles dans les corps opaques interposés, ils ne peuvent arriver jusqu'à l'œil pour y dépeindre sur la rétine les images des objets. L'intervention d'une cause **préternaturelle** est donc indispensable en pareille circonstance.

Cependant les défenseurs du système de la **vue à longue distance** ont recours à diverses

hypothèses, que nous allons rapporter avec les observations qu'elles comportent; car, s'appuyant sur un principe erroné, elles n'ont aucune valeur. Ce sont : l'hyperidéation, le sixième sens, l'affranchissement de l'âme, l'hyperesthésie, le fluide vital et le périsprit.

I. — L'imagination et l'hyperidéation

L'imagination est certainement, selon nous, l'agent hypnotique le plus actif et le plus puissant. Son office est considérable en beaucoup de circonstances. Tous les autres agents psychiques lui empruntent une partie au moins de leur efficacité. En l'espèce, elle est prépondérante dans les scènes du somnambulisme. Mais si considérable et si étendue que soit son influence, elle ne peut nous fournir une explication suffisante des phénomènes qui nous occupent. La raison en est très simple et facile à comprendre. Qu'est, en effet, l'**imagination** considérée au point de vue physiologique? Une faculté humaine. Or, une faculté humaine n'opère que dans la sphère du même genre. Son champ d'action est tout intérieur et circonscrit par le cerveau.

Au contraire, les objets à atteindre sont à l'extérieur, hors de la portée des sens, par où ils parviennent jusqu'à elle. L'**imagination** ne pourrait donc pas en être impressionnée, ni, par conséquent, en donner une idée à l'intelligence, son impuissance physique étant radicale sur ce point.

Alors nos adversaires ont inventé un système véritablement ingénieux. Ce que, disent-ils, l'**imagination** ne peut faire par elle-même, elle a le secret de le produire au moyen d'autres facultés, par exemple, de l'intelligence, dont elle accroît la puissance. Et immédiatement, voilà, pour eux, une hypothèse transformée en une doctrine qu'ils appellent **hyperidéation !**

C'est une espèce d'exaltation intellectuelle, en vertu de laquelle le sujet deviendrait susceptible de phénomènes qui dépassent l'ordre physiologique normal. Les défenseurs de ce système donnent pour raison que l'hypnose supprime le travail nerveux qui s'opère d'habitude pour recevoir et conserver les impressions, et que le cerveau, directement affecté et débarrassé de son mécanisme compliqué, jouit d'une plus grande énergie pour réagir

automatiquement, comme il le fait en cette circonstance.

Cette doctrine est obscure, inconséquente et ne prouve rien; de plus, c'est une assertion gratuite. Amplifier la puissance automatique du cerveau n'est pas augmenter les lumières de l'intelligence, ni agrandir sa perspicacité. Or, dans les phénomènes de seconde vue, comme dans ceux de la vue à distance, c'est l'intelligence qui est en jeu et qui devient capable de perceptions qui excèdent ses aptitudes ordinaires, si on lui attribue un développement nullement justifié. L'**hyperidéation** n'explique donc rien, et vouloir l'affirmer n'est autre chose qu'employer un mot barbare, au lieu d'exposer la question d'une manière claire et intelligible : rien de plus, rien de moins.

II. — Le sixième sens

Mais voici une autre découverte, celle du **sixième sens**. Elle est plus malheureuse encore et non moins curieuse que l'hyperidéation. Il est aussi facile d'en avoir raison.

Le somnambulisme magnétique, disent nos adversaires, nous découvre dans l'homme un

sixième sens, qui était inconnu jusqu'ici. Heureux progrès du dix-neuvième siècle! Comme c'est à juste titre qu'on l'a nommé le siècle des lumières! Le **sixième sens**, beaucoup plus délicat et plus sûr que les cinq autres, ne les exclut cependant pas, il opère avec eux, et il semble que ceux-ci agissent par lui. Dans l'état normal, les cinq sens l'étouffent, en quelque sorte; dans l'hypnose, au contraire, il est le seul en activité et qui dirige tout le système.

La découverte du **sixième sens** n'est-elle pas véritablement merveilleuse? Ainsi, on est en face d'un phénomène physiologique qui embarrasse, qui se refuse à toute interprétation scientifique conforme aux lois de la nature, qui échappe à toute classification du même genre ; qu'importe tout cela? Il y a un moyen bien simple et très facile de surmonter ou d'enlever l'obstacle : le **sixième sens** est là pour produire ce phénomène surnaturel.

Que si quelque savant ne voulait pas admettre ce **sixième sens**, dont il ne trouverait pas l'efficacité suffisante, on pourrait fort aisément lui donner satisfaction : on n'aurait qu'à imaginer un **septième sens**, doué d'une vertu indispensable.

Ce procédé n'est-il pas réellement prodigieux? Avec lui, du moins, toute impossibilité disparaît. Beaucoup, et nous sommes de ce nombre, ne seront pas enchantés de cette explication ; ils ont raison. En effet, la science n'admet (et elle le répète incessamment) que ce qu'elle voit, qu'elle touche, qu'elle a expérimenté; or, qu'on nous dise où elle a jamais vu, touché, expérimenté le **sixième** et même le **dixième sens**? Cette méthode n'est ni honorable, ni scientifique, et cela, d'autant moins que c'est la peur seule du surnaturel qui l'inspire.

III. — L'affranchissement de l'âme

Puisque le sixième sens était impuissant à résoudre la difficulté physique de la distance, il fallait bien découvrir un moyen qui la fît disparaître en rapprochant l'âme des objets. On pensa l'avoir trouvé en inventant le système de l'**affranchissement de l'âme.**

D'après cette théorie, l'âme se séparerait de l'organisme et se transporterait dans les lieux mêmes où elle doit opérer, ou dont elle doit donner la description. Si on en excepte le

miracle, cette hypothèse n'est qu'une joyeuse plaisanterie, une véritable fumisterie. L'âme, unie au corps par une loi naturelle qui la domine, n'exerce ses facultés qu'avec l'aide des organes. Que ce concours lui fasse défaut, elle ne pourra ni voir, ni entendre, ni goûter, ni sentir. Comment donc, étant admis l'hypothèse du transport, entrerait-elle en relation avec les objets éloignés? Elle serait, vis-à-vis de ceux-ci, dans la même situation que, si elle était privée de l'usage des sens, elle se trouverait en face des objets qui l'entourent dans sa résidence habituelle : elle n'éprouverait aucune impression et ne se rendrait compte de rien. C'est ce qui arrive quand les sens sont paralysés.

Les partisans du système de l'**affranchissement de l'âme** prétendent alors que l'âme voit les objets en eux-mêmes et entre directement en relation avec eux. Ils l'assurent, mais, comme toujours, ils n'en donnent d'autre preuve que leur affirmation. Il est bien vrai que ce genre de vision doit être un jour celui de l'âme séparée du corps; mais, de grâce, ne l'oublions pas, il s'agit de l'état dans lequel nous vivons ici-bas. Accorder à l'âme ainsi

placée les prérogatives des purs esprits, c'est vouloir sortir de l'ordre naturel et y introduire le miracle.

D'ailleurs une telle séparation serait la mort du corps. Ensuite, on ne conçoit pas comment l'âme ferait pour y rentrer, pour s'unir de nouveau à toutes ses parties, pour le ressusciter, en un mot.

IV. — L'hyperesthésie

L'**hyperesthésie**, nous l'avons déjà dit, est la surexcitation de toutes les facultés sensitives.

Considérée comme telle, elle communiquerait à chacune une énergie insolite et la rendrait ainsi capable des phénomènes les plus extraordinaires, y compris ceux de double vue.

C'est une nouvelle explication qui n'explique rien, si elle se renferme dans les limites de la nature. L'**hyperesthésie** peut très bien éclaircir les phénomènes accomplis dans la sphère des qualités qui opèrent, ou qui, pour se manifester, exigent plus de délicatesse et de sensibilité de la part des facultés.

Ainsi, un œil pénétrant distingue ce qu'un autre ne voit que confusément, ou même n'aperçoit pas du tout ; une oreille fine entend des sons absolument perdus pour une autre.

Mais l'**hyperesthésie** n'est pas capable d'expliquer les phénomènes qui se réalisent en dehors de la sphère d'action des facultés ; elle ne saurait nous dire comment un rayon lumineux peut arriver jusqu'à l'œil malgré la distance et l'interposition de corps opaques, ni comment un son affaibli par un trop long parcours parvient cependant à faire vibrer le nerf acoustique. Nous sommes donc en présence d'une nouvelle impossibilité physique. Conclusion : l'**hyperesthésie**, comme l'hyperidéation, doit être rejetée.

V. — Le fluide vital

Une invention plus merveilleuse encore que les précédentes, c'est le **fluide vital**, que, de nos jours, on appelle influx nerveux, force nerveuse. Ce serait une substance plus subtile que le gaz et même que l'air, une véritable force rayonnante, dont le cerveau est le générateur. Ce serait par lui que l'âme est en com-

munication avec son propre corps, avec le monde extérieur, et que nos organes fonctionnent. D'après cette hypothèse, ce n'est pas, à proprement parler, au moyen des sens que se voient les objets extérieurs, mais grâce au **fluide vital** que le cerveau dirige sur eux par l'intermédiaire des sens, et qui les enveloppe, pour ainsi dire, de lumière et les rend sensibles. Voilà comment l'homme éveillé perçoit les objets, et c'est de la même manière que le magnétisé entre également en relation avec les objets. Que le magnétiseur demande, par exemple, à son sujet : Que fait le pape en ce moment dans son palais du Vatican ? Le patient dirige alors immédiatement son **fluide** sur le Vatican et, grâce à ce jet lumineux, il trouve, il voit, il décrit tout ce qu'il y a et tout ce qui s'y passe.

Pour produire cet étrange phénomène, l'opérateur n'a pas besoin de manifester sa volonté par un ordre verbal, il peut employer la suggestion mentale. Comme le magnétisé lit dans son esprit par le moyen du **fluide vital**, il exécutera fidèlement sa pensée partout où il sera transporté. Le magnétiseur pourra donc très facilement faire voyager le patient

dans la lune et, par son entremise, savoir ce qu'est cet astre, ce qu'il contient, s'il est habité ou inhabitable, etc., etc...

Ce système, qui est une élucubration d'un esprit exalté, ne donne aucune preuve de ce qu'il avance.

VI. — Le périsprit

Une nouvelle conception non moins extraordinaire, c'est la théorie du **périsprit.**

Le **périsprit**, d'après une opinion modernisée, serait une enveloppe semi-matérielle et inhérente à l'âme, à qui elle sert d'intermédiaire vis-à-vis du corps. Elle n'abandonne jamais ce dernier, et elle le suivra, même après la mort, en quelque lieu qu'il aille résider. Ce système n'est, au fond, autre chose que la résurrection du **médiateur plastique**, qu'avaient imaginé certains philosophes du dix-huitième siècle pour expliquer l'union de l'âme et du corps. Son plus clair résultat est de compliquer le mécanisme physiologique et d'embrouiller davantage la question.

Du reste ce **périsprit** est sujet à de nombreux inconvénients, dont nous ne citerons que les quatre principaux.

1° On ne voit pas beaucoup son utilité, puisque l'âme peut, aussi bien que le corps, agir directement tant sur les organes des sens que sur ladite enveloppe, qui est de la même nature que les organes eux-mêmes.

2° De plus, cette enveloppe est matérielle, et, comme telle, l'âme ne la transporterait certes pas plus facilement que le corps, auquel elle est unie, durant la vie, par des liens indissolubles. Et, à ce propos, nous ne devons pas oublier que ce n'est pas le corps qui suit l'âme, mais celle-ci qui suit le corps ; car elle ne réside réellement que là où il se trouve.

3° Supposé que cette enveloppe soit sortie du corps avec l'âme, comment expliquer qu'elle puisse y rentrer et reprendre son rôle d'intermédiaire ?

4° Dans l'hypothèse du **périsprit**, l'âme se sépare du corps, comme cela a lieu au moment de la mort. Or, le corps étant mort, que deviendra l'âme ? Lui accordera-t-on le pouvoir de le ressusciter ? Nous ne le croyons tout de même pas ; car, pour échapper au surnaturel divin, on créerait le miracle humain au profit de l'âme. Pour résoudre une difficulté, on invoquerait une impossibilité. Exposer un

tel système, c'est le réfuter : il est tout aussi inadmissible que les précédents.

Nous pouvons donc conclure avec raison que si quelqu'un n'arrive pas à expliquer, au moyen des lois naturelles, le phénomène de la vue à distance, la lucidité somnambule qui l'aurait produite durant l'hypnose est complètement en dehors de ces lois.

NOTE

LA FORCE PSYCHIQUE

Avant de terminer la liste des curieuses théories modernes, nous devons mentionner encore la **force psychique**.

La **force psychique** est une force physique commune à tous les hommes. Elle opère à distance et avec le concours d'êtres intelligents affranchis des liens de la matière, mais elle n'emploie pas les âmes des défunts. C'est l'Anglais Crookes qui l'inventa.

Étudions-la, et, ce faisant, nous aurons,

par là même, examiné toutes les hypothèses de fluides nerveux, universels, zoomagnétiques, etc., qui ont entre elles des points de ressemblance et n'expliquent absolument rien, pas plus l'une que les autres.

Crookes établit ces deux principes :

« 1° Les résultats de nos longues et patientes recherches semble prouver incontestablement l'existence d'une nouvelle force adhérente à l'organisme humain, et qu'on peut appeler **force psychique.** 2° Tout homme paraît être doué, plus ou moins, de cette force secrète, qui est d'une intensité différente, capable de variation et de progrès. Quand elle est développée, tout homme peut opérer selon ou contre sa volonté, sans le savoir, sans avoir besoin d'impulsion ni de communication physique, sur les êtres et les objets de toute sorte plus ou moins éloignés. »

A cela nous répondons : *La force psychique n'existe pas et, par conséquent, elle ne peut rien prouver.*

Ce qu'il faudrait nécessairement expliquer, c'est la matérialisation et la nature des **esprits** évoqués, de qui dépendent les phénomènes matériels, sans oublier la moralité des évoca-

tions. Or, la **force psychique** n'explique rien de tout cela; elle est donc complètement inutile. De plus, elle renverse tout le système des **spirites,** dont l'article fondamental est que ces êtres intelligents sont des âmes de défunts évoqués, qui opèrent les phénomènes matériels et intellectuels. Crookes n'est donc pas un **spirite**, mais tout simplement un physicien qui a voulu s'occuper d'hypnotisme. Et si sa **force psychique** expliquait quelque chose, elle le ferait avec la même clarté que les ingénieuses théories de fluide universel, nerveux, sympathique, etc., qu'on a acclamées un jour et qui sont maintenant reléguées dans l'oubli.

La **force psychique** est trompeuse dans sa nature. D'après Crookes, elle devrait être produite par l'uniformité de la volonté du **médium** et de celle des assistants. Or, combien n'y a-t-il pas d'individus qui consultent les **tables parlantes** et conversent avec les **esprits**, sans **médium** ni témoins? Qui donc alors opère les phénomènes? Ce sera donc les **médiums**, et cela, malgré eux, puisqu'il y a absence de volonté. D'autres fois, les volontés sont en désaccord, et cependant les phéno-

mènes ont lieu, bien que l'uniformité fasse défaut. Que conclure de tout cela? Rien autre chose sinon que cette communauté de pensée ne peut rien engendrer. Car, admettant, avec Crookes, qu'assez souvent il y ait uniformité de volonté entre les expérimentateurs et le **médium,** qui pourra croire que cette volonté commune devienne une force matérielle? Qui prétendra jamais que des actes essentiellement simples et spirituels, comme le sont les volitions de l'âme, se transforment en fluide matériel? C'est tellement absurde que, sans contredit, aucun physicien ou métaphysicien n'oserait l'affirmer.

Comment donc peut-on imaginer et dire que certains êtres intelligents se revêtent de cette **force psychique**, et que, par elle, ils se créent un corps, une âme, des habitudes, des passions, ce que quelques **spirites** ne rougissent pas d'appeler une véritable **réintégration?**

Mais, d'où viennent ces fantômes, ces spectres vivants? Sont-ce des âmes de défunts? Non, répondent les partisans de la **force psychique**. Sont-ce des anges? Ils n'en savent rien. Qu'est-ce donc alors? Éclaircissons le mystère. Est-ce si difficile?... Eh bien! ce

sont des démons... Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à considérer que ces prétendus êtres intelligents font les œuvres que la Bible attribue à Satan. Celui-ci, du reste, adopte toujours leur même manière d'agir vis-à-vis des hommes qui ont perdu la foi, mais qui, poussés par un instinct naturel qui les porte à croire à quelque chose, craignent d'accorder leur foi à Dieu et à son Évangile, et accueillent ces fantômes vivants qui se présentent comme l'ami et l'amie de la famille, dont, en réalité, ils sont pour le passé, le présent et l'avenir, les plus mortels ennemis.

§ 3. — La pénétration de la pensée d'autrui

La **pénétration de la pensée,** voilà le problème. L'hypnotisé peut-il, à l'état de somnambulisme, lire dans le cerveau d'un autre les pensées qui s'y produisent?

Oui, répondent les **hypnotisto-spirites,** la question est résolue, grâce à la suggestion mentale.

Un jour, un célèbre hypnotiseur magnétisait une somnambule. Réveillez-vous, je le veux! ordonnait-il à haute voix, et, en même

temps, il disait mentalement : Je vous défends de vous réveiller... — Mais comment! s'écria la patiente toute troublée, vous me commandez de me réveiller, et cependant vous ne le voulez pas!

Et, pour appuyer son sentiment sur la **pénétration de la pensée,** celui qui raconte ce fait en cite beaucoup d'autres qui sont identiques. Les magnétiseurs de la Salpêtrière parlent de la même manière, et croient pouvoir donner la raison physiologique de ce phénomène.

L'hypnotisé endormi pourrait, au moyen de sa clairvoyance, **pénétrer** dans le cerveau du magnétiseur et y découvrir les relations inconscientes de la pensée, par les vibrations des cellules nerveuses et les changements de la physionomie. Cette explication n'explique rien, et, en dernière analyse, elle n'est qu'une affirmation gratuite.

Nous devons, on le comprend, user d'une extrême prudence dans l'acceptation des faits de ce genre, cependant il est très difficile de mettre en doute ceux qui comportent de nombreuses et sérieuses garanties d'authenticité. Admettons, si l'on veut, que quelques

faits soient certains. Mais relèvent-ils de l'ordre naturel ou surnaturel? N'oublions pas que, dans l'ordre naturel, les esprits ne communiquent entre eux que par l'intermédiaire des sens ou de signes extérieurs. Or, quand ceux-ci manquent, tout est mystérieux pour nous dans le cerveau et le cœur de nos semblables. Donc, supposé la véracité de ces phénomènes, un agent supérieur doit être, en pareille circonstance, la cause de la **pénétration de la pensée.**

Tout ce qu'on peut dire contre notre thèse n'est que l'effet d'une hallucination ; on a beau former des hypothèses, celles-ci, restant à l'état d'hypothèses, ne prouvent rien, absolument rien.

La pensée est un acte sublime et spirituel de l'intelligence; elle n'est ni fluide matériel, ni électricité, ni lumière, ni air: elle n'est pas non plus une agitation des molécules du cerveau : c'est prouvé par la saine philosophie.

Quant à ce qui est de transmettre, de lancer, en quelque sorte, une pensée hors de son esprit, c'est chose ni plus ni moins qu'absurde. Qu'un **hypnotiste,** par exemple, entre

donc dans un hôtel et essaie de transmettre, par ses vibrations cérébrales, l'ordre de lui apporter une côtelette. En cent ans, l'onde dynamique ne ferait pas parvenir cette demande au cerveau du domestique, et la côtelette n'arriverait sûrement jamais. Tant qu'il ne parlera pas, personne ne comprendra rien. Or, pourquoi, au contraire, quand on a évoqué un **esprit,** et qu'il y a un **médium** quelconque, les assistants peuvent-ils donner des ordres qui sont fidèlement exécutés?

Ce n'est donc pas la pensée qui se transmet, mais bien une autre cause qui intervient comme facteur. Et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que le **médium** ou la **table parlante** redisent tout bas les pensées des assistants; ils inventent même des choses auxquelles ceux-ci ne pensaient pas et qui leur sont rien moins qu'agréables.

Que penser du miracle continu (que suppose le plus grand matérialiste du dix-neuvième siècle), du miracle de la pensée humaine qui, par les vibrations et le rayonne ment du cerveau, ou (comme il s'exprime) par **l'écorce** cérébrale du **médium** et des assistants, va se transformant en lumière, mouve-

ment, électricité, paroles, fantômes..., et produit ainsi toute sorte de phénomènes? Il faut avoir une fameuse audace pour débiter de pareilles sornettes et pour vouloir les imposer à d'autres qu'aux imbéciles. La physique et la chimie nous parlent bien d'électricité qui produit le mouvement, mais jamais de pensées qui deviennent des forces physiques.

Supposons avec les matérialistes (ce que nous n'admettons pas) que la pensée soit matière, par exemple, un fluide de force nouvelle et inconnue, de force psychique, pour l'appeler par son nom : elle ne pourra jamais, si protéiforme qu'on la veuille, se changer instantanément, sans les conditions physiques nécessaires, en une cause différente de ce qu'elle était.

Un autre miracle, c'est celui qu'on a inventé pour expliquer le phénomène de l'écriture tracée par le **médium**, sous l'inspiration ou la dictée de **l'esprit** évoqué. Le **médium**, dans ce cas, d'après les **spirites**, pense ce qu'il écrit avec le lobe droit seulement de son cerveau, et est ainsi persuadé que ce qu'il écrit ne vient pas de lui, mais bien d'un **esprit** qui le pense et le dicte.

Nous désirerions bien savoir les raisons et les preuves de ce fait véritablement étrange? Pourquoi le **médium** ne pense-t-il qu'avec la moitié de son cerveau? Pourquoi, étant admis que cela soit, s'imagine-t-il que ce n'est pas lui, mais un autre qui pense pour lui? On ne nous donne aucune explication de tout cela. Or, nous pouvons opposer des expériences toutes contraires : nous avons vu et nous voyons des hémiplégiques, c'est-à-dire des gens paralysés de la moitié du corps, qui pensent, veulent et travaillent avec un lobe seulement du cerveau, et qui n'ont jamais cru qu'un autre pensait pour eux.

La théorie de la moitié du cerveau est donc une invention qui ne prouve rien.

Mais la plus grande sottise sur cette question, c'est la création des fantômes **parlants** et **touchants**. Non seulement on les admet et on les déclare intelligents, non produits par la volonté uniforme des spectateurs, mais on cherche à les expliquer.

Selon quelques **spirites**, la pensée du spectateur se transmet au **médium**, et, du second, elle retourne au premier, sous forme d'image. Ils oublient donc que ces fantômes

sont souvent visibles et palpables, que des observateurs sérieux les ont anatomisés, en quelque sorte, et leur ont reconnu des formes absolument humaines, avec nerfs, os, chair, circulation du sang, et les ont vu agir comme des êtres indépendants et libres?

Pour conclure, nous dirons, en employant à peu près les mêmes termes qu'un illustre écrivain moderne qui s'est occupé de l'hypnotisme : Il faut avoir une fameuse dose de patience pour perdre son temps à réfuter de pareilles niaiseries.

Nous en dirons autant des divinations du tristement célèbre Pickmann, ce bateleur qui, après avoir berné dans la perfection les habitants de Turin, alla recevoir une aubade de coups de sifflets à Milan et à Gênes, force trognons de choux à Mondovi, et qui, n'ayant pu exercer son satanique métier à Saluces, dut être, s'il ne le fut pas réellement, emprisonné à Savigliano.

A ce propos nous croyons utile de reproduire une note du *Réveil catholique*, journal qui s'imprime à Mondovi.

« On nous écrit de Mondovi-Piazza :

« Mon cher *Réveil*,

« Dans ton n° 99, du 16 décembre 1900, je trouve quelque chose qui me concerne.

« Voici tes paroles :

« On *nous écrit :*

« Pourquoi, alors que tout le monde parle de Pickmann, le *Réveil* est-il muet comme une carpe ?

« Nous répondons : Pour la réfutation du **spiritisme** et de **l'hypnotisme,** s'adresser au P. Pie-Michel Rolfi, à Mondovi. »

A la suite de cet article, des lettres, des questions, des demandes d'explications m'arrivèrent de tous côtés.

Voici, pour tous, ma réponse sur le sujet Pickmann :

Il s'imprime à Paris un journal mensuel *antispirite*, intitulé : *Revue du Monde invisible*. Or, dans le numéro du 15 décembre 1900, je trouve la lettre suivante, qu'un officier français écrivit au directeur, Mgr Élie Méric, professeur à la Sorbonne et docteur en philosophie :

« Monseigneur,

« En 1888, alors que j'étais en garnison à Poitiers, on publia que le fameux prestidigitateur Pickmann donnerait quelques représentations.

« Je me rendis donc à une séance qui eut lieu dans le théâtre. Assis dans la loge réservée aux officiers, appuyé sur la balustrade, la tête entre mes mains, je concentrai toute mon attention sur ce qui allait se passer. Ce n'était, depuis le commencement, que des tours de physique ordinaires, quand, à un certain moment, Pickmann annonça une expérience de **transmission de pensée.**

« Il devait laisser l'assistance sous la surveillance d'une personne choisie par les spectateurs ; durant son absence, une personne également désignée par le public accomplirait un nombre fixé d'actes bien déterminés ; puis il rentrerait dans la salle, se ferait bander les yeux, saisirait le poignet de n'importe qui l'on voudrait, et reproduirait les faits sus-indiqués.

« L'expérience commença, et elle réussissait si bien que je fus convaincu qu'elle ne

pouvait s'expliquer naturellement. J'eus aussitôt l'idée de m'opposer à ce que je voyais, et j'adressai mentalement à Dieu la prière suivante : Mon Dieu, si ce qui se passe actuellement est diabolique, faites que cet homme ne puisse continuer.

« Au même moment, Pickmann s'arrêta brusquement en proie à une crise terrible, se tordit avec des signes d'une réelle souffrance, et, se tournant vers moi, les yeux toujours bandés, il s'écria : Oh ! que je souffre ! C'est horrible ! L'un d'entre vous vient de contrarier mon succès. S'il savait ce que j'endure, il ne l'aurait pas fait !

« Je restai épouvanté et comme pétrifié durant quelques instants. »

Ici finit la lettre que l'officier français adressa à Mgr Méric, et que j'envoie comme réponse à tous ceux qui m'ont demandé des explications sur les expériences de Pickmann à Mondovi et sur la **transmission de la pensée**, transmission qui est loin d'être naturelle, ainsi que certains fanfarons voudraient le faire accroire.

Que MM. Lombroso, Moleschott, Pickmann, Wandhoob et Cie, qui viennent nous parler de

forces, de vibrations, d'ondes dynamiques et autres choses semblables, grâce auxquelles ils prétendent donner un aspect sérieux à leurs curieuses théories; eux qui définissent la pensée : **un mouvement de la matière accompagné de la conscience**, qu'ils nous disent donc en termes rigoureux et en chiffres exacts quels en sont les points mobiles et leur activité, quels sont les points d'application des forces qui produisent le mouvement, ainsi que la rapidité et la direction qu'elles impriment, etc...

Mais comme ils n'arriveront jamais à comprendre ni, à plus forte raison, à expliquer tout cela, tenons-nous-en à la saine philosophie, et rappelons-nous que **Dieu seul pénètre** toutes nos pensées.

§ 4. — L'intuition des maladies internes

Les somnambules, qui exercent avec une habileté achevée leur lucratif métier, dans les foires et sur les places publiques, donnent, sur une large échelle, des consultations dénuées de toute sincérité, c'est connu de tout le monde. On remet entre les mains de l'une

d'elles une mèche de cheveux fraîchement coupés, une lettre récemment écrite; alors elle les considère, les flaire, affirme qu'elle transporte son esprit vers la personne à qui appartiennent ces objets; puis elle décrit l'organe souffrant, nomme le genre de maladie et indique les remèdes à employer.

Voici ce que nous pensons de cette manière d'agir : ou on est en présence d'un pur charlatanisme, ou l'existence du fait est certaine. Dans le premier cas, nous n'avons pas à nous en occuper; car ces procédés ne sont ni convenables ni dignes de la science, sans parler de la bêtise de ceux qui se laissent attraper. Mais si l'on affirme que ces expériences ont eu lieu maintes et maintes fois, nous ne pouvons pas les révoquer en doute; nous faisons cependant toutes nos réserves, et nous disons : Pour expliquer raisonnablement ce phénomène, il faut nécessairement admettre l'intervention d'une cause **préternaturelle** ou surnaturelle. Semblable science n'est pas dans l'ordre de la nature.

§ 5. — La transposition des sens

Voir avec ses oreilles, écouter avec ses yeux, goûter avec ses mains, lire avec ses pieds, etc., sont autant de phénomènes en contradiction avec le fonctionnement normal des sens.

Si des faits de ce genre étaient bien constatés, on devrait les classer parmi les **surnaturels**. Car aucune loi de l'organisme humain ne peut en rendre compte ; tout en lui, au contraire, proteste contre cette arbitraire attribution. Chaque sens a sa fonction spéciale et aucune expérience n'a démontré jusqu'ici qu'il la partageât avec un autre. L'œil est certainement un instrument admirable d'optique, mais nous ne trouvons en lui absolument rien qui ait une relation avec l'ouïe ou l'odorat. Comment l'œil pourrait-il sentir les odeurs, exercer le tact ?

Cette **transposition des sens** est encore une chose physiquement impossible.

§ 6. — La prévision de l'avenir

Voici la question telle qu'elle est posée par le Dr Richard de Médiavilla :

Peut-on durant le sommeil, prédire l'avenir? Oui, dans certains cas..., non, dans d'autres, répond-il. Et, pour mieux préciser cette division, il rappelle son étude sur le sommeil, ce fait si mystérieux encore pour la science. D'après son sentiment, le sommeil, qui, en apparence, ressemble beaucoup à l'extase, est un état diamétralement opposé à celle-ci. Dans l'extase, il y a l'intensité de la vie intellectuelle qui arrête la vie sensible, tandis que, dans le sommeil, c'est l'exubérance de la vie animale concentrée à l'intérieur, qui suffoque en même temps la vie supérieure de l'âme et celle des relations extérieures.

Richard, en adoptant la formule d'Hippocrate, a autorisé les hypothèses de Cabanis et de Longet. Ces deux docteurs nous montrent l'homme endormi, renfermé, pour ainsi dire en lui-même, employant toute son énergie à refaire son organisme, et sans communication apparente avec le monde extérieur. Suivant l'opinion de Cabanis, ce travail intime consisterait en une série de mouvements cérébraux ayant pour but de transmettre à toutes les parties du système une nouvelle provision d'excitabilité. Aussi en conclut-il

que le sommeil trop prolongé énerve et débilite le cerveau, tout comme une marche exagérée fatigue les jambes.

Cette activité de l'énervation organique qui absorbe les forces de l'âme, a pour résultat l'inertie du corps et, dans les facultés supérieures, sinon la paralysie complète, du moins l'impuissance d'agir avec réflexion et liberté. Avicenne et Richard appliquent ici le principe vérifié déjà dans l'extase : « L'activité intense d'une énergie de l'âme arrête immédiatement l'action des autres facultés. »

Mais que fait l'imagination durant le sommeil? Loin de dormir, elle opère : les songes en sont une preuve évidente; toutefois son action est soumise à deux lois.

La première établit son autonomie absolue, ou, si l'on aime mieux, son affranchissement de toute règle. A l'état de veille, la raison gouverne et fixe, autant qu'elle peut, l'humeur vagabonde de l'imagination..., dans le sommeil, au contraire, la chose est bien différente, c'est l'imagination qui est maîtresse. La raison et la volonté n'exercent plus leur contrôle; les images se multiplient au gré de mille incidents qui, par les cordes nerveu-

ses, réveillent les diverses fibres cérébrales. Et ce désordre, d'après Richard, est une des principales causes qui paralysent l'action régulière de l'intelligence.

La seconde loi affirme l'hyperesthésie de la sensibilité interne : une grande partie des fonctions étant suspendues, la force vitale s'accumule dans les organes qui opèrent, et en double l'énergie. Voilà pourquoi dans les images aperçues en songe, on remarque, même chez les personnes dont l'imagination à l'état normal est très bornée, une vivacité de coloris, une puissance de relief extraordinaires.

Grâce à l'influence combinée de ces deux lois, Médiavilla explique les phénomènes qu'on constate de nos jours; et même, selon lui, la bizarrerie de certains songes a sa source première dans une sensation exagérée de l'imagination. Que durant le sommeil, dit-il, un accident quelconque élève ou abaisse la température d'un de vos membres, vous rêvez qu'il est plongé dans une chaudière bouillante, ou dans un étang glacé. C'est ainsi que, trois siècles plus tard, Descartes piqué par une puce rêvait qu'on lui donnait un coup de poignard.

Certaines prophéties apparentes doivent être expliquées de la même manière. S'il est question de phénomènes naturels dont la cause existe déjà dans les éléments qui agissent sur notre corps, rien d'étonnant alors, que, durant le sommeil, notre organisme plus sensible à cette influence, nous fasse prévoir les changements atmosphériques de jours désignés : notre système nerveux, dans cette circonstance, agira comme un baromètre.

Souvent encore un songe vous avertira d'une maladie qui ne se déclarera que plus tard, mais dont vous portez actuellement le germe en vous-même. Les lésions, les troubles internes, qui passent inaperçus au milieu des mille distractions de l'état de veille, feront, pendant le sommeil, une impression plus vive sur le système nerveux ; l'organe affaibli réclamera plus impérieusement un peu de soulagement, et votre songe vous montrera comme frappé d'un mal qui existe réellement en vous à l'état d'incubation. C'est conséquemment à cela que les plus célèbres médecins, au dire d'Aristote, attachaient une grande importance aux songes de leurs malades.

Un malade, raconte Galien, rêva qu'il avait une jambe de pierre; quelques jours après, cette jambe était atteinte de paralysie. Les médecins actuels sont du même avis que Richard, Avicenne et Galien. Les fièvres ataxiques, le typhus, les convulsions des enfants sont souvent annoncés par des songes; mais, dans ces différents cas, ce qui paraît une prophétie, n'est en réalité que la constatation d'un fait déjà existant.

Richard va encore plus loin. Durant le sommeil, dit-il, un homme pourra combiner des plans, trouver une solution inutilement cherchée pendant de longues heures de veille. Il s'est endormi avec la vive préoccupation d'un problème à résoudre, d'un projet à réaliser: cette idée s'est emparée de son imagination et l'a dominée. Alors l'énergie de cette faculté, déjà surexcitée par le sommeil, se concentre tout entière sur cette idée; celle-ci s'illumine d'une nouvelle clarté, et, à l'improviste, surtout aux heures calmes du matin, apparaît la solution tant désirée.

Reste la question des actions libres: L'homme peut-il les prévoir durant le sommeil?

Avicenne, s'appuyant sur les principes de sa démonologie orientale, l'affirmait d'une façon absolue. « Abandonnée à ses seules réflexions, l'âme, disait-il, ne pourrait pénétrer les libres résolutions d'une autre volonté, mais comme, pendant le sommeil, elle est plus libre et débarrassée des obstacles du corps, elle entre en communication avec les **esprits** supérieurs et peut lire, dans je ne sais quel réflexe de science céleste, les secrets de l'avenir. »

N'est-ce pas là la divination au moyen du commerce avec un autre monde, et, à peu de chose près, la divination telle que le **spiritisme** moderne veut la faire revivre?

Allan-Kardec, le fameux **spirite**, emprunte à Platon la formule suivante de son évangile : « Les **esprits** remplissent l'intervalle qui sépare le ciel de la terre; ils sont le lien qui unit le grand Tout avec lui-même. C'est par l'intermédiaire des **esprits** que Dieu communique avec les hommes, tant durant la veille que pendant le sommeil. »

Notre théologien Richard ne pouvait, comme bien l'on pense, admettre ces relations *naturelles* des âmes avec le monde spirituel.

Il est certain, observe-t-il, que le silence des nuits favorise les relations célestes, et l'Écriture nous parle de songes envoyés par Dieu ou par ses anges. Mais ce sont là des faveurs **surnaturelles**, et il ne faut jamais perdre de vue ces deux vérités : 1° Les résolutions futures des libertés humaines sont cachées à toute intelligence abandonnée à ses seules forces ; 2° le sommeil n'ouvre pas à l'âme le monde des esprits, pour qu'elle en dérobe les secrets.

Ce sont ces maximes qui dirigent actuellement encore l'Église dans l'appréciation des faits, et toute prophétie véritable est par elle considérée avec raison comme un miracle. D'ailleurs, la science, qui est impuissante à attaquer une telle loi, n'a pu, après ses récentes expériences d'**hypnotisme**, faire autre chose que confirmer le grand principe de l'hyperesthésie dans le sommeil et l'absence de tout contrôle de la part de l'imagination.

CONCLUSION

De tout ce que nous avons dit et de la doctrine de Médiavilla que nous avons brièvement exposée, nous tirons cette conclusion : Si beaucoup de faits accomplis durant l'hypnose peuvent être expliqués naturellement, il n'en est pas de même de beaucoup d'autres. Bien qu'ils soient indubitables, il faut, pour en donner raison, recourir à un principe qui n'est pas la nature, c'est-à-dire à une cause **surnaturelle**. Malheureusement, l'expérience journalière le prouve, nos physiologues ne sont nullement embarrassés pour répondre sur ce point. Fiers de leur science, ils préfèrent dire qu'ils ignorent, plutôt que de reconnaître le **surnaturel**. « On ne sait pas exactement jusqu'à quelles limites s'étend le pouvoir de la nature ! » Telle est la phrase sacramentelle admise en haut lieu, et qui sert à voiler la stupeur, ou mieux la honte de la science déconcertée. La véritable raison qu'ils

n'osent avouer est qu'ils ont peur du **surnaturel**... Ils le sentent bien, ils le voient de leurs yeux, ils le touchent de leurs mains; mais le courage leur manque, quand il s'agit de reconnaître sa présence. On dirait que cette vue hypnotise leur intelligence, paralyse leur volonté. C'est que, derrière ce **surnaturel**, il y a Dieu; et, de Dieu, ils ne veulent rien savoir.

Comme notre méthode, à nous, catholiques, est plus raisonnable et plus noble! Au lieu d'abandonner lâchement l'exposition des phénomènes, nous les examinons franchement et nous en rendons compte, sans chercher à fuir les difficultés. Est-il question de faits purement naturels? nous essayons alors de les expliquer. S'agit-il, au contraire, de faits, dont la nature paraît impuissante à débrouiller le mystère? nous appelons le **surnaturel** à notre aide, afin de donner la solution désirée. Il nous répugnerait certainement, pour éviter toute discussion, de recourir à une ignorance affectée, que rien de sérieux ne pourrait justifier. Nous examinons les faits bien en face et sans peur, nous les analysons, nous constatons s'il y a un rapport convenable

entre la cause et l'effet. Si la relation existe, nous nous prononçons résolument en faveur de la nature. Mais si l'effet, loin d'être en proportion adéquate avec la puissance de la cause, la surpasse d'une façon évidente, nous n'éprouvons aucune difficulté à faire intervenir un agent supérieur, et déclarons hautement que le phénomène est **préternaturel.** Tels sont, par exemple, les phénomènes de double vue, de vue à distance, de pénétration de la pensée d'autrui.

Cette méthode est d'autant plus facile pour nous que, d'après la foi, le **surnaturel** est de deux sortes : **diabolique** ou **divin**, suivant qu'il procède d'un principe mauvais ou bienfaisant.

Il peut arriver, en effet, et il arrive réellement, que l'acte soumis à nos investigations laisse à désirer quant à la moralité des circonstances qui l'accompagnent. Parfois cet acte manque de dignité et de convenance; l'objet en est vain, puéril, grossier, indécent; ou bien la mise en scène blesse les bonnes mœurs, favorise le vice; ou, encore, c'est la vérité et la justice qui ont à en souffrir : en de semblables cas, on doit attribuer les faits à un

principe mauvais et diabolique. Quand, au contraire, le fait et sa production sont dignes de la majesté de Dieu; quand les actes n'ont d'autre but que de conduire à la Religion et d'inspirer la vertu; quand les diverses opérations, vraiment merveilleuses, interviennent en faveur de la vérité et de la justice; alors, c'est à la cause divine, à Dieu et à ses anges, que nous en faisons remonter la grâce et la gloire.

A l'aide de ces lumineux principes, il est toujours possible de distinguer l'œuvre de Dieu de celle du démon. Mais, dans les deux hypothèses, le **surnaturel** existe, et il faut fermer les yeux à l'évidence ou le reconnaître. Malheureusement, la passion du scepticisme aveugle souvent les esprits les plus éclairés, des âmes même très droites, et, dans ces conditions, elle les empêche de rendre hommage à la vérité et leur inspire une ardeur infatigable pour la combattre.

APPENDICE

AU CHAPITRE SECOND

Phénomènes télépathiques

Nous avons un autre problème à résoudre. Nous appellerons encore à notre aide notre docteur franciscain : un malheur, qui vient d'arriver à quelqu'un, peut-il affliger un ami éloigné, qui, régulièrement parlant, ne doit pas le connaître en ce moment? Malgré son air de moyen âge, cette question est tout à fait actuelle. Il està remarquer cependant que la science, pour la présenter sans honte à

notre siècle, l'a décorée du nom solennel et pompeux de **télépathie** (1). Et, depuis ce jour, non seulement elle a acquis droit de cité, mais elle a ses ouvrages, ses sociétés, ses revues et ses journaux.

Au mois de janvier de l'année 1891, le critique du *Matin* annonçait à ses lecteurs une nouvelle publication, en ces termes : « Savez-vous ce que c'est que la **télépathie?** Rien autre chose qu'un assemblage de phénomènes très peu connus, et qu'on pourrait appeler : Sympathie à distance. A l'état de veille, durant le sommeil, ou même en rêve, vous avez l'esprit frappé de l'idée d'un événement qui arrive à un de vos amis, dont vous êtes très éloigné. Plus tard, la poste ou le télégraphe vous apportent la nouvelle que, au moment où votre âme voyait cet événement, il s'accomplissait réellement : voilà la **télépathie.** »

Des exemples récents de ce genre et en grand nombre ont été scientifiquement con-

(1) Cette question de la *Télépathie* a déjà été magistralement traitée par MM. Flammarion, le chanoine Lelong et les écrivains distingués de la *Civiltà Cattolica* (années 1899 et 1900). Si nous ne sommes pas complètement d'accord avec eux au sujet de certaines explications, c'est que nous avons dû être conséquent avec les théories que nous avons adoptées.

statés en Angleterre. En France également, on a cité des phénomènes semblables, mais ils n'avaient pas fait l'objet d'une enquête méthodique. C'est pour y parvenir et, d'une manière générale, pour étudier les phénomènes psychiques, que le docteur Darieux a fondé, avec la collaboration du docteur Richet, la *Revue des Annales psychiques*, dont le but, outre le programme officiel, était de rapporter toutes les observations relatives aux faits dits occultes : 1° de **télépathie**, de lucidité, de pressentiment; 2° de mouvements d'objets et d'apparitions objectives.

Plus récemment encore, M. Marillier traduisait de l'anglais les *Hallucinations télépathiques*, ouvrage de MM. Wyers, Gurney et Padmore. Une société pour les recherches physiques ayant été fondée en Angleterre, il y a une quinzaine d'années environ, ces trois écrivains ont consigné dans leur recueil les phénomènes les plus extraordinaires, dont la preuve a pu être établie.

Le problème de notre vieux philosophe est donc loin d'être démodé. Il y a cependant une différence entre sa méthode et celle de nos savants modernes : Tandis que Richard cher-

che l'explication des faits, ils protestent en affirmant qu'eux n'expliqueront rien, quitte à ne pas tenir leur promesse. « Nous serons les humbles et serviles adorateurs des faits, » disait le Dr Richet dans une lettre au directeur des *Annales*.

Sur la question de la réalité des faits, Richard donne la main à Avicenne, dont il adopte l'axiome, emprunté, du reste, au bon sens et à Aristote : *Quod omnes famant, non omnino videtur falsum*. Or, de nombreux témoignages prouvent l'existence de ces phénomènes de sympathie à distance. Inutile pour nous, par conséquent, d'insister sur ce point, puisque la science matérialiste enregistre tous les cas de **télépathie,** que MM. Gurney et Marillier ont cru nécessaire d'appeler du nom bizarre *d'hallucinations véridiques*.

La question d'origine est beaucoup plus intéressante. Le philosophe anglais met de côté les cas de coïncidence fortuite : « Vous étiez, par exemple, en proie à des humeurs noires, vous apprenez ensuite qu'un malheur est arrivé à votre ami : il était alors facile d'établir une relation entre ces deux faits. »

Rien de moins fondé pourtant. Il excepte encore les pressentiments inspirés par des conjectures légitimes. Ainsi, « vous savez que votre ami est dans une réunion où se trouvent ses ennemis jurés; quoi de plus naturel que vous craigniez pour lui? »

Les esprits bons ou mauvais ont également une part, mais très restreinte, dans ces sortes de phénomènes. Et, à ce propos, Richard ajoute une réflexion dont notre siècle ferait bien de tirer profit. « Le démon, dit-il, cherche à entraîner les hommes dans des opinions superstitieuses; cette tristesse, cette inquiétude que vous ressentiez au moment où votre ami, votre parent souffrait, était causée par le démon, dans l'espoir que, la coïncidence une fois constatée, vous attribueriez ce pressentiment aux seules forces de la nature. »

Qu'est-ce donc que le pressentiment?

C'est, selon nous, une prévision que l'on a par suite de la vive appréhension de la faculté imaginative.

Il peut être **rationnel** ou **irrationnel,** suivant qu'il procède de motifs raisonnables, ou qu'il n'a d'autre principe qu'un caprice de l'imagination.

Étant donné ces définitions, nous disons que le pressentiment rationnel ne doit nous émouvoir qu'en raison directe de la valeur des motifs, qui, prudemment examinés, peuvent se tirer des conditions présentes. Et, si souvent ils se vérifient, il faut attribuer ce résultat, non à la force des prévisions, mais à la probabilité de la cause, qui a entraîné celle de l'effet. Quant au pressentiment irrationnel, qui dépend uniquement de l'imagination, il n'a que peu ou point de valeur; car, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on se trompe sur le succès escompté.

Or, ces points une fois établis, reste la grande question : Les cas de **télépathie** sont-ils **naturellement** possibles sans l'intervention des **esprits**? Avicenne affirmait sans hésitation que l'âme peut être impressionnée à distance, bien qu'aucune sensation extérieure n'ait précédé. « Il y a dans l'âme, disait-il, une faculté secrète qui atteint les objets éloignés et imperceptibles à nos sens particuliers. » Le philosophe arabe entendait-il par là une faculté spirituelle qui percevait les faits à distance sans le secours des sens, ou bien un sens plus délicat, capable, par cela

même, de percevoir les impressions venues de très loin? Son langage peu clair ne nous permet pas de décider sur ce point. Cependant le nom d'*estimative* qu'il donne à cette faculté, conformément à la terminologie de l'époque, semble qu'on doive la classer parmi les fonctions de la sensibilité.

Quoi qu'il en soit, ce qui est vrai, c'est que ses disciples ont eu recours à cette seconde hypothèse : « Si éloignée que soit une personne malade, son ami peut, en vertu de cette sensibilité spéciale qui redouble encore la sympathie, éprouver une sensation intime sous l'action des causes qui ont produit la maladie. » Que dire de cette opinion?

Avicenne ne paraît avoir voulu que parler de ce sens exquis; malgré cela, Mesmer lui en attribue la grande découverte! « Il y a dans l'homme, dit-il, un sixième sens, inconnu à Aristote et à tous les philosophes, dont le siège est la matière nerveuse en général et spécialement la substance grise du cerveau, sens d'une délicatesse extrême, qui est directement affecté par les vibrations du fluide universel. » Cependant, comme le fait remarquer le Dr Ochorovicz, Mesmer n'admet pas

la théorie d'un fluide émanant de l'homme. Le fluide existe déjà dans l'univers, pénétrant toutes choses, autant supérieur à l'éther que celui-ci l'est vis-à-vis de l'air atmosphérique; il s'imprègne de toutes les modifications des organismes vivants et les transmet au loin à d'autres organismes suffisamment impressionnables pour les percevoir. Chez les animaux, cette sensibilité, purement cérébrale, compense l'imperfection des sens. Étant en relation avec la nature entière, celle-ci leur fait deviner les directions de l'espace, pressentir les révolutions terrestres ou atmosphériques, et, d'une manière générale, forme une espèce d'expérience inconsciente à laquelle on a donné le nom d'instinct. Chez l'homme, cette faculté, habituellement paralysée par les idées conscientes, ne se manifeste que durant le sommeil normal et surtout pendant l'état de somnambulisme, à la suite d'une torpeur et d'un engourdissement des sens (1).

De nos jours, les *psychophysiciens* n'ont rien trouvé de mieux. Ils donnent cependant à bon marché le fluide magnétique, mais ils

(1) Ochorovicz, *De la suggestion mentale*, p. 467, 480.

ont exagéré jusqu'à l'absurde la théorie d'Avicenne, en admettant la transmission à des distances considérables des vibrations cérébrales.

Voici ce qu'écrivait, il y a quelques années, le Dr Liébault, doyen de la Faculté de Nancy : « Si, sans aucun parti pris, on admet que certaines vibrations transmises par contact, entre endormeurs et somnambules, sont non seulement senties mais comprises par ces derniers, nous pouvons croire que, comme pour de nombreux phénomènes admis par tous, certaines ondulations, qui sont de véritables prolongements de ces vibrations, peuvent être transmises par l'air, être ressenties, par conséquent, et interprétées à de *grandes distances* par des objets éminemment nerveux... C'est chose connue, et l'expérience l'atteste, que les pigeons voyageurs transportés au loin retrouvent leur gîte, sans qu'on sache comment; l'abeille, la tortue, le saumon... sont doués du même pouvoir. Niera-t-on donc à l'homme la faculté élevée d'être apte à recevoir des communications suggestives venues de loin et provoquées tacitement par une action mentale? »

Quelle fut, en face de ces hypothèses hardies, l'attitude de Richard? Il fit preuve d'une modération vraiment admirable, on serait tenté de la dire excessive. Sans doute, il repousse d'une façon absolue toute perception immédiate par l'âme de faits éloignés; pouvait-il oublier le premier principe de la psychologie, à savoir que les sens sont l'intermédiaire nécessaire entre l'âme et le monde extérieur?

Quant à la seconde théorie, professée par les disciples d'Avicenne, il se montre moins résolu : la métaphysique, d'après lui, n'oppose pas une impossibilité complète à cette sensibilité générale qui serait impressionnée à Rome par le mal dont est travaillé un ami à Paris. Il dit seulement qu'il n'a pu en constater l'existence : *Utrum verum sit ignoro*, et, en conséquence, il laisse au lecteur le soin de tirer la conclusion.

Mais, comme s'il avait prévu les étranges applications que les modernes devaient faire de cette transmission à travers l'espace à tous les phénomènes psychiques, il manifeste sa pensée avec précision : Cette connaissance d'un malheur éloigné, dit-il, ne pourrait

s'expliquer que dans le cas où elle serait produite par un agent **surnaturel**, c'est-à-dire par l'influence des éléments (1). »

« Saint Thomas ne fut pas moins prudent sur cette matière, quand il admettait, d'après la physique connue de son temps, que l'air pouvait transmettre l'influence d'un organisme sur un autre ; mais il se hâte de renfermer ce phénomène dans une sphère d'action bien déterminée (2). » On peut conclure de là quel jugement il aurait porté sur les vibrations cérébrales qui, selon le Dr Liébault, transmettent la pensée à une distance de 250 kilomètres, quand les ondulations sont renforcées, chez l'un des sujets par une disposition sensitive exceptionnelle, et chez l'autre par un état souverainement affaibli.

Cependant, comme preuve de la possibilité de la chose, nous allons rapporter un fait assez récent de **télépathie**, qu'ont publié les *Annales de Psychiatrie*.

Au mois d'avril de l'année 1897, le bruit parvint à la Société *Psiche* de Turin, qu'une enfant de cinq ans, demeurant dans une

(1) Riccardus, *loc. cit.*, folio 98.
(2) Saint Thomas, I. L, quæst. 117, art. 3.

commune du Novarais, avait eu une connaissance extra-normale d'une grave maladie dont avait été frappée sa mère résidante à Settimo-Torinese. M. Livius Silva, professeur à l'Institut technique de Casale, fut chargé de procurer des renseignements positifs sur ce sujet. Il se rendit donc sur les lieux, et voici ce qu'il raconte après une sérieuse enquête.

Une femme, nommée Anne Festa, âgée de quarante-deux ans, mère de sept enfants et mariée au sieur Dominique Varretta, négociant en farines, habitait la commune de Settimo-Torinese. Le 14 février 1897, vers midi et demi, tandis qu'elle était occupée à coudre dans la boutique, elle fut terrassée par une maladie tout à fait imprévue. On la transporta sur son lit complètement évanouie, et, depuis, elle ne recouvra ni la parole ni la connaissance.

Une de ses filles, nommé Stella, âgée de cinq ans, vivait alors chez une tante, épouse d'un certain Zucca et institutrice au hameau de Révislate, commune de Vérano, près de Borgoticino. Le soir du même jour où la mère tomba gravement malade, Stella fut en proie à une vive agitation et, à cinq heures préci-

ses, elle s'écria tout à coup : « Je veux aller chez nous. » Ces paroles, comme bien l'on pense, surprennent d'autant plus les époux Zucca, que l'enfant ne parlait presque jamais de ses parents, qu'elle avait quittés depuis cinq mois.

Afin de lui faire passer ce caprice, l'oncle ouvre la porte et lui montre la nuit noire ; mais elle répète encore, quelques instants après : « Je veux aller chez nous », et, cette fois, elle ajoute : *parce que ma mère est malade.*

Les trois personnes étaient tranquillement au lit, quand, entre neuf et dix heures, on apporte un télégramme ainsi conçu : « Mère dangereusement malade, venez, si possible. » Partis par le premier train du lendemain, ils sont à peine entre Novare et Verceil, que l'enfant, pleurant à chaudes larmes, s'écrie : « Ma mère est morte. » Et, en effet, la pauvre femme trépassait le 18 février. Quand Stella fut arrivée à la maison, quelqu'un l'ayant soulevée pour lui montrer sa mère étendue inanimée sur le lit, elle se tourna vers sa tante et lui dit d'un ton de reproche : « Vois, je t'avais bien prévenue que ma mère se mourait ! »

Ce récit est signé par le père et une autre parente de l'enfant, par les institutrices Zucca et Panizza de Révislate, par le sieur Charles Costa, facteur à Settimo ; et le Dr Crolli délivra un certificat constatant la maladie et la mort de la femme Varretta.

M. Flammarion, que certes nous ne suivons pas dans toutes ses explications sur les phénomènes du **spiritisme**, raconte entre autres faits, ceux qui suivent.

1° Mgr Pavie, archevêque d'Alger, était occupé à lire dans son cabinet, quand il entendit ouvrir la porte derrière lui. S'étant retourné, il aperçut une ombre dont les formes suffisamment distinctes lui permirent de reconnaître un de ses anciens paroissiens, mort depuis longtemps, qu'il avait beaucoup aimé et estimé. Il entendit alors distinctement ces paroles : « Vous qui m'avez tant affectionné, secourez-moi ; j'ai laissé une dette à payer (il en indiqua le montant et le créancier), acquittez-la donc, afin que je ne souffre plus. » Le lendemain Mgr Pavie se rendit à l'adresse désignée, et, comme les renseignements fournis par l'ombre étaient exacts, il remboursa la somme due.

2° Un jour, un jeune officier russe, qui s'était rendu à une invitation, chantait une romance s'accompagnant lui-même sur le piano, tout à coup il se leva, le visage pâle, les yeux hagards. Qu'y avait-il donc? Il apercevait une femme d'une rare beauté, qui debout sur le seuil de la porte, lui faisait signe de la suivre. Comme personne, excepté lui, ne la voyait, on essaya de le dissuader, mais ce fut peine inutile; car, le fantôme ayant apparu de nouveau et une troisième fois demandant à genoux qu'on le suivît, il ne put résister et obéit. Après avoir traversé la ville, l'ombre prit la route principale, marcha pendant vingt ou trente minutes, et, arrivée sur le bord d'un fossé très profond, elle disparut. Le lendemain, des officiers et des soldats s'étant mis à creuser à cet endroit, qu'indiquaient quelques pierres placées à la hâte, ils trouvèrent deux cadavres, une jeune femme d'une rare beauté et un jeune homme; c'était un couple qui, durant son voyage de noces, avait été assassiné par le cocher. Celui-ci fut découvert et condamné à mort.

3° Mme Adam, la célèbre femme de lettres, écrivait, le 29 novembre 1898, à Gaston Méry,

qui faisait une enquête sur le merveilleux :

« J'ai été élevée par ma bonne grand'mère, que j'aimais tendrement. Lorsqu'elle fut gravement malade, on me cacha son état ; car, à ce moment, j'allaitais ma fille, et on redoutait pour moi l'impression fâcheuse d'une grande douleur. Un soir, vers dix heures, une simple veilleuse éclairait ma chambre. J'étais déjà endormie quand, éveillée par les cris de mon enfant, je vis grand'maman au pied de mon lit. Oh ! quel bonheur de te voir ! m'écriai-je aussitôt.

« Au lieu de me répondre, elle éleva sa main vers ses yeux, à la place desquels j'aperçus deux grands trous vides. Je sautai précipitamment du lit et courus pour embrasser grand'mère ; mais au même instant, ce fantôme disparut. Je sus, depuis, qu'elle était morte ce jour-là, vers les huit heures du soir. »

4° Le récit suivant, écrit toujours Flammarion, fut fait à M. Enriquet, architecte, en présence de M. Eymar La Peyre, directeur de l'*Indépendant de Bergerac*, par M. Montégout, sous-directeur de la colonie pénitencière de Saint-Maurice (Guyane française) et

camarade d'enfance du député La Mothe-Pradelle.

Un jour, M. Montégout se leva de bon matin pour faire son tour d'inspection dans la colonie. Quand il revint à l'heure du déjeuner, sa femme lui dit : « La Mothe-Pradelle est mort. » Et, comme il ne voulait pas croire cette brusque et triste nouvelle, elle ajouta : « Cette nuit, étant parfaitement éveillée, j'ai vu devant moi La Mothe-Pradelle, qui me serra la main en me disant : je vais mourir, adieu ! » A ces mots, M. Montégout ne put s'empêcher de rire de ce qu'il appelait un rêve de sa femme. Mais celle-ci répétait avec insistance qu'elle ne dormait nullement au moment de l'apparition.

Peu de jours après, M. Montégout invita quelques amis à dîner. Naturellement il raconta le fait à ses convives, qui plaisantèrent agréablement sa femme ; mais il leur déclara qu'il croyait à la réalité de l'apparition et, par conséquent, à la mort du député...

Sur ce, une discussion fort vive s'engagea de part et d'autre, et se termina par la gageure d'un dîner. Six ou sept semaines plus tard, arriva à la colonie le numéro de l'*Indépen-*

dant de Bergerac, qui annonçait que M. La Mothe-Pradelle, député de la Dordogne, était mort dans la nuit du 3 au 4 février 1888.

Aux faits qui précèdent nous ajouterons les deux suivants, que nous a racontés une de nos tantes, Mme Marianne Rolfi-Giailever, bonne et pieuse personne de Mondovi-Bréo.

Jean Pérotti, domestique des époux Rolfi, propriétaires et commerçants à Mondovi-Bréo, s'était pendu, le 15 septembre 1884, dans la nuit du dimanche au lundi. Le lendemain matin, vers 4 heures, Baptiste Turco, serviteur de la même maison, l'ayant aperçu debout sur le seuil de la porte de la rue, courut pour l'interroger, mais celui-ci disparut. A quelque temps de là, le dimanche soir 25 octobre, au premier coup de l'*Angelus*, les époux Rolfi entendirent le poids de la romaine se mouvoir sur le fléau, et le virent marcher tout seul jusqu'à la coche des dix-sept kilogrammes. Au même moment, la lourde porte de la chambre qu'habitait le malheureux suicidé, se mit à aller et venir, comme poussée par le vent, et se ferma brusquement.

Ange Giailever, oncle de Marianne Rolfi, mourait le 17 mars 1890. Dans la nuit, vers

1 h. 1/2 du matin, elle entendit, par deux fois, le bruit d'une personne traînant les pieds. Quelques secondes après, Ange lui apparaissait et lui disait : « Je t'ai fait demander, mais tu n'es pas venue à temps ; maintenant je suis mort et ne puis faire de testament. » Le lendemain, en effet, on apprit qu'il était réellement trépassé et *ab intestato*.

Le journal de Budapest, *Pester Lloyd*, racontait, l'an dernier, le fait suivant qui se passa à Grosswardein.

« Marc Rosenberg, marchand ambulant d'Herfsed, entreprit, ces jours derniers, une tournée pour ses affaires dans les environs. Comme il n'était pas revenu à l'époque indiquée, sa femme était dans une vive appréhension à son sujet et craignait qu'un malheur ne lui fût arrivé. Cette angoisse la poursuivait même pendant son sommeil, si bien que, l'autre nuit, elle rêva que son mari avait été dévalisé et brûlé. Réveillée en sursaut, elle fit lever ses enfants, leur recommandant de prier pour leur père. Le lendemain, elle se mit à la recherche dans le bois voisin, et, à l'endroit précis qu'elle avait vu en songe, elle

retrouva le bâton de son époux à côté d'ossements carbonisés.

« Jusque-là, Rosenberg n'a donné aucun signe de vie, et on ne doute pas que ces os carbonisés ne soient ceux du malheureux marchand. Quant au songe de sa femme, les médecins y voient un cas de **télépathie.** »

Autre fait à attribuer, non aux **esprits**, mais au phénomène de la **télépathie**, dans le sens que nous indiquerons plus loin.

M. Pierre Bessi publia, en 1900, dans sa revue la *Scène illustrée*, un récit dont la sincérité est manifeste, à la simple lecture. La voici telle quelle.

« Il y a environ deux ans, je m'alliai, par suite de mon mariage, à une modeste, mais ancienne famille établie dans un petit pays de l'Ombrie. Durant mes fréquentes visites, il m'était souvent arrivé d'entendre parler, par ma future belle-mère, ma fiancée et les personnes de service, d'**esprits** qui signalaient leur présence dans la maison. Bien qu'elles affirmassent la chose avec un grand sérieux et avec la tranquillité de quelqu'un qui est habitué à une chose, je m'amusais beaucoup de ces propos, et me disais à part moi-même que

ces braves gens devaient être un peu exaltés et doués d'une fameuse dose de superstition pour commettre de semblables bévues dans l'interprétation de phénomènes qui, selon moi, relevaient de la cause la plus simple.

« Quand je fus marié, ma femme qui, auparavant, était la première à ressentir les fréquentes manifestations spirites, lorsqu'elle demeurait chez elle (nous nous étions établis à Milan), n'eut plus occasion de m'entretenir de ce sujet. Et comme, un jour, je l'interrogeais de mon ton moqueur, elle me répondit que, depuis qu'elle avait quitté son pays, les **esprits** ne l'avaient plus inquiétée. Il n'en pouvait être autrement, ajouta-t-elle, tout dépend de la maison... Je partis d'un joyeux éclat de rire, comme de coutume.

« Mais voici que ma femme est atteinte d'une maladie tout à fait imprévue. Ses parents, qui avaient eu de ses nouvelles la veille, ne pouvaient pas se douter de ce fâcheux incident. Or, avant que le médecin fût arrivé pour voir de quoi il s'agissait, je recevais un télégramme de mes beaux-parents qui, plongés dans la plus grande inquiétude, *me réclamaient des renseignements sur la maladie de leur fille.*

« Je restai certes très surpris.

« — Tu leur avais donc écrit que tu n'étais pas bien? demandai-je à ma femme.

« — Mais non. Au contraire, j'ai ajouté à ta lettre toutes sortes de bonnes choses qui confirmaient tes dires...

« — Alors, comment cela se fait-il?

« — Il n'y a rien d'étonnant : *Ils ont senti.*

« Et elle me dit cela du ton le plus naturel du monde.

« — La maladie menaça de prendre une mauvaise tournure ; heureusement elle changea bientôt de caractère, et la convalescence s'avança rapidement. Entre temps, j'appris de mes beaux-parents qu'ils *avaient réellement senti la maladie.*

« Quoique la chose me semblât extraordinaire, je l'attribuai, comme d'habitude, à un hasard étrange ; mais j'y repensais souvent...

« Au mois de décembre dernier, ma femme et moi étions retournés auprès de sa famille. Un soir, nous devisions joyeusement autour d'un bon feu qui pétillait dans la grande cheminée de la cuisine, quand un coup très fort, pareil à celui d'un fusil tiré dans la pièce même où nous étions, nous fit tous tres-

sauter. Après le premier moment de stupeur passé, nous cherchons à nous rendre compte du fait et commençons par voir s'il ne s'agit pas d'un mauvais garnement ou de quelque chose de pis.

« Mais la porte est bien close, et, dans les chambres, il n'y a pas âme qui vive. L'un de nous monte dans les étages supérieurs, moi, je descends dans la cave : rien, absolument rien. Nous regardons les fusils ; ils sont bien tous chargés... Quand nous rentrons dans la cuisine, nous sentons une forte odeur de poudre qui nous oblige à ouvrir les fenêtres.

« J'étais vraiment stupéfait, mais je fus bien plus surpris de remarquer chez mes parents, non de l'étonnement, mais un douloureux abattement.

« Il régna pendant quelques instants un profond silence, que je rompis le premier.

« — Mais dites-moi donc ce que vous avez.

« — Tu finiras par croire, soupira mon beau-père.

« Je ne répliquai pas, j'étais impressionné.

« — Eh bien ! continua-t-il, ce coup est de mauvais augure.

« — Allons donc ! m'écriai-je à mon tour, tout cela n'est que de la superstition.

« Il haussa les épaules d'un air de mauvaise humeur.

« — Superstition ! s'écria-t-il peu de temps après ; je parle par expérience, par une expérience bien douloureuse, hélas ! Tu dois savoir que ce n'est pas la première fois, et que, en pareil cas, un malheur a toujours frappé notre maison. Huit jours avant que ma pauvre sœur mourût, nous avons entendu le même coup. Vous en souvenez-vous, dit-il en s'adressant à sa femme et à la vieille servante, qui, toutes deux, firent un signe de triste assentiment ?

« — Et la mort de mon premier enfant ne fut-elle pas, quinze jours auparavant, annoncée de la même manière ?

« Je n'osais encore ajouter une foi absolue à ces paroles ; cependant je me sentais troublé.

« Un religieux silence régnait de nouveau dans la chambre, quand il fut interrompu par un coup de sonnette. J'allai ouvrir la porte et me trouvai en face d'un cousin de mon beau-père, propriétaire aisé qui demeure à l'extrémité opposée du pays.

« L'air sombre et épouvanté, il entra sans même me souhaiter le bonsoir, et ses premières paroles furent : N'avez-vous rien entendu, vous autres? Tous, moi compris, nous répondîmes, sans même lui donner le temps de finir sa demande : Tu as donc entendu quelque chose?

« — Oui, un grand coup de fusil, au moment où nous étions après dîner.

« Le bref récit qu'il fit mit le comble à mon trouble. Cette étrange coïncidence de deux faits si semblables et accomplis en même temps, me remplissait d'une vague terreur. Cependant je ne voulais pas admettre encore que les **esprits** y fussent pour quelque chose.

« Durant les jours suivants, la conversation ne roula que sur ce sujet. Mais tout ce qui était arrivé avait répandu sur la famille entière une muette inquiétude, que chacun s'efforçait vainement de cacher. Deux semaines s'écoulèrent ainsi. Un soir (je me le rappelle fort bien), j'étais occupé à écrire les dernières pages d'un opuscule en cours de publication. Il était déjà nuit close et, au dehors la pluie tombait à verse. Interrompant mon

travail pour me reposer un peu, j'allumai une cigarette et m'étendis tranquillement sur mon fauteuil, m'amusant à regarder les bleues spirales de fumée qui se reflétaient dans une glace placée devant moi.

« Ma cigarette était à demi consumée, quand je m'aperçus que la lumière de ma lampe diminuait insensiblement. Je me levai pour moucher la mèche, mais celle-ci, qu'une croûte charbonneuse faisait adhérer aux parois du tube de cuivre, fusa et s'éteignit tout d'un coup.

« Au lieu de me trouver dans l'obscurité, comme je devais m'y attendre, quelle ne fut pas ma surprise de constater que la chambre restait éclairée par une faible lumière de couleur jaune ! Je me retournai pour voir si elle ne provenait pas d'une pièce voisine ; la porte était bien fermée. A mon étonnement qui grandissait à chaque instant se mêla un vague sentiment d'effroi. Je ne pouvais me décider à quitter mon cabinet et demeurais immobile sur mon fauteuil, tenant entre mes doigts ma cigarette à demi éteinte. Machinalement je fixai de nouveau mes yeux sur la glace et m'aperçus qu'elle réfléchissait une lumière encore

plus vive, ainsi que l'image d'une chambre et de meubles qui n'étaient certainement pas les miens. On eût dit que, au lieu d'un miroir, c'était une ouverture qui donnait accès dans une autre pièce. Je crus rêver et restai comme en extase devant cet étrange phénomène.

« Alors je vis s'avancer une vieille femme, que je reconnus pour la tante de mon beau-père, la mère de mon cousin qui était venu nous trouver le soir de ce jour mémorable où nous avions entendu dans la cuisine le sinistre coup de fusil.

« Après s'être assise près d'une petite table, elle sortit du tiroir quelques feuilles de papier et se mit à écrire lentement. Elle avait l'air tranquille, mais son occupation l'absorbait tellement qu'elle ne leva pas les yeux. Quand elle eut fini, elle plaça son papier sous enveloppe et renferma le tout dans le tiroir; puis, ayant renversé sa tête sur le dossier du fauteuil, elle parut peu à peu s'endormir.

« Je ne voulais pas laisser échapper le moindre détail, et, malgré une sueur froide qui me glaçait, malgré un tremblement fiévreux qui agitait tout mon être, mes yeux ne pouvaient se détacher de cette glace.

« Cependant la lumière qui s'y reflétait baissait mystérieusement, comme si celle qui éclairait la chambre où la vieille dormait allait s'éteindre : je fus bientôt, en effet, plongé dans l'obscurité la plus complète.

« Cette scène m'avait rempli d'une réelle épouvante. J'aurais voulu me lever, m'arracher à cette pénible solitude ; mais je ne le pouvais ni ne l'osais. Combien de temps restai-je ainsi, je ne saurais le dire ; mais il est certain que le jour m'aurait surpris dans mon fauteuil, si ma femme, voyant que je tardais autant à me coucher, n'était venue me tirer de là...

« Vous direz peut-être, Messieurs, que c'est un simple phénomène d'hallucination... Moi aussi, le lendemain matin, après un sommeil court et agité, je pensais comme vous. Mais je vous dirai que, au bout de quelques minutes, on vint m'annoncer que la vieille femme, que j'avais vue dans la glace, avait été trouvée morte, la même nuit, dans le fauteuil où elle me semblait s'être endormie, et que, dans le tiroir de la petite table, on découvrit son testament olographe. »

Autre fait : *Les gémissements d'une morte.*

Le fait s'est passé, en 1900, dans un établissement de Turin. Une femme, qui habitait cette maison, mourut tragiquement d'une cause inconnue; et, le lendemain, on ne trouvait que son cadavre encore chaud.

Quelque temps après, alors que la douloureuse impression de ce triste événement était calmée, un domestique était occupé à balayer de très bonne heure, comme d'habitude, quand il entendit un gémissement qui lui semblait partir de l'endroit où s'était produit le fâcheux accident.

Tout d'abord, il crut à une erreur de sa part et continua son travail; mais un nouveau gémissement, plus expressif et semblable à celui d'une personne mourante, le détermina à courir immédiatement vers le lieu d'où paraissaient venir les plaintes. A peine y était-il arrivé que celles-ci, à son grand étonnement, se répétaient dans la chambre voisine. Il s'y précipita, tout y était en ordre et apparemment tranquille. Au moment où il allait se retirer, le même bruit se fit entendre d'un autre côté. Nouvelles recherches, résultat identique : on eût dit que la voix voulait échapper aux poursuites du brave homme.

Puis, tout cessa sans qu'on pût connaître la cause de cet étrange phénomène.

Le lendemain matin, la chose se renouvela absolument comme la veille. Les jours suivants et durant assez longtemps il en fut ainsi, à des intervalles irréguliers, mais toujours à la même heure à peu près et avec les mêmes caractères. Du reste, le domestique ne fut pas seul à constater le fait. Une autre personne, qui logeait près de l'endroit d'où provenait la lugubre voix, affirma avoir remarqué plusieurs fois cette singularité. Deux questeurs, qui se trouvaient, un jour, en inspection dans ces parages, ayant entendu un bruit insolite et soupçonnant quelque sinistre, interrogèrent les personnes du voisinage et se livrèrent à des recherches qui n'aboutirent à rien. Ce curieux phénomène cessa complètement, quand le curé de la paroisse, au cours de ses visites pascales, eut béni le local.

Et, puisque nous sommes sur ce sujet, parlons aussi des **dames blanches** et **noires** qui président aux destinées des grands de ce monde. Nous allons simplement rapporter les faits, nous réservant d'en donner plus loin l'explication, qui s'applique aussi bien au sei-

gneur qu'à l'humble bourgeois, à l'aristocratie qu'au peuple...

Commençons par la maison d'Autriche, où, d'après une tradition populaire, une **dame blanche** apparaît chaque fois qu'une catastrophe est imminente. Cette apparition est le triste présage d'un malheur qui doit frapper, à bref délai, un membre quelconque de la famille impériale.

Parmi les douloureux événements qu'on prétend avoir été annoncés à la maison de Habsbourg, il convient de mentionner le spectre qui, en 1889, se montra pour prédire la mort de l'infortuné archiduc Rodolphe, qui succomba mystérieusement dans la forêt de Meyeling.

Le bruit courut que l'empereur ajoutait foi à cette croyance, à tel point que, lors de la dernière apparition de la **dame blanche**, au château de Schœnbrun, où celle-ci aurait été aperçue par une sentinelle dans la nuit du 24 avril 1898, il serait devenu tout pensif et aurait fréquemment répété à ses familiers qu'il attendait impatiemment le terme de l'année.

Ce fut le présage d'un malheur. En effet,

l'impératrice Elisabeth, qui se trouvait à cette époque à Kause, se promenait, un matin, sur la terrasse du *Grand Hôtel*, quand elle vit apparaître devant elle une **dame vêtue de blanc**, qui la regarda d'une manière étrange et se retira immédiatement sans laisser aucun indice. Dans l'après-midi, l'impératrice, jugeant de mauvais augure cette vision qui l'avait fâcheusement impressionnée, donna l'ordre de partir pour Genève : c'est là qu'elle trouva la mort.

Les **dames blanches** tiennent aussi une grande place dans les légendes de l'Allemagne, et, dans le passé, elles inspiraient une véritable terreur, tant au peuple qu'à la noblesse. On peut dire que chaque famille aristocratique a sa **dame blanche**. La maison royale des Hohenzollern a donc la sienne, qui se montre, paraît-il, chaque fois que la Parque doit y trancher le fil de la vie d'un prince. La veille de la mort de Guillaume Ier, et la veille de celle de Frédéric III, on la vit errer dans les salons du palais de Berlin.

Mais les deux **dames blanches** des maisons d'Autriche et de Prusse ne se ressemblent point.

La première a l'aspect d'une jeune femme pâle, merveilleusement belle, enveloppée d'un long voile blanc; tandis que la seconde est d'une laideur à faire peur. Elle tient, dit-on, un balai à la main; aussi le peuple l'a-t-il affublée du nom de *la Balayeuse*.

Voyons maintenant quelques légendes qui courent dans la Grande-Bretagne.

Il existe, en Irlande, une tradition qui attribue à certaines familles, d'une origine très ancienne et d'une souche distinguée, le privilège d'avoir une *Bauschié* ou fée domestique, qui apparaît versant des larmes pour annoncer la mort prochaine d'un des membres de la maison. Plusieurs familles des montagnes de l'Écosse prétendent aussi avoir leur fée. Il n'est pas jusqu'à la maison royale d'Angleterre qui, suivant la renommée, n'ait également sa **dame blanche**, qui se montre dans les environs du lieu où doit mourir quelque prince ou princesse.

Et, à ce propos, voici un fait qui s'est passé en janvier 1901, tout récemment par conséquent, et qui a vivement intrigué la presse anglaise. Plusieurs témoins oculaires affirment avoir vu, durant les dernières nuits de l'année

écoulée et dans les environs du palais d'Osborne-House, un fantôme enveloppé d'un voile blanc, qui poussait des cris lugubres et perçants, semblables à ceux dont on a coutume d'annoncer le trépas des Hannover. Or le triste présage se vérifia ponctuellement.

On ajoutait que la famille royale admettait cette croyance, et que la reine Victoria, ayant appris le fait, qu'elle avait, paraît-il, constaté elle-même et qu'elle prenait grand soin de cacher, en resta profondément impressionnée.

« Ces légendes, dit un journal libéral, dans son numéro du 28 janvier 1901, sont-elles fondées en tout ou en partie seulement?...

« Il appartient à la science, à la science véritable, large dans ses vues, prudente dans ses jugements, de séparer le bien du mal et de nous donner une réponse. »

Or nous qui avons été élevés selon les principes de la saine philosophie chrétienne, nous répondons :

Est-ce que Dieu, dans sa miséricorde, ne peut pas manifester l'heure de la mort, par le moyen de ses anges ou de toute autre manière? Est-ce que, du reste, il n'en a pas agi

ainsi pour un grand nombre de saints, ses plus fidèles serviteurs?

Nous avons cité de préférence les faits ci-dessus, parce qu'ils nous viennent de personnes dignes de foi et que nous connaissons particulièrement. Nul n'est certainement obligé d'admettre qu'ils sont arrivés tels qu'ils sont racontés; cependant il y a un fond réel dans ces impressions, dans ces sensations, dans ces observations, et il ne serait ni logique, ni honnête, ni scientifique de nier le tout, sous prétexte que l'explication en est difficile. Ces différents cas et d'autres semblables ne doivent pas être attribués à l'hallucination.

Lorsqu'une apparition se montre dans un costume inconnu de l'observateur, mais que le défunt a porté, l'hallucination ou l'autosuggestion ne se peuvent expliquer.

Quand un mort vient vous prier de payer une dette que vous ignorez, ces deux hypothèses sont également hors de mise.

Un enfant de cinq ans qui voit une apparition, ne peut être accusé d'erreur imaginaire.

Un fantôme qui conduit une société sur le théâtre d'un crime, où celui-ci est découvert, ne peut être une hallucination.

Une personne qui, couchant dans une chambre, fait le portrait exact de l'ancien locataire qu'elle n'a jamais connu et qui est mort dans ce local, ne peut être taxée d'illusion.

Certes ces observations n'ont pas la force rigoureuse des démonstrations mathématiques, ni des expériences de physique et de chimie. Mais déclarer qu'elles ne sont que des sensations imaginaires de cerveaux malades, serait évidemment une erreur, d'autant plus que, généralement, elles ne viennent pas à la suite de préoccupations de l'âme, mais se présentent inopinément, à la grande stupéfaction des observateurs.

Ces préliminaires établis, nous allons, avec les données de la vraie philosophie, expliquer, autant que le peut l'esprit humain, le phénomène de la **télépathie**.

Définition. — D'après les faits racontés plus haut, on voit que la **télépathie** est une impression reçue de loin et qui est véhiculée on ne sait comment. Ses éléments constitutifs sont au nombre de trois : l'**agent**, le **patient** et la **distance sans moyens externes de**

communication. L'agent serait un **esprit**, et le **patient** les personnes qui voient cet **esprit.** Le célèbre Flammarion, traitant ce sujet, s'exprime ainsi : « Le mot **télépathie** est connu du public depuis plusieurs années. Étymologiquement parlant, il est formé, comme les noms de télescopie, télégraphie, téléphone, etc., de deux mots grecs, savoir : **telè :** éloigné, et **pathos** : sensation. **Télépathie** signifie donc simplement être averti par une sensation quelconque d'une chose qui se passe au loin (1). »

Différentes espèces de télépathie.

Il y a trois espèces de **télépathie.** La première embrasse les actions idéales, sous laquelle dénomination on comprend les pensées, conseils, ordres, connaissances intellectuelles et imaginations que l'agent transmet au patient, éloignés l'un de l'autre.

La seconde est la **télépathie** sensitive. Elle a lieu quand l'agent transmet au patient une vue, une parole, un son, ou tout autre acte que les sens peuvent percevoir.

(1) *Annales politiques et littéraires*, 1899.

La troisième contient les communications faites par voie de songe ou dans un état voisin de celui-ci.

Dans les deux premiers cas, l'agent et le patient peuvent simultanément se transmettre une pensée, de même que l'agent peut opérer sur plusieurs sujets à la fois.

I. — Explication de la Télépathie

Pour expliquer les phénomènes **télépathiques**, les **spirites** ont recours aux doublements, aux dédoublements, à la double vue, au **double moi**. Ceux-là sont bien blâmables qui, ne voulant pas renoncer à leurs préjugés, cherchent à donner une solution aux faits en question par des théories électriques, éthérées, hyperesthésiques, par des dépêches cérébrales, des ondes dynamiques, et, ce qui est pire, par des clairvoyances magnétiques ou hypnotiques, surtout par les absurdes dédoublements cabalistiques...

Le **double moi** n'existe pas et ne peut exister. Il n'apparaît que dans le cas où les **esprits** revêtent la forme extérieure du **moi réel**, c'est-à-dire de la personne subsistante,

composée d'une âme et d'un corps. Les esprits angéliques l'ont souvent fait quand ils se sont montrés aux hommes, ainsi que le prouvent de nombreux exemples tirés de la sainte Écriture ; mais les démons peuvent agir de même avec la permission divine.

Cependant nous ferons remarquer que tous les cas véritables de **dédoublement apparent** et de **seconde vue**, comme quelques-uns appellent les doubles apparitions d'une personne, sont certainement l'œuvre des esprits mauvais, une des formes variées et fréquentes des manifestations diaboliques : bruits sans cause visible, danses de meubles, pluies de pierres, insultes personnelles, fantômes et, en un mot, tous autres faits dont les journaux font tant de bruit...

En pareille circonstance, les gendarmes, les agents de police, les délégués ont beau venir promener leur écharpe sur les lieux, bouleverser la maison de fond en comble et se creuser la tête, ils n'y voient goutte, s'en retournent honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, et étouffent consciencieusement la chose. Mais le peuple, avec beaucoup plus de bon sens, reconnaît le démon dans

ces infestations de la maison, il recourt aux exorcismes de l'Église pour se délivrer de semblables ennuis, et, bientôt, il n'entend plus rien...

Voici, du reste, quelques faits à l'appui.

Au mois de février de cette année 1901, des coups mystérieux furent entendus dans les murs d'une maison située au n° 24 de la rue Conte-Rosso, à Rome. Agents de police, ingénieurs et architectes cherchèrent inutilement à expliquer la chose.

Les malheureux Barbieri, qui habitent l'appartement sonore, ne savent plus à quel saint se vouer pour se débarrasser des curieux qui font queue, afin de constater personnellement le phénomène. Citadins et paysans, ouvriers et bourgeois, nobles et savants attendent de longues heures dans la rue. Une après-midi, la maison du mystère comptait parmi ses visiteurs : un comte, une marquise, un prêtre, un spirite, un employé, un médecin, un délégué, deux journalistes, une demoiselle avec sa mère, plusieurs agents en bourgeois et d'autres personnes encore ! Un jour, une dame se présente devant la femme de Barbieri, la suppliant de la faire entrer

et se donnant comme prophétesse; mais quand elle eut entendu frapper à coups redoublés, elle s'enfuit épouvantée.

La police, qui a pris le fait en considération, reviendra, suivant l'usage antique et solennel, Gros-Jean absolument comme devant. Figurez-vous que le commissaire de l'Esquilin, M. Alliata Brouner, est allé au ministère des travaux publics demander les plans de la Rome souterraine, etc., etc... En dépit de toutes les recherches, l'étrange phénomène n'est pas encore expliqué. Sur ce, on parla d'une maison située dans la rue *delle Muratte*, près de la Fontaine de Trévi, qui, durant un mois entier, fut secouée par un tremblement dont on n'a pu encore trouver la cause, mais qui cessa immédiatement *après que le prêtre eut béni l'immeuble*. Depuis, personne ne s'est plus occupé de la chose...

Quant à l'appartement de la rue Conte-Rosso, le maire Colonna s'y rendit, et ordonna de démolir une partie du mur d'où provenaient les coups mystérieux. Lorsque la brèche fut ouverte et qu'on eut constaté qu'il n'y avait aucun vice de construction, les mêmes coups se firent entendre dans les autres murs

de la chambre, au grand étonnement, justifié, du reste, de tous les assistants.

Et le mystère continue plus que jamais, et il ne finira qu'après qu'on aura eu recours aux exorcismes de l'Église !

L'an dernier, ce furent des **esprits** bizarres, les **esprits siffleurs** de Borgo-Po (Turin), qui attirèrent pendant quelques jours l'attention du public et de l'autorité. Ces mêmes phénomènes se reproduisent sous une autre forme dans un local peu éloigné, situé dans la rue Bava.

Depuis quelque temps, les voisins ne font que s'entretenir des faits extraordinaires qui se sont succédé dans la buvette Cinzano, tenue par les époux Fumero, dont le fils, âgé de quatorze ans, sert de commis.

Le vendredi, 16 novembre, vers les 7 heures du matin, la mère et le garçon descendirent à leur boutique. Ils étaient occupés à nettoyer, quand ils entendirent tout à coup de fortes rumeurs provenant de la seconde salle. Ils accoururent aussitôt, et quelle ne fut pas leur stupéfaction en voyant leurs diverses liqueurs s'échapper des bouteilles que, la veille, ils avaient laissées sur la table et qui venaient de se briser. Tandis qu'ils cherchaient la cause

de ce petit désastre, des phénomènes autrement extraordinaires attirèrent leur attention. La maison parut être secouée par un tremblement de terre, les chaises exécutèrent des sauts désordonnés, tous les ustensiles de cuisine s'entre-choquèrent, produisant un bruit assourdissant.

La pauvre dame Fumero fut tellement impressionnée qu'elle s'évanouit. Le fils, épouvanté à son tour, s'enfuit alors chez les voisins, qui, se précipitant dans la boutique, purent constater la danse vertigineuse des chaises, des tables et autres objets mobiliers. Le concierge, voyant l'état fâcheux de sa locataire, crut prudent d'avertir le mari qui était allé en chasse à Pancalieri, et qui, au reçu du télégramme, partit immédiatement et débarqua à Turin vers les 6 heures du soir.

Quand il fut arrivé chez lui, les événements qu'on lui raconta lui parurent si fantastiques qu'il ne voulut pas les croire. Mais il dut bientôt se rendre à l'évidence, car, dès son entrée dans la maison, les phénomènes mystérieux se renouvelèrent avec une violence plus grande encore qu'auparavant. Non seulement les chaises recommencèrent à danser, mais la

batterie de cuisine, qui s'était d'abord contentée de faire un vacarme épouvantable, brisa ses attaches, se mit à voler de tous côtés, se précipitant contre les murs avec une telle force qu'elle était presque inservable et qu'on l'eût dit frappée à coups de marteau.

Pendant que tout ceci se passait, le concierge entra dans la boutique. A peine avait-il fait quelques pas, qu'un gros chandelier placé sur un guéridon fut brusquement jeté sur son dos. Au même instant, les assistants, au nombre desquels se trouvaient plusieurs clients, entendirent du bruit dans la cuisine. Ils y allèrent aussitôt pour voir ce qu'il y avait encore là... Du haut de l'escalier qui communique avec les chambres supérieures, dégringolaient des souliers, des oreillers, des vêtements, des ustensiles de toutes sortes, ainsi que le mobilier qui garnissait les différentes pièces. Le premier moment de stupeur passé, le tout fut remis en place; mais la main invisible, qui avait déjà bouleversé ces objets, les précipita de nouveau dans la cuisine.

Ces divers incidents avaient lieu dans la soirée du vendredi. Vers les 11 heures, les clients, fatigués, se retirèrent. Les époux

Fumero, leur fils et deux autres jeunes gens leurs pensionnaires, se décidèrent alors à monter se coucher; d'autant plus que les esprits semblaient être apaisés. Pour plus de sûreté, le patron prit son fusil et le mit à la tête de son lit. Ils reposaient à peine, que les mêmes bruits se renouvelèrent avec un tel fracas que le bâtiment paraissait s'écrouler. La pauvre dame Fumero, déjà secouée par les émotions précédentes, n'y put tenir davantage et, toute hors d'elle-même, alla demander l'hospitalité à une famille voisine. Son mari, son garçon et les deux pensionnaires restèrent cependant; mais on comprend facilement qu'ils ne goûtèrent pas le moindre sommeil, bien que tout fût ensuite demeuré calme jusqu'au jour.

Le lendemain, comme le vacarme continuait, Fumero résolut de faire bénir sa maison. Il envoya donc chercher le curé de la paroisse, lequel, étant occupé par ailleurs, se déchargea de ce soin sur son vicaire. Lorsqu'il eut récité les prières d'usage et aspergé d'eau bénite tous les coins et recoins de la maison, celui-ci se disposait à partir, quand une énorme bouteille pleine de vin, qui était sur une table,

tomba subitement à terre, et cela sans se casser. Ramassée et remise en place, elle fut de nouveau précipitée par une main invisible aux pieds du prêtre, mais avec une telle violence que, cette fois, elle se brisa en mille morceaux...

Après la bénédiction mentionnée ci-dessus, on entendit bien encore quelque chose, les phénomènes mystérieux se reproduisirent également, avec moins d'intensité cependant et, au bout de quelques jours, tout rentra parfaitement dans l'ordre. Le peuple montra, cette fois encore, combien il avait eu raison de recourir à l'étole du prêtre.

Dans les premiers jours du mois de décembre 1900, la *Gazette de Mondovi*, sous la rubrique : **Les Esprits à Mondovi**, publiait l'article suivant :

« Dimanche, vers les 6 heures du soir, une foule énorme était massée dans la rue Saint-Augustin, devant la maison Giordana, située en face de celle qui fait l'angle de la rue et de l'impasse Luigia-Deninotta. Voici ce qui intriguait tout ce peuple qui n'a probablement pas encore oublié les épouvantables espiègleries des **esprits** de la rue Bava, à Turin.

« Il paraît que, depuis une quinzaine de jours, les **esprits** hantent cette maison et s'y livrent à toute sorte de diableries, dont quelques-unes témoignent d'un manque complet d'éducation. Ainsi, on répétait sur tous les tons que les portes avaient été souillées d'une chose qu'on ne nomme pas. On affirmait même que les **esprits** ne s'étaient pas bornés à un simple barbouillage. On ajoutait que, ce même soir, la partie supérieure de la maison avait été ébranlée de diverses secousses, et que les plafonds et les murs avaient retenti de coups mystérieux et furibonds.

« Plusieurs hommes de bonne volonté y montèrent et recherchèrent la cause du phénomène; mais leurs efforts ne furent pas couronnés de succès. Un professeur de physique de notre ville eut le même courage. Quel fut son résultat, nous ne saurions le dire. Nous ignorons également si et jusqu'à quand les coups ont continué. Ce qui est certain, c'est que, quatre ou cinq heures plus tard, un grand nombre de personnes étaient encore sur les lieux, le nez en l'air, les yeux fixés sur la chambre éclairée du troisième étage, où les fantômes semblent s'être donné rendez-vous.

Un commissaire et deux gendarmes, accourus sans doute pour mettre les menottes aux turbulents **esprits**, s'escrimaient inutilement contre la porte d'entrée, qui demeura obstinément fermée. »

Et la *Gazette* ajoute plus bas :

« A propos des **esprits** auxquels on attribue les bruits de la maison Giordana, nous recevons un long article, dont nous citons avec plaisir le passage suivant :

« ... Il ne faut donc pas trop se hâter de croire à l'intervention des **esprits**. Si, par hasard, il est constaté que ceux-ci produisent des bruits, bouleversent les meubles, poussent des cris, des gémissements, etc., on peut présumer que c'est là le fait du démon.

« Nous savons, par l'histoire, que, avant la venue du Christ, il avait une bien plus grande et plus fréquente influence sur les choses de ce monde ; et que, aujourd'hui encore, dans les pays barbares et païens comme la Chine, il exerce une véritable maîtrise.

« Du reste, Sa Sainteté Léon XIII, dans la dernière partie de la prière que, il y a quelques années, il prescrivit de réciter après chaque messe basse, ne nous montre-t-il pas

la nécessité d'éloigner de nos contrées les artifices du malin esprit?

« D'après cela, que faut-il penser des personnes qui, actuellement et dans notre ville, s'amusent à converser avec le diable, au moyen de **tables tournantes** ou d'autres pratiques semblables de **spiritisme?** »

Nous devons avouer que, dans les divers épisodes rapportés plus haut, le charlatanisme paraît avoir une large part. Ce sera une preuve de plus en notre faveur, quand il s'agira de tirer la conclusion de notre ouvrage.

Comme il n'entre pas dans nos habitudes de divertir ou de tromper le public par des sornettes, nous nous sommes rendus, rue Bava, n° 6, à Turin, à la source même des susdits **esprits.** Voulez-vous, bienveillants lecteurs, savoir la réponse qu'on nous fit? La voici.

« Les faits arrivés rue Bava sont exclusivement attribués, en partie, au locataire, un marchand de vins, qui trouva ce moyen très commode pour attirer un plus grand nombre de clients, et, en partie, au génie inventif des chroniqueurs de certains journaux. Si le vicaire, qui n'avait été témoin d'aucun inci-

dent, alla donner une simple bénédiction, c'est qu'il fut abusé par des gens qui étaient de connivence avec le débitant et qu'il croyait dignes de foi. »

Que dire maintenant des esprits de Mondovi? Suivez attentivement, chers lecteurs, ce que dit un des plus célèbres professeurs de Monregale. Je transcris textuellement ses paroles, qu'il publia dans une Revue locale.

« Le dimanche matin 2 décembre 1900, je reçus la visite de M. Giordana. Il me raconta que, depuis le jeudi précédent, des bruits mystérieux, persistants et parfois très violents, tourmentaient quelques-uns de ses locataires, de très braves gens, qui demeuraient au troisième étage. Il désirait savoir si le fait pouvait être expliqué par une cause naturelle. Je ne compris pas grand'chose à son récit ; cependant je lui promis que, le soir même, je me rendrais chez lui.

« Vers les 5 heures et demie, accompagné par M. Giordana, je montai dans le logement occupé par la susdite famille qui était composée des deux sœurs, d'une jeune fille et d'un ouvrier connu pour sa grande honnêteté et sa religion. Tous étaient réunis dans une

petite chambre qui sert de cuisine. Ayant appris mon arrivée, ils vinrent à ma rencontre et m'affirmèrent que les bruits avaient cessé en même temps que je gravissais l'escalier.

« J'entrai et restai avec eux une bonne demi-heure sans que rien d'extraordinaire vînt nous troubler. On me fit alors remarquer que le bruit provenait le plus souvent du plafond, qui, dans toutes les chambres, n'est qu'un simple torchis. Je demandai donc à M. Giordana de me conduire dans les mansardes. Rien ne m'y parut suspect : les martres ou autres animaux nocturnes ne pouvaient produire ces rumeurs qui, presque continues durant le jour, cessaient entièrement de 10 heures du soir à 6 heures du matin. Il est vrai qu'il y avait une lucarne, par laquelle aurait pu pénétrer quelque farceur, mais je constatai que, depuis jeudi, jour où il avait neigé et où avaient commencé ces curieux événements, le toit, couvert de son blanc manteau, ne présentait aucune trace d'homme ou d'animal.

« J'eus beau visiter toutes les chambres du troisième étage, je ne découvris rien. Les

bruits, m'affirmait-on unanimement, ressemblaient à des coups de pilon : donc ils n'avaient pour cause ni des tremblements du sol, ni des explosions, ni des grattages d'insectes nichés dans le bois des plafonds. Ennuyé de n'avoir rien entendu ni trouvé, je descendais déjà les escaliers, en compagnie de M. Giordana, quand les locataires se précipitèrent à notre poursuite, en nous disant que le bruit venait de reprendre dans la cuisine, où ils étaient.

« Je rebroussai chemin et restai un bon moment avec eux sans rien entendre. Mais, tout en causant, j'appris que, le matin même, il s'était fait un tel vacarme dans une chambre de l'étage inférieur, que l'ouvrier, qui y était descendu afin de dormir plus tranquillement, s'était levé épouvanté. Le bruit provenait de coups frappés dans une cloison de bois, derrière laquelle la jeune fille, désirant, elle aussi, mieux reposer, avait dressé sa couche.

« Je voulus voir cette pièce. Le lit de la jeune fille était placé près de la cloison, et le lait de chaux dont celle-ci avait été blanchie portait plusieurs égratignures juste à hauteur de la main. Je demandai si ce n'était pas elle

qui aurait frappé. Allons donc! s'écria tout le monde, elle qui est la première à s'enfuir dès que le bruit se produit, c'est impossible! Moi-même, à la vue de cette enfant de onze ans, à l'aspect calme et débonnaire, j'abandonnai mes soupçons. Cependant je voulus tenter une expérience : les personnes présentes se rassembleraient dans la cuisine, tandis que je resterais seul dans le couloir, qu'un simple briquetage séparait de celle-ci.

« J'étais là depuis un bon quart d'heure, n'entendant rien d'extraordinaire, quand on vint me prier de quitter ce réduit obscur et froid. La jeune fille était demeurée seule dans la cuisine. Comme nous causions, nous entendîmes un bruit assez fort venir d'un montant, qui, destiné à soutenir le plafond, se trouve au milieu de la cloison. Au même moment, nous vîmes apparaître sur le seuil de la porte la jeune fille tenant très tranquillement une chaufferette de terre cuite entre ses mains.

« A qui attribuer ce coup qui était certainement parti de la cuisine, où, en dehors de l'enfant, il n'y avait même pas un chat? Je ne pouvais être embarrassé par ce détail que celle-ci n'était pas assez grande pour atteindre

le montant; car on sait qu'un coup de talon sur le carreau ou un coup de poing dans le briquetage, suivant le principe des boîtes harmoniques, résonnent plus fortement dans la pièce de bois ou dans le plafond. C'est probablement la raison pour laquelle les bruits semblaient souvent provenir des plafonds.

« Alors je me souvins de tout ce qu'on m'avait dit, à savoir que, dans la matinée de ce dimanche, les bruits avaient cessé aussitôt que la jeune fille était partie à l'église, et durant tout le temps qu'elle était sortie avec une de ses maîtresses; qu'ils avaient repris dès qu'elle était rentrée. Je me rappelai que, avant ces bruits, les locataires ayant trouvé leurs portes souillées d'ordure, cet acte d'une saleté inqualifiable ne s'était pas renouvelé pendant les trois jours qu'elle s'était absentée. Il m'en coûtait de déclarer à M. Giordana et à ces braves gens qui s'étaient attachés à l'enfant, que j'étais presque convaincu qu'elle était la cause de tout cela. Cependant je surmontai mes répugnances et leur communiquai ma pensée. Pour plus de certitude, je leur conseillai d'éloigner la jeune fille quelque temps et d'observer attentivement si, après

son départ, ils entendaient encore du bruit.

« Les deux dames à demi persuadées agréèrent mon avis. Le lendemain, elles conduisirent l'enfant à l'hospice où elle fut généreusement accueillie, bien qu'elle eût été élevée par une nourrice de la campagne. Il y a dix jours de cela, et, depuis cette époque, M. Giordana a le bonheur d'avoir une maison la plus tranquille du monde. »

Et voilà l'explication des **esprits** à Mondovi...!!!

Mais revenons à notre sujet. Nous disons que, parmi tous les cas télépathiques connus, on n'en rencontre pas un seul où il soit possible de voir comment le patient parvient à la clairvoyance du fait éloigné dont il est averti. La révélation arrive toujours d'une manière imprévue. Sur quoi donc se base-t-on pour expliquer le phénomène de la révélation télépathique, par voie de clairvoyance, ou de nouvelle communiquée par l'**esprit** chargé d'épier un fait dont il n'avait même pas l'idée auparavant?

Nous sommes en droit de conclure que non seulement toutes les clairvoyances, volontaires, involontaires et par dédoublement de

la personne, ne constituent pas une hypothèse probable, mais qu'elles ne sont qu'un tas d'absurdités peu dignes de gens intelligents.

Maintenant que nous avons examiné les raisons que font valoir les **spirites** pour expliquer les phénomènes télépathiques, voyons ce qu'en dit la saine philosophie. L'agent télépathique est-il toujours un **esprit?** et quels sont les **esprits** qui peuvent agir dans les télépathies spontanées? Telle est la double question que nous avons à résoudre.

II. — L'Agent télépathique est toujours un Esprit

Comme nous ne pouvons pas étudier directement la cause de la **télépathie,** nous allons la considérer d'une manière indirecte, c'est-à-dire dans ses effets.

De tout ce que nous avons exposé jusqu'ici, il résulte clairement que l'**agent,** qui transmet une idée à une personne éloignée, est certainement doué d'intelligence, car il doit comprendre l'idée qu'il infuse dans le **patient** ou sujet.

De plus, dans les divers phénomènes télépathiques, nous voyons que l'**agent** montre

toujours de l'intelligence dans le choix de ce dernier pour la communication qu'il a à faire; il préfère, en effet, celui dont les intérêts et les siens sont communs. Un agent matériel se comporterait-il de cette manière?

En outre, l'intelligence de l'agent est d'une perspicacité remarquable pour découvrir la résidence, la demeure du sujet à qui il doit manifester l'événement. Or, tout cela exige une force de compréhension qui surpasse les facultés naturelles d'un esprit humain placé dans les conditions ordinaires de la vie. Ajoutez encore la rapidité de la communication; car, dans les phénomènes télépathiques, la transmission des idées et des paroles est prompte comme l'éclair, même à des distances considérables : ce qui dénote une puissance spirituelle pour laquelle le passage d'un lieu à un autre est un acte très naturel et s'effectue en un instant. Donc l'*agent télépathique est évidemment un esprit.*

III. — Esprits qui peuvent agir dans la télépathie

Si, comme nous l'avons vu, c'est un **esprit** qui agit dans les phénomènes télépathi-

ques, celui-ci ne peut être que Dieu, ou un ange, ou un esprit humain. Dans les cas qu'on attribue au Souverain Maître, il n'est pas toujours facile de déterminer s'ils sont une œuvre immédiate de la Divinité, ou simplement médiate, c'est-à-dire exécutée par les bons anges. Mais cette question est de peu d'importance dans la pratique, puisque nous savons très bien que les anges sont les ministres du Seigneur dans ses opérations, et que tout ce qu'ils accomplissent de **préternaturel** n'est qu'un effet de la vertu qu'il leur a communiquée.

Et la chose est également vraie, lors même que l'agent télépathique semble être un esprit non angélique mais humain, parce que ce dernier ne peut devenir agent télépathique sans une disposition divine qui l'élève et le rende apte à l'œuvre miraculeuse. Nous disons *miraculeuse*, car l'âme, tant qu'elle reste unie au corps, dont elle est la forme substantielle, ne peut étendre son action en dehors du composé humain : ainsi l'enseignent le sens intime et l'expérience, nous l'avons déjà dit. Quand donc elle a quitté son enveloppe terrestre et est entrée dans la seconde

vie, elle est bien moins capable encore d'exercer quelque influence sur les personnes et les choses de ce monde, dont elle est séparée; puisque, étant privée de ses aides naturels et indispensables qui sont les sens, elle manque de tout moyen d'action.

Il est donc certain qu'un esprit angélique intervient, l'action à distance surpassant toutes les forces humaines. Mais est-il bon ou mauvais ? et comment distinguer qu'il est l'un ou l'autre? On peut conclure à un esprit mauvais, si la révélation télépathique porte au mal, si les faits et gestes de l'**agent** sont manifestement indignes des bons anges, ou si l'on découvre l'intervention du démon, comme dans les phénomènes artificieusement produits par les **spirites,** qui, par là-même, deviennent des suppôts de Satan, puisqu'ils obtiennent un effet que ne peuvent justifier des moyens naturels.

Quiconque veut raisonner consciencieusement sait que tous nos efforts pour agir sur la volonté d'un individu éloigné demeurent impuissants; et cette persuasion est confirmée par le témoignage universel de nos semblables. Celui donc qui prétend exercer une influence

à distance sur l'esprit d'autrui, n'ignore pas qu'il entreprend une chose impossible en elle-même, et que, si elle réussit, ce n'est pas en vertu de la volonté humaine, mais d'une cause inconnue, qui ne peut être que le démon.

Ce serait donc une illusion de croire que le Créateur obéit aux ordres de tel ou tel, et qu'il envoie miraculeusement ses anges servir de messagers aux médecins hypnotiseurs. Nous n'avons donc qu'à tirer cette conclusion : Dans tous les faits de **télépathie** à distance, intervient nécessairement un esprit bon ou mauvais.

IV. — Hypothèses télépathiques

Toutes les **télépathies, télesthésies** et **psycho-télégraphies**, avec leurs programmes respectifs, ont beau se parer du titre ambitieux de phénomènes biologiques, elles n'ont rien à voir ici. Elles répugnent au sens commun de l'humanité entière, qui, dès les premiers siècles du monde, a appris par expérience que ses efforts pour agir en dehors de son composé humain aboutissent inexorablement au néant.

Des milliers d'hommes ont désiré ou ont eu besoin soit de pénétrer les secrets d'autrui, soit de communiquer une pensée urgente à des personnes éloignées, et nul n'a jamais réussi dans l'un ou l'autre cas, au moyen de forces naturelles et connues. Si donc il arrive que la communication s'effectue réellement, on doit tenir en suspicion la manière dont elle s'est opérée; car on n'a jamais pu indiquer la cause naturelle de ce phénomène, et ceux qui ont tenté de l'expliquer ont eu recours à des hypothèses dénuées de tout fondement, se contredisant les unes les autres, et prouvant indirectement que la seule cause possible de la pénétration de la pensée à distance et de la **télépathie** est l'intervention d'**agents** extra-naturels, intelligents et spirituels.

Or, ceux-ci peuvent être bons ou mauvais, suivant qu'ils sont envoyés par Dieu ou, avec la permission divine, par le démon. Mais comment les distinguer? C'est ici que s'applique la parole de l'Évangile : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos*, vous les reconnaîtrez à leurs fruits (1).

(1) S. Matthieu, VII, 20.

Vous donnent-ils de bons avertissements, vous suggèrent-ils des pensées honnêtes ? Regardez-les comme les messagers du Très-Haut. Combien de fois, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, actuellement même encore, Dieu ne s'est-il pas servi de ses anges?

Si, au contraire, ces **agents** vous portent au mal, vous entretiennent de bagatelles ou de choses indifférentes, tenez-les pour des suppôts de Satan. Ce sont des démons.

II

PHÉNOMÈNES PRÉTERNATURELS RELIGIEUX

Les phénomènes préternaturels religieux sont au nombre de trois : l'anesthésie, le miracle hypnotique, les stigmates.

§ 1er. — Anesthésie

Qu'est-ce que l'anesthésie?

L'**anesthésie** est la privation totale ou par-

tielle de la sensibilité. Elle est fréquente dans les expériences hypnotiques. Ce phénomène est à étudier sérieusement à cause de l'importante fonction qu'il est dit exercer dans la mystique divine, où, sous le nom d'**extase**, il accompagne ordinairement chez les saints les manifestations les plus sublimes de la grâce. Peut-on l'attribuer quelquefois à la seule influence de l'imagination, ou bien faut-il y voir toujours la preuve irréfragable d'une intervention surnaturelle?

Nous allons probablement étonner plus d'un de nos lecteurs, cependant nous devons dire que la théologie, prise dans ses plus illustres représentants, a reconnu que, en certains cas, l'homme peut, par les seules forces de la nature et surtout de l'imagination, produire l'**extase** et l'insensibilité absolue du corps.

Cette question est sérieusement agitée aujourd'hui parmi les théologiens catholiques. De savants écrivains nient résolument la possibilité d'une véritable **extase naturelle**, en dehors des crises morbides que personne ne conteste. Dans tous les autres cas, disent-ils, l'**extase** suppose un agent surnaturel. Après les observations que nous avons faites, il est

facile de constater que la théologie antique était plus libérale vis-à-vis de la nature que la théologie moderne.

Et remarquez bien que l'**extase** dont elle parlait n'était pas seulement l'inaction actuelle des sens, une abstraction de l'esprit plus ou moins grande, comme les vrais mathématiciens et les profonds penseurs en ont eu à leurs heures, Archimède, par exemple, qui, sortant du bain en chemise, criait à tue-tête son *Eurêka :* j'ai trouvé. Ici, au contraire, il s'agit de la véritable **extase**, comme l'appellent quelques médecins, c'est-à-dire de cet état d'**anesthésie** absolue où le corps demeure insensible aux plus vives excitations venant du dehors. Bien qu'on fasse du bruit, qu'on lui tire les membres, qu'on lui pince la peau, etc., l'extatique n'est pas plus impressionné que le serait un cadavre. Voilà ce que les médecins affirment constater dans leurs cliniques, voilà ce qu'autrefois la théologie a osé attribuer aux seules forces de l'imagination en certains cas, sans nier ce qu'il pouvait y avoir souvent de surnaturel.

Sur cette question, notre franciscain Médiavilla ne s'éloigne aucunement de la doctrine

de saint Thomas et de saint Bonaventure, qu'avaient déjà enseignée saint Bernard et Richard de Saint-Victor, ni, en un mot, des plus illustres docteurs. Ceux-ci, dont la piété égalait la science, admettaient tous l'axiome qui résume la mystique accordée à saint Denis : « Une grande pensée et un grand amour suffisent pour produire l'extase : *Amor exstasim facit.* »

Et comment en eût-il été autrement? Ils voyaient les Pères et les philosophes de l'antiquité unanimes à constater le fait. Ils avaient lu, dans saint Augustin, un cas souverainement étrange, dont celui-ci fut le témoin et que, notez bien ceci, il range parmi les merveilles de l'ordre naturel. Saint François de Sales, voulant, lui aussi, établir la réalité des **extases humaines**, s'appuie sur l'autorité de l'évêque d'Hippone. C'est ainsi que, dans son *Traité de l'amour de Dieu*, il dit : « Du temps de saint Augustin, il y avait un prêtre qui se mettait en **extase** quand il voulait, et cela, uniquement pour satisfaire la curiosité de ceux qui désiraient voir un tel spectacle. Pour y arriver, il n'avait qu'à chanter ou faire exécuter des airs lugubres et pieux. Mais ce

qui est digne de remarque, c'est que son **extase** atteignait une telle intensité qu'il n'éprouvait absolument rien lorsqu'on lui appliquait le feu, si ce n'est quand il était revenu à son état normal. Cependant, si quelqu'un parlait fort, il l'entendait comme si la voix était partie de loin. »

Les mêmes philosophes ont reconnu certaines espèces d'extases naturelles produites par l'application intense de l'esprit à la considération des choses les plus élevées. Le célèbre commentateur Cajétan admet également ce principe, il va même plus loin et se demande si saint Thomas n'eut pas réellement le don de soustraire son âme aux distractions extérieures par le moyen d'une insensibilité absolue. D'après un écrit digne de foi, qui est encore plus catégorique, saint Thomas eut certainement des **extases naturelles**... Un jour que, conformément à l'avis des médecins, il devait soumettre sa jambe au feu, il se livra à une méditation si profonde qu'il ne s'aperçut pas de l'opération. Une autre fois qu'il écrivait dans sa cellule, il fut tellement absorbé par ses réflexions que la chandelle en se consumant, lui brûla la main, sans qu'il le remarquât.

Les auteurs de la philosophie de Coimbre développent la même thèse, dans leur savant commentaire sur Aristote : « Le **don d'extase**, disent-ils avec le grand philosophe, dépend beaucoup du tempérament; les personnes mélancoliques en sont plus susceptibles, parce que, étant plus méditatives, elles communiquent à leurs réflexions une intensité capable d'absorber l'activité des sens. »

Dans son livre *De oratione*, Suarez, qu'on peut appeler le maître par excellence sur cette question, montre une grande puissance d'analyse et, en même temps, une prudence consommée dans ses conclusions (1).

Voici ses principales observations.

1° La **véritable extase** suppose deux éléments essentiels : l'un intérieur et invisible, c'est-à-dire l'activité extraordinaire des facultés supérieures de l'âme, l'intelligence et la volonté ; l'autre extérieur et apparent, ou inertie des forces inférieures, laquelle se manifeste par l'immobilité des membres et l'insensibilité des organes.

2° L'**extase externe** est un effet naturel

(1) *De oratione*, lib. II, cap. XII-XX.

de l'**extase interne**, chaque fois que l'âme arrive à concentrer son énergie dans une profonde contemplation. La raison en est que la puissance de l'âme est limitée, et que celle-ci étant absorbée par les opérations supérieures, cesse d'envoyer du cerveau aux membres le courant qui les vivifie. Aussi, pour les anciens théologiens, comme pour ceux qui aujourd'hui étudient les effets hypnotiques, la cause physiologique de l'**extase** est la rupture de la communication entre les sens et le cerveau. La cause psychologique est l'exaltation de l'intelligence, ou plutôt de l'imagination dont le concours est toujours nécessaire : c'est l'effort de l'âme qui, de toutes les facultés de son être, tend vers un unique objet!

3° Même dans l'**extase des saints**, la suspension de la sensibilité n'est pas miraculeuse en soi : l'inertie, la rigidité, l'insensibilité proviennent naturellement de l'activité extraordinaire de l'intelligence. Le miracle existe dans l'action de Dieu qui fixe le regard mobile de l'âme sur les vérités célestes, et la ravit à tel point que les forces lui manquent pour les opérations des sens. Si donc des personnes naïves pensent autrement, c'est un effet de

leur simplicité: et si les médecins mettent sur le même pied les théologiens et les sots, ils font preuve d'ignorance, laquelle est également une forme de la simplicité.

Mais l'**extase**, cette absorption totale des forces vives de l'âme par une seule pensée, est-elle, sans miracle, au pouvoir de l'homme? Suarez penche pour l'affirmative (1). L'histoire, du reste, en fournit des exemples irrécusables. « Or, dit-il (retenez cette observation), quand l'action du démon ne se manifeste pas par quelque signe apparent, il faut bien se garder de lui attribuer toujours ces effets. » D'ailleurs la raison n'y voit aucune impossibilité. Est-ce que l'intelligence ne peut pas s'absorber dans la spéculation des hautes mathématiques? « Quant à mon expérience personnelle, je reconnais que je n'ai constaté ce pouvoir extatique ni en moi, ni en ceux avec qui j'ai vécu, qui étaient cependant des hommes accoutumés aux profondes méditations. Toutefois je crois que ce genre de ravissement dépend beaucoup de la puissance d'imagination, de l'habitude et

(1) *De oratione*, lib. II, cap. XVI, n° 6.

de la joie intime que l'âme goûte dans la contemplation. Dans ces conditions, l'attention serait assez vive pour produire l'**extase** (1). »

La même doctrine prévalut dans les siècles suivants. Il suffira de citer trois grands cardinaux, dont l'autorité fait loi en cette matière : Bona, de Lauria et Lambertini, qui fut pape plus tard sous le nom de Benoît XVI.

De Lauria écrivait en 1686 : « Depuis trente ans je fais partie des Congrégations et prends part aux séances ; or, j'affirme que, quand il s'agit de canoniser un serviteur de Dieu, on ne tient jamais compte des **extases**, dans le vote concernant les miracles, à moins qu'elles ne se présentent comme un prodige évidemment surnaturel. » Et dans ce cas, ajoute Benoît XVI, ce n'est pas l'**extase,** mais le **prodige exceptionnel**, une auréole lumineuse par exemple, qui est approuvé comme miracle.

§ 2. — Miracle hypnotique

Le **miracle** n'a, par sa nature, rien de commun avec l'hypnotisme ; cependant il s'y

(1) Suarez, *loc. cit.*

rattache pour diverses raisons. Voici comment. Dans tous les temps, actuellement même encore, les croyants ont eu recours au **surnaturel** pour obtenir la guérison de leurs maux. A cette intention, ils prient Dieu, la très sainte Vierge ou les saints, font des neuvaines, entreprennent des pèlerinages; et beaucoup restent convaincus que c'est grâce à ces pratiques religieuses qu'ils ont été guéris.

Les savants modernes et spécialement les médecins rationalistes nient l'efficacité de cette cause **surnaturelle**. Ils classent parmi les faits naturels les effets qu'on lui attribue, et ils affirment hautement que ceux-ci sont dus à la suggestion, et ne sont, en un mot, que des phénomènes hypnotiques. Leur raisonnement est le suivant : « Les phénomènes d'hypnotisme et d'hystérie sont purement naturels ; or les miracles doivent être rangés parmi ces phénomènes. Qui le sait mieux que nous? Les miracles n'ont donc rien que de très naturel. »

Une étrange évolution, relativement aux guérisons miraculeuses, s'est accomplie de nos jours dans l'attitude de la science médi-

cale rationaliste. Jusqu'ici elles n'étaient à ses yeux qu'erreur, supercherie, crédulité superstitieuse, ou invention du fanatisme; elles n'existaient pas; le **surnaturel** n'était qu'une chimère. Actuellement la tactique est changée. Nos savants admettent les faits, mais ils les dépouillent de leur caractère miraculeux.

Quelle force a donc pu opérer en eux un changement si attendu? Ils croient maintenant n'avoir plus aucun intérêt à nier, puisqu'ils classent les faits supposés miraculeux parmi les cas physiologiques, et se débarrassent, par là même, du **surnaturel**. L'imagination et la suggestion remplacent la foi et le divin. Ils ne sont pas, disent-ils, les ennemis de la religion; ils ne cherchent que la vérité; au contraire, ils respectent souverainement la religion et sont bien loin de vouloir la combattre. Il n'en est pas moins vrai que, avec leurs systèmes et leurs doctrines, ils se proposent de renverser une des bases fondamentales de cette religion, le miracle, et, entre autres, le plus fréquent de tous, le miracle des guérisons.

D'autres n'ont pas cette réserve de l'honorable *Practicien de Nancy*, ils y vont plus

carrément. Binet, disciple de Charcot, écrit audacieusement : « Ce miracle (il parle d'une guérison miraculeuse qui a eu lieu à la Salpêtrière, durant le mois de Marie), miracle qu'on peut appeler expérimental, explique les nombreuses guérisons réalisées par l'imposition des mains, dont abonde l'Histoire sacrée... Ce n'est ni plus ni moins que de la suggestion. C'est elle qui donne la clef des succès de Mesmer, des miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris, et de ceux qui, de nos jours, se produisent dans la fameuse grotte située en deçà des Pyrénées... Il ne s'agit pas de nier ces faits, mais d'en comprendre la genèse et d'apprendre à les imiter. »

Et cette imitation est chose facile ! Les nouveaux thaumaturges de la fin du dix-neuvième siècle ont à leur disposition des moyens infaillibles, qu'ils savent habilement exploiter : la suggestion et l'imagination. Ce sont là les deux facteurs réels du **miracle thérapeutique**, miracle d'aujourd'hui comme d'hier. Ainsi parlent les princes, les maîtres de la science médicale.

Et, pour compléter ces notions de l'art thaumaturgique, ils ajoutent les détails sui-

vants. La suggestion peut s'effectuer dans deux conditions différentes : durant le sommeil hypnotique, ou à l'état de veille. La première a toujours besoin d'un intermédiaire ou opérateur ; dans le second cas, le sujet reçoit la suggestion, ou se la procure lui-même, ou bien, ce qui arrive le plus ordinairement, la subit de ces deux manières... Les entrepreneurs, ou, si vous aimez mieux les brasseurs de guérisons miraculeuses inculquent tout doucement l'idée que la maladie peut céder à une intervention **surnaturelle**. Le sujet se pénètre de cette idée, se l'approprie ; et quelquefois la guérison se réalise en vertu de cette suggestion et persuasion, ou, le plus souvent, à l'occasion d'une cérémonie religieuse.

A ce propos, nous ferons l'observation suivante : En cette circonstance comme en toute autre, on voit que l'imagination est le principal facteur du prodige quel qu'il soit en lui-même. Telle est l'opinion de nos grands savants **spirites**.

Nous ne nions certainement pas l'influence du moral sur le physique, de l'imagination sur le corps humain. Aussi sommes-nous loin

de blâmer le médecin, ou quiconque s'efforce d'inspirer aux malades une grande confiance dans l'efficacité des moyens employés pour obtenir l'amélioration de leur santé ou même leur guérison, que ces moyens soient religieux ou pharmaceutiques. Nous refusons seulement d'admettre que l'imagination et la suggestion soient capables de guérir toutes sortes de maladies.

Mais, avant d'entrer en matière, il importe, afin de déblayer le terrain et d'éclairer notre route, de discuter un fait physiologique assez récent, et d'établir un principe.

Nous extrayons le fait d'un ouvrage intitulé : *Le Magnétisme animal*, où il est présenté comme la contre-partie victorieuse des guérisons miraculeuses acceptées par l'Église, et comme la preuve péremptoire que toutes sont l'effet de l'imagination, ou, pour employer le terme scientifique, l'**effet de l'autosuggestion**... Voici la partie principale du passage où une telle théorie est exposée. Nous y avons fait allusion plus haut, reproduisons-la textuellement : « Le fabricant de guérisons miraculeuses insinue tout doucement, graduellement, l'idée que la maladie peut guérir

au moyen d'une intervention **surnaturelle**. Le sujet reste pénétré de cette idée, il se l'approprie même quelquefois. Alors il arrive que la guérison s'effectue en vertu de cette suggestion et persuasion, et, le plus souvent, à l'occasion d'une cérémonie religieuse déterminée (1). »

Nous ne pouvons admettre la conclusion que tirent les auteurs, à savoir que c'est par la suggestion que s'opèrent les **miracles.** Il est vrai que, bien que la guérison des affections névrotiques puisse, à **la rigueur**, être un **fait surnaturel**, elle n'est pas considérée jusqu'ici comme incontestable; l'imagination peut en être la cause, et semblable phénomène s'est déjà réalisé. Mais la disparition instantanée d'une lésion profonde, d'une grave maladie organique, doit être tenue pour miraculeuse.

MM. Binet et Féri citent l'exemple d'une certaine dame Etchevery qui, à l'occasion de la clôture du mois de Marie, se trouva subitement guérie d'une hémiplégie avec contraction des membres, qui datait de sept ans...

(1) Binet et Féri, *Le Magnétisme animal*, p. 265.

Ce **miracle**, ajoutent-ils, peut être appelé **expérimental**, puisqu'il était préparé depuis longtemps par les médecins. Et, comme d'un autre côté, on suggérait fréquemment à la malade qu'elle guérirait au moment d'une cérémonie religieuse, il explique les guérisons miraculeuses dont abonde l'Histoire sainte et qui s'opèrent actuellement dans la célèbre grotte de Lourdes.

A notre tour maintenant de raisonner.

De quelle nature était la maladie de la dame Etchevery? Son séjour à la Salpêtrière l'indique assez clairement. Placée dans le quartier des hystériques et traitée comme telle, elle était évidemment hystérique, et sa maladie appartenait à la catégorie des névroses. Par conséquent, sa guérison, si elle fut réelle, et si toutes les circonstances, qui l'ont précédée, accompagnée ou suivie, sont telles que le raconte M. Binet, sa guérison ne peut être classée parmi les **vrais miracles** et n'infirme aucunement celles qu'on obtient à Lourdes, aux pieds de la Madone, par la vertu de la foi.

Cette guérison infirme d'autant moins celles qui s'opèrent en vertu de la foi, qu'elles ont

probablement une tout autre cause que la suggestion hypnotique. Et ce qui autorise à penser ainsi, c'est que pour faire pénétrer l'idée de guérison dans le cerveau de la malade, on a dû recourir à la persuasion religieuse. Serait-il donc téméraire d'attribuer simplement ce prodige à la foi qu'ont développée dans son esprit les affirmations réitérées des médecins? Nous ne le croyons pas.

Nous ferons seulement remarquer que nos expérimentateurs pourraient bien avoir été témoins d'un **miracle**, sans le savoir et sans même s'en douter. Leur malade était certainement une croyante : car, si elle ne l'eût pas été, ils n'auraient pas pensé à lui suggérer l'idée et, à plus forte raison, la possibilité du **miracle**. Dans ces conditions, il leur a été facile d'éveiller en elle une foi vive et ensuite une ferme confiance en l'intervention de la très sainte Vierge. Ils l'ont ainsi préparée aux effusions de la grâce, et la bonté divine a fait le reste. Au lieu donc d'être affaiblie par cet exemple, la thèse du **miracle** en est plutôt corroborée. Sans doute, l'intention des médecins est mauvaise, mais la foi de la malade est ardente et sincère ; Dieu ne regarde qu'elle,

tandis qu'il permet que la science aveugle se prenne au piège de son orgueilleuse prétention d'égaler la puissance divine.

Que peut-on trouver à redire à ce raisonnement? Cette réponse nous semble plus que suffisante pour réduire à néant les expériences de nos grands savants. Mais il y en a encore une plus péremptoire, si possible, et qui nous est fournie par la nature des faits qu'on veut assimiler. Elle découle tout naturellement et d'une façon lumineuse du principe suivant qui est incontestable : Les guérisons opérées par l'hypnotisme ou la suggestion, que celle-ci soit imposée ou qu'elle soit un effet de l'imagination par **autohypnotisation**, ne peuvent être identifiées avec les guérisons miraculeuses que si la maladie, la méthode curative et le résultat sont identiques, ou présentent, au moins, une réelle analogie. Or tout est différent dans ces deux sortes de guérison.

1° Le **miracle** exerce sa vertu curative sur toute espèce de maladies, quelles qu'en soient l'origine et la gravité ; les annales religieuses en font foi, la notion même du **miracle** le prouve, puisque la toute-puissance divine intervient.

La **suggestion**, au contraire, a une puissance très restreinte et limitée à un genre unique d'affections, aux affections nerveuses, et encore n'agit-elle efficacement que sur les hystériques. C'est ce qu'affirme l'enseignement officiel. L'hypnotisme, dit M. de la Tourette, ne doit jamais être employé que dans le but de guérir, et, en tous cas, il ne doit être appliqué qu'aux hystériques, sur lesquels seulement il peut avoir un résultat vraiment indiscutable (1).

2° Le **miracle** opère uniquement par la foi, sans avoir besoin d'un secours étranger ; il est affranchi de toute pression, et ne comporte ni sommeil provoqué ni secousse violente. De plus, la foi laisse l'âme tranquille, éclaire la raison de sa lumière la plus vive, fortifie la volonté pour tout ce qui est bon et juste. L'hypnotisme est tout l'opposé : la **suggestion**, son principal ressort, vient d'un agent extérieur; elle blesse la personnalité humaine, obscurcit l'intelligence, enlève l'usage de la raison, annihile la volonté, oblitère la conscience. On n'a jamais démontré

(1) *L'Hypnotisme et les états analogues*, ch. x, p. 299.

avec évidence que la **suggestion** soit capable de produire les effets qu'on lui attribue. On donne comme prouvé ce qui est précisément en question : c'est là un grossier paralogisme. Chez l'hypnotisé, il faut une persuasion absolue que la guérison aura lieu, afin que l'imagination surexcitée puisse agir. Ceux, au contraire, qui ont été l'objet d'un **miracle**, n'ont eu le plus souvent qu'une certitude relative, l'espoir, somme toute, qu'ils seraient guéris, si une cause supérieure et connue par la foi le voulait.

3° Instantané, complet, persévérant, tel est généralement le résultat qu'on remarque chez les miraculés; c'est ainsi, du reste, que se présentent à nous les **miracles** de la Madone de Lourdes et de Pompéi. Chez l'hynotisé, l'une de ces conditions fait toujours défaut, toutes les trois même manquent quelquefois. Ordinairement la guérison n'est **pas instantanée** : il faut une opération en règle et plusieurs séances; ou bien elle n'est **pas complète** : il reste quelque trace de la maladie, et, de plus, l'hypnotisation peut occasionner de graves complications ; ou, enfin, elle n'est que **passagère**. La différence entre les deux

sortes de guérison est donc considérable, et, par là même, leur assimilation absolument inadmissible.

Supposons cependant, ce qui n'est pas vrai, que plusieurs cures hypnotiques aient quelque ressemblance avec certains prodiges de l'Évangile, nos adversaires n'y gagneraient rien pour cela, car il y a un nombre extraordinaire de **vrais miracles**, les résurrections par exemple, avec lesquels elles ne pourraient être identifiées. Il n'est pas, que nous sachions du moins, de praticien en hypnotisme qui ait encore émis la prétention de ressusciter les morts. Les savants modernes les plus habiles, rendons-leur cette justice, confesseraient leur impuissance. Ils avouent, du reste, que si une seule résurrection était bien constatée, le **surnaturel** aurait sa place marquée dans la science. Voici ce qu'écrit Skepto lui-même, dans son *livre sur les évangiles de Marc, Jean et Matthieu :* « Il faut admettre que ces phénomènes ne sont que des faits naturels, ou croire que le **surnaturel** déborde et nous envahit de toutes parts... » C'est pourquoi, afin de résister à cette invasion, nos savants nient *a priori* la possibilité

du **miracle** et surtout des résurrections. Le procédé est commode; mais alors que devient le témoignage des évangélistes qui rapportent ces prodiges comme authentiques et dont la véracité n'est même pas suspectée par les exégètes les plus renommés de France?

L'hypnotisme s'avouant vaincu si la réalité du miracle était constatée, il faut donc conclure qu'il y a une différence immense entre les cures hypnotiques qui font cesser les affections nerveuses, et les **miracles évangéliques** qui guérissent de très graves maladies produites par de profondes lésions ou altérations organiques; et que, si les premières peuvent, à la rigueur, s'expliquer naturellement, les secondes, au contraire, proviennent d'une cause **surnaturelle** ou mieux **divine**!

Après cet exposé, il ne devrait rester aucun doute. Cependant, pour plus de clarté encore, étudions notre sujet en compagnie de notre docte franciscain.

La grande question qui est en jeu au fond de tous ces problèmes d'hypnotisme, la seule qui envenime le débat, c'est la question du **sur-**

naturel et du **miracle**. Aujourd'hui, comme au moyen âge, les médecins et les théologiens ne le dissimulent pas. Guérisons, extases, révélations, tout cela n'est qu'un jeu d'enfant auprès des merveilles de la suggestion. Vos saints étaient des névropathes, nous dit-on de toutes parts, et leurs extases des cas de catalepsie hystérique. En haine du miracle, les docteurs Maury et Charcot ont peuplé la Judée d'hystériques ; et ne voilà-t-il pas que la science américaine, dans un accès de jalousie probablement, veut en peupler la France ! Qui a le plus grand tort ?

Nous allons démontrer, preuves en mains, que la théologie n'a jamais eu peur de ces phénomènes pour sa théorie sur le **miracle**. C'est l'Église la première qui, bien avant ses adversaires modernes, a soulevé l'objection. Richard de Middletown nous apprend que, de son temps déjà, les **miracles** de Jésus-Christ étaient attribués à des effets extraordinaires de l'imagination. La suprême ressource du romancier Renan a donc été signalée par notre vieux moine, en sorte que l'apostat n'a même pas le mérite de l'invention. Suarez nous en dit autant dans son traité *De Incar-*

natione (1). Et combien n'y en a-t-il pas qui ont prétendu que ces œuvres merveilleuses auraient pu se faire par la vertu efficace de l'excellent tempérament de Notre-Seigneur ou de la force imaginative de son âme (2)? Par conséquent, la théologie n'a pas ignoré ces aberrations, qui, malgré les proportions colossales qu'elles ont prises parfois, ne l'ont nullement inquiétée. Quand la science, au contraire, lui a présenté des faits dignes d'examen, elle les a discutés franchement et à visage découvert.

Bien plus, c'est dans les phénomènes qu'on nous oppose que la théologie a cherché ses armes. Tandis que, au seul nom d'hypnotisme et d'hystérisme, certains catholiques perdent la tête, comme si la science avait découvert une nouvelle machine de guerre, nos anciens apologistes y trouvaient une réfutation scientifique de l'incrédulité. Nous ne connaissons rien de plus instructif sur ce point qu'un chapitre de Michel de Médina, religieux franciscain également, qui, à la science sacrée, joignait une profonde étude de la nature, et

(1) Suarez, *De Incarnatione*, D. 31, s. 2, n° 1.
(2) Richard, III, Dist. 15, a. 2, quæst. 3.

mérite d'être rangé parmi les plus grands théologiens espagnols du seizième siècle. Un de ses ouvrages, publié à Venise en 1564 et intitulé : *Parénèse chrétienne ou De la véritable foi en Dieu*, est une solide apologie de la religion chrétienne (1). Il donne une place marquée aux **miracles** et surtout à la résurrection d'un mort. Eh bien! lisez cette belle dissertation, et vous verrez s'il a omis une seule des objections scientifiques de nos jours contre la résurrection. Il passe en revue les diverses affections morbides qui peuvent occasionner l'évanouissement prolongé, la léthargie, la catalepsie. Il rappelle la légende de son célèbre maître Duns Scot qui, tombé en syncope pendant qu'il évangélisait de pauvres paysans, fut enseveli dans cet état, dit-on, par ses ignorants auditeurs.

Enfin il arrive à l'hystérie, qu'il appelle parfaitement *passio isterica;* il en décrit les phénomènes avec une remarquable précision, sans oublier cette étrange et curieuse sensation qui affecte la gorge du malade et semble devoir l'étouffer. Puis, avec Galien et les

(1) Lib. II, cap. VII, fol. 54.

médecins de son temps, il déclare que la syncope peut durer sept jours et même davantage.

Ensuite, reprenant l'offensive, il prouve, au moyen des caractères les mieux vérifiés de l'hystérie, que celle-ci n'est pour rien dans les miracles du christianisme ; tandis qu'elle a eu une part prépondérante dans les prétendues merveilles que Philostrate attribue à Apollonius de Thyane. « Nous ne nions pas, dit-il, que la femme, qu'on dit avoir été ressuscitée par Apollonius, soit restée inanimée pendant sept jours, puisque, de la narration même de Philostrate, il résulte qu'elle n'était pas morte, mais simplement dans cet état de catalepsie hystérique qu'a si bien décrit Pline l'Ancien (1). On affirme la même chose de la jeune Romaine, dont il fit arrêter le funèbre convoi. Les détails que donne Philostrate prouvent manifestement une crise léthargique. Apollonius, écrit-il, toucha le cercueil, prononça quelques paroles inintelligibles et tira d'une mort apparente la regrettée jeune fille, qui, ayant poussé un cri d'étonnement, s'en retourna

(1) *Histor.*, lib. VII, cap. LII.

chez elle, comme Alceste délivrée des enfers par Hercule. »

Si M. Charcot croit que ses publications sur l'hystérie embarrasseront fortement la théologie, nous l'engageons à lire la dissertation de Michel de Médina. Ajoutons que beaucoup d'autres théologiens ont également reconnu et expliqué ces phénomènes, sans les confondre jamais avec les **miracles.**

Les savants du dix-neuvième siècle apprendront encore quelque chose de ces anciens travaux. S'ils sont chrétiens, ils verront que l'Église ne se trouble pas devant les manifestations des forces secrètes déposées par le Créateur dans la créature. S'ils sont incrédules, mais sincères, ils cesseront de déshonorer la science par des assertions comme celle-ci : « Quand la théologie régnait seule et sans rivale, on ne cherchait pas à approfondir la cause du phénomène (extase), à en étudier les particularités et les anomalies; on se contentait d'admirer. »

Il nous semble que, sans parler de justice, un peu plus de modestie siérait bien à la science. Est-ce une réunion d'évêques, une assemblée de théologiens, ou une académie

de savants, qui, il y a cinquante ans, mettait sous la même rubrique l'hypnotisme, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle ?

L'Église n'a jamais nié les faits. Elle attend, pour fixer les limites du **naturel** et du **surnaturel**, que la science elle-même, à qui incombe le soin d'expérimentation, soit devenue moins indécise dans ses affirmations. Mais elle a toujours le droit de répéter, à propos du **miracle** et du **surnaturel diabolique**, ces paroles du philosophe anglais Dugald Stewart, que le D[r] Bottey rappelait, il n'y a pas longtemps, à de savants officiers : « Le scepticisme absolu est fils de l'imbécillité, tout comme l'aveugle crédulité. »

§ 3. — Les stigmates

Plusieurs personnes seront surprises de voir le nom de **stigmates** mêlé aux phénomènes de l'hypnose. Et cependant sa place y est toute marquée, puisque la thaumaturgie hypnotique émet l'arrogante prétention d'opérer naturellement les faits miraculeux les plus extraordinaires et qui relèvent du **surnatu-**

rel. Or la stigmatisation est certainement de ce nombre.

On en connaît la nature. Les plaies douloureuses que les clous et le coup de lance avaient déterminées dans les pieds, les mains et le côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont été reproduites d'une façon miraculeuse chez quelques saints. Les clous mêmes s'y trouvent figurés, et les plaies sont vives, sanguinolentes, comme celles du Sauveur, du moins à certaines époques fixes. Tout le monde sait que ce prodige se réalisa, pour la première fois et d'une manière complète, sur le corps de saint François d'Assise.

Pour arriver à une plus sublime perfection, ce grand serviteur de Dieu s'était, sur la fin de sa vie, condamné à une plus profonde retraite dans un désert de l'Apennin toscan (1). Or, voici que, le quatorze septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, il aperçut un ange rayonnant de lumière descendre vers lui sous la forme d'un homme crucifié. Quand la vision disparut, saint François éprouva aux pieds et aux mains des sensations excessive-

(1) César Verme, *Histoire du Spiritisme*, t. II.

ment douloureuses, qui déterminèrent des ulcérations et des espèces de plaies ouvertes et sanguinolentes, dans lesquelles on voyait des clous qui étaient formés par des excroissances du tissu cellulaire, et qui étaient durs comme du fer, dont ils avaient la couleur. Ils étaient mobiles : on n'avait qu'à presser sur une des extrémités pour voir l'autre se déplacer. Cependant ils ne pouvaient être retirés, et, même après la mort du bienheureux, sainte Claire tenta inutilement de le faire. François portait également au côté un autre **stigmate**, celui du coup de lance de Longin ; il était long de trois doigts, assez large et très profond, et il tachait souvent son habit de sang. Le serviteur de Dieu ne prodigua jamais aucun soin médical à ces différentes plaies qui, malgré cela, ne produisirent ni inflammation ni suppuration.

Ce prodige patent et irrécusable eut un immense écho dans toute la chrétienté ; le pape lui-même et plusieurs cardinaux qui en avaient été les témoins oculaires, proclamèrent que les **stigmates** de saint François constituaient un don miraculeux de la grâce.

Depuis cette époque, il y eut d'autres **stig-**

matisés, dont quelques-uns vécurent dans le siècle qui vient de finir, comme, par exemple, Rose Cerra, religieuse capucine, d'Ozieri, Sardaigne. Vers 1812, tous ont pu étudier les **stigmates** d'Anne-Catherine Emmerich, dont le célèbre Stolberg et plusieurs médecins firent une description détaillée. En 1840 environ, le Prussien Von Hartwig alla voir Marie Moere, des plaies de laquelle le sang coulait véritablement chaque vendredi, mais particulièrement pendant la semaine sainte et le jour de la fête des Stigmates de saint François.

L'Église, avons-nous dit, a regardé ce dernier phénomène comme un miracle; mais, le nombre des **stigmatisés** s'étant accru extraordinairement, elle a montré de la défiance dans la suite; d'autant plus qu'on avait remarqué que, parmi les personnes favorisées de ces marques, plusieurs étaient fort loin d'être des modèles de vertu.

Saint Ignace de Loyola mentionne une jeune fille, qui tombait en extase et portait, à la tête, aux pieds, aux mains les **stigmates** de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cependant cette malheureuse, ainsi qu'il arrive souvent aux hystériques, n'était pas un rocher inexpu-

gnable en fait de vertu. Le contraste entre ses dérèglements et la grâce dont elle semblait favorisée de Dieu était si évident, que le fondateur de la Compagnie de Jésus attribuait les **stigmates** à l'œuvre du démon.

Le P. Debreyne, trappiste et médecin, nous parle d'une autre **stigmatisée**, vivant vers 1840, dont la conduite peu régulière fit soupçonner qu'elle avait recours à la ruse pour obtenir le prodige. On lui enveloppa et attacha les mains, de manière qu'elle ne pût se les toucher; mais le phénomène se produisit quand même.

Du reste, les **stigmatisés** ont été très nombreux chez les hérétiques. Parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, il y en avait environ deux cents qui ressentaient les douleurs de la Passion du Sauveur. M. Carré nous raconte comment les **stigmates** se formaient sous les yeux du public. Tandis que ces énergumènes se tenaient dans la posture d'un crucifié, on voyait souvent leurs extrémités devenir rouges, les paumes de leurs mains subir une inflammation qui dégénérait en une petite plaie passagère.

En outre, afin de ne pas oublier les musul-

mans, le Dr Arnhard nous dit que chez eux il y a fréquemment des **stigmatisés,** dont les marques reproduisent les blessures qu'a reçues le Prophète dans ses guerres pour l'expansion du mahométisme.

Or, devant ces faits, quelle attitude gardèrent les savants, les sceptiques, les voltairiens? Ils commencèrent, comme toujours, par rire de la chose et plaindre de toute leur âme ceux qui y croyaient. Les lumières de nos Universités hochèrent la tête et témoignèrent une bienveillante compassion.

Mais, un beau jour, il y eut un changement de scène. L'hypnotisme était devenu à la mode, on répétait sur tous les tons qu'un tel avait réussi à produire les **stigmates** au moyen de la suggestion! Tout allait pour le mieux, puisque le phénomène pouvait s'expliquer sans recourir au **surnaturel** : on l'admit immédiatement comme authentique! Tel est, depuis un demi-siècle, le procédé de la science officielle vis-à-vis de ce qu'elle nomme le **psychisme.**

Le Dr Billot, par exemple, dit à sa somnambule qu'un ange lui a imprimé le signe de la croix sur la partie supérieure du bras.

Aussitôt la patiente donne des signes de grandes souffrances, et la marque suggérée ne tarde pas apparaître.

Lors d'une séance de l'Académie de médecine, tenue à Paris en 1892, le Dr Mernet présenta une femme, sur le corps de laquelle s'imprimaient en relief et avec consistance tous les signes que l'expérimentateur y traçait avec un crayon.

Les Drs Bourru et Binet, ayant écrit un mot sur chaque bras d'un sujet avec un objet à bout rond, lui dirent : « Aujourd'hui, vers les 4 heures de l'après-midi, vous dormirez, et les lettres que nous avons tracées sur vos bras deviendront rouges. » A l'heure fixée, l'hypnotisé s'endormait. Sur son bras gauche, les caractères se montrèrent couleur de pourpre, laissant couler par endroits quelques gouttes de sang... Rien ne parut sur le bras droit qui, depuis un accident, était atteint d'anesthésie.

Focauchon et Dumontpallier appliquèrent un timbre-poste sur la peau de sujets hypnotisés en leur disant que c'était une mouche de Milan. Quelques heures après, l'effet vésicant se produisait.

Est-ce à dire que les célèbres **stigmates** des saints n'étaient dus qu'à la concentration de la pensée des extatiques sur certaines parties de leur corps? Allons donc! Un homme peut produire des **stigmates** sur quelqu'un, en le suggestionnant, et un pur esprit, un ange n'en pourrait faire autant! La prudence nous défend de juger avec la même précipitation que certains savants, qui tranchent les questions à la vapeur. Tout le monde n'admet pas que l'hémorragie capillaire, grâce à laquelle nos physiologues expliquent la production naturelle des **stigmates**, suffise à former ces clous noirs, durs, mobiles, pointus à une extrémité, rivés de l'autre, et qui, comme nous l'avons dit, traversaient les mains du pauvre d'Assise. Des médecins même trouvent inexplicable que des plaies profondes et sanguinolentes, dans le genre de celle que le bienheureux avait au côté, n'aient pas engendré de l'inflammation et de la suppuration, que devait occasionner le manque de tout soin.

La théologie a essayé d'expliquer, en partie du moins, le phénomène des **stigmates** par l'influence de l'imagination. Dans le sublime

tableau que saint François de Sales a tracé de la transfixion du grand stigmatisé d'Assise, il cherche à faire la part de la nature et celle de l'ange. Or, conclut-il, si l'imagination exaltée par l'amour peut provoquer toutes les douleurs des mains et des pieds, les plaies extérieures exigent un miracle. « L'âme, qui est la forme et la maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur celui-ci, a imprimé les douleurs des maux dont elle était frappée, aux endroits correspondant à ceux où son amant les avait endurées. L'amour a une merveilleuse aptitude pour exciter l'imagination et en étendre l'action jusqu'à l'extérieur. En une seule nuit, une puissante imagination bouleverse la santé et trouble les humeurs d'un homme, au point de lui blanchir les cheveux. L'amour a donc fait passer jusqu'au dehors les tourments intérieurs de ce grand amant, saint François, et il frappa son corps du même glaive de douleur dont il avait frappé son cœur. Quant à produire des plaies extérieures, l'amour ne le pouvait certainement pas. C'est pourquoi l'ardent séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'il fit réellement dans la chair les plaies du crucifix,

que l'amour avait déjà imprimées dans l'âme (1). »

Ces antiques Docteurs, qui avaient de telles idées sur les forces de l'imagination, n'auraient été troublés dans leur croyance aux **stigmates** ni par les taches rouges qu'obtint le Dr Beaunis sur un sujet hypnotisé, ni par les lettres sanguinolentes que les Drs Bourru et Mabille ont vu apparaître, après la suggestion, sur le bras d'un jeune marin hystéro-épileptique de la Rochelle. Il est vrai qu'ils rejetaient énergiquement ce principe que beaucoup mettent en avant aujourd'hui : Les extases humaines sont une chimère. Ils n'auraient sûrement pas souscrit à cette phrase d'un savant, dont les travaux ont été suffisamment loués pour sa physiologie spiritualiste : « Personne ne doute que, pour tirer de leurs extases les Socrates et les autres sages dont l'histoire raconte les abstractions, il eût suffi de beaucoup moins que l'application du fer et des pointes de feu (2). »

Et bien, nous demanderons-nous mainte-

(1) Saint François de Sales, *De l'Amour de Dieu*, liv. IV, chap. XV.
(2) Dr Lefebvre, *Civiltà cattolica*, 1889, vol. I, p. 24.

nant : L'hypnotisme peut-il réellement et de lui-même opérer le prodige des **stigmates?** La physiologie peut-elle en donner l'explication? Nos médecins rationalistes l'affirment expressément : Plusieurs fois ils n'auraient eu qu'à commander à un sujet en état de somnambulisme, et ils auraient déterminé, à certains endroits du corps indiqués, une plaie et des sueurs sanguinolentes... Les Drs Binet et Féri ont alors tiré cette conclusion : « Ces phénomènes rappellent et expliquent les **stigmates** sanguinolents que, à diverses époques, on a observés chez les extatiques religieux, tandis qu'on représentait les mystères de la Passion de Jésus-Christ (1). »

Ce raisonnement est-il juste et fondé? Quant à nous, nous le croyons faux et superficiel. Et si l'on veut examiner les deux genres de phénomènes, on verra qu'il y a entre eux d'énormes différences dans leur nature physique, leurs effets, leur durée et leur production.

(1) *Magnétisme animal.*

1° Différence dans leur nature physique.

Tout ce que nous venons d'exposer le prouve clairement. La plaie des hypnotisés n'est que superficielle, un simple gonflement. Celles des mystiques sont profondes; les pieds et les mains sont quelquefois percés de part en part. Des clous ressemblants à des clous de fer s'y forment, ainsi que nous l'avons vu plus haut pour saint François d'Assise. Les têtes se trouvent dans la paume des mains et sur les pieds, les pointes sortent à la surface opposée ; ces têtes sont noires et rondes ; les pointes, longues, recourbées et comme repliées sur elles-mêmes, traversent les chairs et se distinguent par une proéminence très marquée. Le côté, qu'on dirait percé d'un coup de lance, porte l'empreinte d'une cicatrice rouge dont les lèvres sont béantes. Cette plaie, chez saint François, était large et profonde de trois doigts. Elle avait pénétré jusqu'au cœur de Cécile Nobel, à ce qu'affirme Goerres. Chez Jeanne-Marie de la Croix, de Roveredo, ainsi qu'on le constata après sa mort, la blessure avait atteint le cœur en passant par le poumon : si cette lésion eût été naturelle, elle aurait occasionné la mort.

2° **Différences dans leurs effets.**

Chez l'hypnotisé, nous l'avons vu, les turgescences sont roses, se dessinent en relief et finissent par laisser couler goutte à goutte un tout petit peu de sang. Au contraire, les plaies de saint François d'Assise n'étaient pas seulement larges, elles étaient encore sanguinolentes; des lèvres rouges et à demi béantes du **stigmate** du côté le sang sortait en telle abondance que sa tunique et ses habits de dessous en étaient imprégnés.

3° **Différence dans leur durée.**

Le phénomène hypnotique ne dure qu'un instant; pour le renouveler, il faut recourir aux procédés qu'on a déjà employés, et c'est à peine si, au bout de quelques mois, les bras conservent la marque de la turgescence, le sang ayant cessé ses rares et faibles apparitions. Les **stigmatisés** mystiques gardent leurs plaies toute leur vie : dix, vingt, trente ans, quelquefois davantage, et, pendant ce temps considérable, le sang coule toujours avec la même profusion.

4° Différence dans leur production.

Pour produire chez un sujet hypnotique une turgescence avec dégouttement sanguin, il est nécessaire qu'il intervienne un coopérateur qui s'empare des facultés de l'esprit et des organes du corps du patient, qu'il subjugue sa volonté malgré ses résistances, et que, contrairement au fonctionnement régulier de l'organisme, il y suscite des désordres violents. En un mot, il faut ces trois conditions indispensables : 1° Que le sujet soit dans un état de sommeil provoqué; 2° qu'il soit sans volonté et sous la domination absolue de l'hypnotiseur; 3° qu'il se livre à une tension extraordinaire de son esprit et de son attention sur le point de son corps où le sang doit se montrer.

Or, on ne rencontre aucune de ces trois conditions chez les **stigmatisés.** Ils n'ont besoin d'aucun secours humain; ils sont seuls quand s'opère le prodige; ils possèdent leur intelligence, leur libre arbitre et ne dépendent de personne. Aucun ordre impérieux et réitéré ne leur est intimé pour attirer le sang aux mains, aux pieds, au côté. Non seulement,

enfin, ils n'arrêtent pas avec intensité leur attention sur une partie quelconque de leur corps; mais leur esprit est entièrement fixé sur un objet extérieur, sur la personne du divin Crucifié. Comment les muscles, que rien n'excite, que personne ne met en mouvement, s'agiteraient-ils efficacement pour déterminer un écoulement sanguin? Ce serait un effet sans cause.

Il n'existe donc aucune parité entre ces deux espèces de phénomènes. Une autre particularité accentue plus fortement encore cette dissemblance : Plus d'une fois, les bienheureux ayant demandé cette grâce, leurs **stigmates** sont restés invisibles durant leur vie, et n'ont été visibles et sanguinolents qu'après leur mort. Les amateurs d'hypnotisme, **stigmatiseurs** patentés, ont longtemps encore à attendre avant d'arriver à imiter les véritables **stigmates**, et spécialement ceux qui ne deviennent visibles que sur le cadavre des **stigmatisés**.

Maintenant que nous avons clairement exposé ces phénomènes avec leurs différences, nous allons faire un pas en avant : il nous faut découvrir quelle est leur cause et quel

est le moyen mis en œuvre pour les produire. La cause des **stigmates** mystiques n'est pas difficile à connaître, elle est **surnaturelle** et **divine**. Nous défions nos adversaires de nous prouver le contraire : les faits que nous avons signalés plus haut, excèdent la science, l'énergie, la puissance de tout agent physiologique ou autre.

C'est tout le contraire qui arrive pour le phénomène hypnotique, lequel n'est **pas préternaturel**. On conçoit très bien, et nos savants l'expliquent physiologiquement d'une manière assez claire, on conçoit que l'imagination, surexcitée par l'état de somnambulisme artificiel, détermine à un point donné du corps un de ces afflux de sang qu'une affection morbide opère fréquemment à l'état ordinaire, et qu'alors il y ait un gonflement des chairs et même un suintement de quelques gouttes de sang. Dans ce cas, la cause serait naturelle, purement physiologique. Il paraît que ce phénomène ne dépasserait pas le fonctionnement de l'organisme, nous ne n'y contredisons nullement.

Cependant nous mettons une restriction à notre concession. Quand nous avons dit que

le phénomène hypnotique n'est pas surnaturel, nous n'avons pas voulu affirmer que, même considéré comme tel, il ne le soit jamais. Car il pourrait arriver que, pour un cas de cette sorte, on se trouvât en face d'un fait qu'aucune cause humaine ne serait capable d'expliquer. Il y aurait alors une influence **extranaturelle**, mystérieuse, dont il faudrait tenir compte et dont il s'agirait de déterminer la nature. Or, comme cette influence ne peut être divine, du moment que le ciel n'est intéressé en aucune façon à un tel fait, on doit, pour expliquer celui-ci, recourir à une cause **diabolique**, ainsi que nous en avons établi la nécessité par ailleurs.

Mais, en toute hypothèse, les **stigmates** hypnotiques diffèrent essentiellement de ceux de la Passion, avec lesquels on essaie de les identifier pour échapper au **surnaturel**. Sans doute, il y a des contrefaçons, qu'elles proviennent du démon ou de la science : Du **démon**, qui, pour rabaisser les prodiges de l'amour divin, les imite d'une manière grossière, mais suffisante pour tromper les esprits enclins au scepticisme ou superficiels, quoique religieux ; de la **science**, qui, aveuglée par

son savoir, voudrait ne dépendre de personne autre que d'elle-même, régner en souveraine absolue sur les intelligences, et qui, pour ce motif, combat le **surnaturel** à outrance.

Quelle que soit la source de ces phénomènes, les caractères qui les distinguent des véritables **stigmates** sont si sensibles, que, pour tout cœur droit et honnête, il sera toujours, nous ne disons pas seulement possible, mais facile de les distinguer. Nous faisons ici allusion aux contrefaçons que des médecins rationalistes ont récemment tentées, et aux nombreux **stigmatisés** qu'on voit aujourd'hui et qui troublent les croyants, déconcertent les savants, à qui toutefois ils fournissent des armes contre la religion.

Si la science peut expliquer ces prodiges, il n'y a pas de difficulté. Mais si elle est impuissante à en donner raison, et que ceux-ci se présentent avec des caractères **préternaturels** irrécusables, il n'y a qu'à appliquer les principes théologiques. Le phénomène produit est-il sérieux, honnête, conforme à la vérité et à la vertu? Le doigt de Dieu est là, il ne faut pas avoir peur de le proclamer. Au

contraire, le fait est-il futile, indécent, indigne de l'intervention divine. Il relève évidemment alors d'une cause mauvaise : il n'y a qu'à le condamner et à le flétrir, c'est l'œuvre du démon.

TROISIÈME PARTIE

MORALE

Cette troisième et dernière partie comprendra deux chapitres seulement, à savoir : Moralité et Condamnation de l'hypnotisme. Nous tirerons ensuite la conclusion de cet ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

Moralité de l'Hypnotisme

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'**hypnotisme** s'accordent à en considérer la pratique comme nuisible ; ses plus ardents défenseurs, tels que les célèbres maîtres Charcot et Bernheim, le proclament hautement. Ils en blâment unanimement la liberté absolue, et, non seulement ils demandent une répression sévère de son usage, mais ils en réclament le monopole pour la Faculté de médecine. C'est l'avis qu'a adopté, après une discussion des plus sérieuses, le Congrès de **l'hypnotisme**

expérimental et thérapeutique, qui s'est tenu à Paris, en 1889.

Dès sa première réunion, ce Congrès a émis les vœux suivants :

« Vu les dangers des représentations publiques de **magnétisme** et d'**hypnotisme** ; considérant que l'usage de l'hypnotisme comme agent thérapeutique est du domaine de la science médicale, et que l'enseignement officiel de ses applications appartient à la psychiatrie :

« 1° Les séances publiques d'**hypnotisme** et de **magnétisme** doivent être interdites par les autorités administratives, au nom de l'hygiène et de la santé publiques.

« 2° La pratique de l'**hypnotisme**, en tant que moyen curatif, doit être soumise aux lois et règlements qui déterminent l'exercice de la médecine.

« 3° Il est désirable que l'étude de l'**hypnotisme** et de ses applications thérapeutiques soit introduit dans l'enseignement des sciences médicales. »

Nous pouvons donc conclure de ces paroles, que les expériences hypnotiques sont souverainement nuisibles, surtout à la santé, à la

raison et aux bonnes mœurs. C'est à quoi nous allons consacrer les trois articles suivants.

I

L'HYPNOTISME EST NUISIBLE A LA SANTÉ

L'**hypnotisme** n'est pas une de ces pratiques indifférentes qu'on puisse se permettre comme un simple passe-temps. C'est, au contraire, une œuvre sérieuse, qui peut avoir de très graves inconvénients et devenir nuisible à ce que l'homme a de plus précieux et de plus sacré : la santé, la raison et les bonnes mœurs. « Ce n'est pas impunément, écrit Mgr Méric, qu'un sujet, qui se prête aux expériences du magnétisme, soumet son système nerveux à des expériences toujours graves et parfois terribles pour la santé. » L'illustre prélat donne les raisons de son affirmation.

« 1° L'**hypnotisme** fait éclore chez les névropathes, si nombreux aujourd'hui, la cruelle maladie de l'hystérisme, qui se produit à la

première occasion favorable et devient plus épouvantable encore chez les personnes prédisposées, à cause des fâcheux effets qu'elle y développe d'une façon extraordinaire. Un autre auteur, M. Torwatte, explique ainsi cette opinion : « Si l'**hypnotisme** est un des agents thérapeutiques les plus précieux de l'hypnotisme, il en est, d'un autre côté, un des plus dangereux excitants; et il vaut beaucoup mieux vivre avec une névralgie passagère que se risquer à subir des convulsions, sans compter les complications qui les accompagnent et que les hypnotiseurs n'auraient pas toujours le pouvoir d'arrêter.

« 2° L'hypnotisation, affirme M. de la Tourette, si elle est fréquemment répétée, expose à des contractions rebelles, à des attaques convulsives, et à une secousse cérébrale des plus nuisibles à l'économie générale. Prévoyant ces résultats, qu'il avait constatés dès ses premières séances magnétiques, Mesmer avait fait aménager une salle garnie de matelas destinés à recevoir les sujets atteints de telles crises : on appelait ce lieu l'**enfer des convulsions**.

« 3° L'habitude de l'hypnotisation produit

une tendance à la catalepsie ou au somnambulisme. Au moindre bruit, les **sujets**, à la suite d'une excitation nerveuse, sont pris d'une diathèse spasmodique, et déséquilibrés; c'est un des états morbides les plus dangereux. »

Skepto, l'admirateur passionné de la puissance de l'hypnose, énumérant les nombreuses conséquences de ces terribles phénomènes, confirme les assertions de Mgr Méric, et justifie pleinement ses appréhensions. Voici, du reste, en quels termes il s'exprime : « Nous sommes bien loin de dire que ces expériences sont sans danger. Elles peuvent développer les germes latents d'affections nerveuses. Le professeur Lombroso, de Milan, cite des officiers qui, ayant voulu se livrer à ces expériences agréables pour eux, devinrent incapables d'exercer leurs fonctions. Les uns s'endormaient subitement à la tête de leur régiment, aussitôt que leurs yeux se fixaient sur un objet brillant. D'autres étaient fascinés par les lanternes d'une voiture, sur laquelle ils se précipitaient, au risque de tout écraser ou de se faire écraser. »

Ces faits sont significatifs et prouvent mal-

heureusement les funestes conséquences de l'**hypnotisme**.

A la vue d'accidents si multipliés, les gouvernements se sont émus et ont pris des mesures sanitaires contre l'invasion de la maladie hypnotique. En Autriche, les expériences publiques furent interdites à Hausen, magnétiseur de profession, et, en Italie, au fameux Donato, à cause de graves accidents que l'un et l'autre avaient provoqués.

Les habitants du Turin n'ont certainement pas oublié les curieuses séances du célèbre fascinateur Donato au théâtre Scribe. Avec une rare habileté, il savait se se créer une foule de **sujets** dans toutes les classes : étudiants, banquiers, industriels, commis, officiers retraités et en activité.

Les effets délétères de la fascination ne tardèrent pas à se faire sentir chez les **sujets**. On se souvient encore qu'un lieutenant, qui se trouvait dans la rue du Pô, fut hypnotisé (tant son tempérament, était devenu sensible après avoir subi les expériences de Donato) par les lanternes d'une voiture de maître qu'il suivit, en courant à perdre haleine, jusqu'à ce qu'un camarade l'eût saisi par le bras et arra-

ché à son hallucination. Un agent de change de cette même ville en était arrivé à tel point, qu'il avail perdu complètement la mémoire et ne reconnaissait plus personne.

Quand Donato faisait un séjour à Turin, il menait une vie princière ; toute la journée il recevait une infinité de visiteurs qui venaient lui demander sa méthode et, le plus souvent, essayer leur résistance à l'hypnotisme. Il avait avec lui une certaine Lucile, jeune fille à la figure ingénue mais fatiguée, au sujet de laquelle sa femme lui intenta un procès pour adultère. Lucile se défendit en donnant pour raison que, étant atteinte d'hystérisme, elle n'avait pu résister au sommeil hypnotique que lui avait imposé Donato, et qu'elle n'était pas, par conséquent, responsable de ses actes. Le tribunal de Paris, toujours indulgent pour ces sortes d'affaires, se contenta de condamner Donato à deux cents francs et sa maîtresse à cent francs.

Le véritable nom de Donato était Alfred d'Hondt. Né, en 1840, à Chenée, près de Liège, il mourut dans une maison de santé, à Paris, victime de l'excitation nerveuse dont il avait fait souffrir un si grand nombre de sujets.

Mais revenons aux précautions que les gouvernements, avons-nous dit, ont prises contre l'**hypnotisme**. Parmi les différentes observations présentées par le Conseil supérieur de santé de Rome, nous remarquons celle-ci : « Considérant que l'hypnotisation peut être nuisible aux personnes qui y sont soumises ; et insistant sur ce fait que ce dommage peut être bien plus grand chez les adolescents, les névropathes, les individus nerveux ou affaiblis par un surmenage intellectuel, toutes gens qui ont droit à une haute protection de la part de la société : ces spectacles doivent être interdits. »

Le Dr Charpignon, d'Orléans, raconte qu'une jeune personne, qui s'était fait souvent magnétiser, resta sous l'influence de ces pratiques, même après qu'on les eût cessées ; elle s'endormait à tout instant et tombait fréquemment dans un somnambulisme inattendu. Six mois plus tard, dégoûtée de la vie, elle se suicidait en se jetant dans la Loire.

Le Dr Brunaud, de la Salpêtrière, préconise un procédé d'une déplorable efficacité. La première fois qu'un **sujet** se présente, dit-il, il est très utile, pour faciliter l'état nerveux,

de provoquer chez lui un certain degré de congestion encéphalique, soit en le faisant tourner rapidement sur lui-même, soit en lui tenant la tête près du sol pendant un certain temps. « C'est, observe ici M. Janet, pour commencer à donner au sujet une congestion cérébrale. Cela fait, on procède à l'expérience, qu'on répète si souvent qu'elle devient habituelle. Qu'arrive-t-il alors? L'effet est vraiment foudroyant, la face du sujet est injectée de sang, son œil démesurément ouvert, son pouls monte de soixante-dix à cent vingt pulsations. Nous ne pouvons que protester contre de telles expériences. »

De tout cela nous pouvons conclure avec certitude ce premier article : **L'hypnotisme est nuisible à la santé.**

Mais M. Bernheim n'est pas de cet avis. L'hypnotisation, à l'en croire, est complètement inoffensive, lorsque celui qui l'opère est expert en cet art. Cependant il se pose cette question : « L'hypnotisation en elle-même est-elle nuisible à celui qui s'y soumet? Appuyé sur l'expérience acquise, je n'hésite pas à affirmer que, quand elle est bien maniée, elle n'offre pas le moindre inconvénient. Elle

ne trouble nullement les fonctions de la vie organique. »

Cependant le célèbre docteur met de telles conditions à cette innocuité, il exige tant et tant de précautions, qu'il reconnaît implicitement que celle-ci n'existe pas en fait.

Tout d'abord il avoue que, la première fois, les crises nerveuses peuvent avoir lieu. Mais il se hâte d'ajouter que ces symptômes, dus à l'émotion morale, à un sentiment de peur, disparaissent dans les séances suivantes, grâce à une suggestion calmante qui ramène une confiance tranquille. Jamais, dit-il, durant le cours de sa longue carrière, il n'a vu un accident fâcheux suivre le sommeil provoqué.

Nous autres, nous avons vu que, même parmi les hypnotiseurs de profession, tous ne sont pas d'un avis semblable.

Il admet en second lieu, que certaines personnes, qui ont été hypnotisées un certain nombre de fois, conservent une propension à s'endormir subitement, comme cette jeune fille dont M. Charpignon nous a raconté la lamentable histoire, ou comme les officiers sur qui Donato avait exercé ses funestes fascinations. Pour obvier à cet inconvénient, il

prétend n'avoir qu'à affirmer au **sujet** que, une fois qu'il sera éveillé, il le sera complètement et ne pourra plus se rendormir spontanément de la journée. Le procédé est certainement commode, reste à savoir si la tendance somnifère n'est pas produite, et si, après avoir couvé longtemps à l'état latent, elle ne se développera pas à la première occasion favorable. Les faits sont là pour en légitimer la crainte.

Enfin, il avoue que des misérables pourront se servir de cette propension au sommeil pour abuser d'une personne, puisque le premier venu n'a qu'à lui fermer les yeux pour la replonger dans le somnambulisme. Notre docteur n'est pas embarrassé pour si peu. « Le médecin n'aura qu'à dire à l'hypnotisé durant le sommeil : Personne ne pourra vous réveiller, si ce n'est moi pour vous soulager. » Cet ordre s'exécute à la lettre, et, pour preuve, il cite un cas de ce genre, qui est arrivé à lui et à M. Liébault.

Nous répondons que ce fait montre bien qu'il est possible de remédier aux funestes conséquences de l'**hypnotisme**, mais nous ne pouvons dire qu'il soit absolument inoffensif.

Les nombreux accidents qu'il a occasionnés prouvent abondamment le contraire, quand même on voudrait les attribuer à l'ignorance ou à l'inexpérience des opérateurs. Les toxiques seront-ils moins nuisibles à la santé, grâce à l'habileté des médecins qui en neutraliseront le principe pernicieux et les rendront bienfaisants? M. Bernheim nous paraît trop confiant et trop optimiste. Beaucoup ne pensent pas comme lui, et nous, nous devons conclure que l'**hypnotisme** est un **réel danger** pour la **santé**.

II

L'HYPNOTISME EST NUISIBLE A LA RAISON

Après avoir énuméré les tristes effets que les expériences hypnotiques produisent sur la santé, Mgr Méric ajoute qu'ils ne sont pas moins redoutables pour la **raison**. Tous les auteurs conviennent que l'hypnotisation répétée expose à une secousse cérébrale qui peut

aboutir à la folie. « Je ne sais plus ce que je deviens, disait une pauvre femme souvent hypnotisée à son magnétiseur, M. Gilles de la Tourette, je ne sais plus ce que je me fais. Je suis anéantie; ils m'endorment tous les soirs, alors je ne sais plus où je suis, je n'ai plus l'ombre de volonté, je crois devenir folle. » Ce résultat est facile à comprendre, si l'on veut se rendre compte des multiples effets de l'hypnotisation, tels que nous les avons signalés ailleurs, quand nous en avons constaté la réalité.

Ainsi, par la léthargie et la catalepsie, on s'empare totalement du corps du sujet, qui devient inerte et inconscient; par le somnambulisme, on va plus loin, on se rend maître de son âme, on la domine, on la dirige, on lui inspire toutes les idées qu'on veut. Bien plus encore, on la dépouille de ses nobles qualités et on la réduit à une espèce d'idiotisme. Suivant le caprice de l'hypnotiseur, l'imagination, la mémoire, la volonté et la conscience disparaissent, ou ne fonctionnent plus d'une manière normale.

L'imagination est désorientée par les hallucinations positives, négatives ou mixtes. Ses

rapports avec le monde extérieur sont profondément troublés. Quand elle est éveillée, la personne hypnotisée regarde, marche, agit comme tout le monde; et cependant elle ne verra et n'entendra pas ce qu'un autre voit et entend; elle verra et entendra ce qui n'existe pas, et cela avec une conviction qui ne souffre pas de réplique, avec l'énergie d'une sincérité parfaite.

La sensibilité, qui est complètement assujettie, est à la merci du magnétiseur; d'un seul mot, il peut faire éprouver au **sujet** les sensations qu'il veut : amour, haine, jalousie, peur, joie de l'extase, voluptés lubriques; il obtiendra même que ces affections ou sensations persistent après le sommeil, et jusque dans l'état de veille.

La volonté est énervée, anéantie; la conscience est oblitérée; le sens moral est éteint : la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste n'est plus comprise. L'hypnotisé est un monomane qui réalise, sans le savoir, le rêve de son imagination, ou mieux, suivant l'observation si juste du Dr Barth dans son ouvrage intitulé *Du sommeil naturel*, « c'est un véritable fou, son intelligence est faussée

dans ses facultés les plus intimes, il n'a pas plus de personnalité et de responsabilité qu'un insensé. »

La mémoire, elle surtout, est complètement transformée. Si le magnétiseur commande à son **sujet** que, une fois éveillé, il ne devra plus se souvenir de rien, celui-ci aura oublié tout ce qui a été dit et fait; dans le cas seulement où une action bonne ou mauvaise lui aura été prescrite, le souvenir de l'ordre reçu renaîtra à l'heure fatale, pour faire place à l'oubli le plus absolu lorsque l'action aura été accomplie.

III

L'HYPNOTISME EST NUISIBLE A L'HONNEUR, A LA PROBITÉ ET AUX BONNES MŒURS.

L'hypnotisé, nous l'avons déjà constaté, est un esclave à la merci du magnétiseur, qui peut lui inspirer à volonté les plus brutales passions. Que celui-ci lui commande, par exemple, que, à son réveil, il devra con-

sentir à des propositions voluptueuses, se livrer aux actes les plus honteux, il verra ses ordres ponctuellement exécutés. Ce malheureux lui appartient corps et âme, et il lui sera facile, en abusant de son pouvoir absolu, de le pousser jusqu'au crime. Qu'il lui ordonne de commettre un attentat, l'attentat sera consommé avec une précision mathématique, sans hésitation, sans pitié et, ce qui est plus déplorable, sans conscience de la gravité de l'acte, si cruel et si odieux soit-il. Ainsi, le misérable hypnotiseur pourra suggérer à sa victime de poignarder, en tel lieu et à telle heure, la personne dont il veut la mort; il sera fatalement obéi. Et s'il le lui prescrit, l'assassin ne se souviendra plus de rien, ni de l'opérateur, ni de son ordre, ni même du crime commis; devant le tribunal, il niera le fait, et il le niera de bonne foi, sans pouvoir donner la moindre indication; puis, quand le juge prononcera sa condamnation, il l'écoutera avec l'intime conviction de sa parfaite innocence. Grâce à cette servitude irresponsable qu'elle ne peut atteindre, la justice est susceptible d'erreurs plus abominables encore. Que le scélérat qui a poussé au crime veuille perdre

ou déshonorer un ennemi, il lui suffira d'enjoindre à son sujet de dénoncer cet innocent comme étant l'auteur de l'assassinat, et l'horrible tour sera joué.

C'est là l'enseignement formel des savants de la Salpêtrière et de Nancy. « L'hypnotisé, écrit l'un d'entre eux, M. Binet, peut devenir un instrument criminel d'une précision épouvantable et d'autant plus terrible que, l'attentat perpétré, tout peut être oublié : l'impulsion, le sommeil et celui qui l'a provoqué. » Dans un chapitre suivant, il va jusqu'à admettre que l'affaire Tisza-Eslar qui a tant ému le public, non seulement de l'Autriche mais de l'Europe entière, n'était au fond qu'un résultat d'hypnotisation : le jeune Moritz, dénonciateur du meurtre commis dans la synagogue, avait été hypnotisé par le commissaire de police, ennemi juré des juifs, et, ainsi préparé, il répétait toujours dans des termes identiques la même affirmation.

A ce sujet, nous allons citer un fait, dont nous pourrions apporter des preuves vivantes ; mais le sage lecteur comprendra que, par délicatesse, nous taisions le nom de la ville où se passa ce triste drame.

Plusieurs étudiants fréquentaient un hôtel meublé, où demeurait une certaine Ninine, jeune fille très avenante et, pour son malheur, douée d'un trop bon cœur. Séduite par les belles paroles de ces joyeux écervelés, elle se laissait hypnotiser de temps en temps. Or qu'arriva-t-il? Ces démons incarnés abusèrent de l'état inconscient de l'infortunée et innocente enfant qui, au bout de quelques mois, se trouva dans une position intéressante, sans savoir à qui l'attribuer.

Les journaux américains n'ont fait que parler, pendant tout le mois de novembre 1900, d'un crime épouvantable dû à la suggestion hypnotique.

Un vieux millionnaire, du nom de Rice et habitant New-York, avait pour domestique un certain Charles Jones, et pour intendant un avocat nommé Albert Patrick. Or, il y a trois semaines environ, il mourait subitement. Une heure après, Albert Patrick se présentait aux guichets de la banque et demandait à toucher deux lettres de change du montant de deux cent cinquante mille francs, payables à lui-même et signées du nom de Rice. Les employés, ayant jeté un coup d'œil sur les

titres, les trouvèrent suspects, et réclamèrent par télégramme des renseignements au richissime vieillard.

Celui-ci étant mort, le valet Jones répondit que les lettres de change étaient bonnes. Mais cette réponse ne parut pas satisfaisante et on exigea la comparution du millionnaire. De nouveau, le domestique s'efforça de rassurer la banque, ajoutant, cette fois, que son maître ne pouvait se rendre à la convocation, pour cause de maladie. Les employés refusèrent alors de payer les titres, et, ayant communiqué leurs soupçons à la police, Patrick et Jones furent arrêtés, sous la prévention de faux en écriture.

Ces divers incidents firent naître tout naturellement la supposition que Rice avait été empoisonné. On ordonna donc une enquête, et on confia le soin d'analyser les viscères du défunt au professeur Withaus, qui y découvrit une notable quantité d'arsenic et de mercure.

Pendant ce temps-là, le ministère public ne restait pas les bras croisés. Le vice-procureur du district, M. Osbome, se rendit à la prison où Jones était détenu, et il l'interro-

gea durant six heures, au bout desquelles l'accusé demanda du temps pour réfléchir. Un peu plus tard, il revint à la charge, et celui-ci, après avoir opposé une vive résistance, finit par avouer le meurtre du millionnaire et la falsification des lettres de change.

Jones décrivit minutieusement la manière dont le crime avait été commis. Arrivé au point le plus important, il s'exprima en ces termes : « Je suis très énervé aujourd'hui, dit M. Rice. Faites-moi le plaisir, Patrick, de vous retirer, je désire n'être pas dérangé.

« J'ai là quelques sels, répondit Patrick, qui vous calmeront certainement, si vous voulez. Il tira de sa poche un flacon qu'il déboucha et dont le contenu avait une forte odeur de parfum. Jones, me dit-il, vous ferez bien de vous en aller. Puis, au moment où je sortais, il ajouta : je resterai ici tant que Monsieur ne sera pas endormi. Sur ces dernières paroles, il ferma la porte derrière moi. Je restai dans le corridor et, presque aussitôt après, j'entendis M. Rice qui riait. Comme la chose me parut étrange, j'entrai et aperçus mon maître couché sur le dos. Patrick lui avait mis sur la bouche et le nez une serviette

enroulée autour d'une éponge, et il pressait fortement de la main droite. A cette vue, je me retirai dans ma chambre. J'y étais à peine, que Patrick vint me dire d'aller chercher le médecin pour M. Rice qui se sentait très mal. J'y courus immédiatement, mais le médecin ne put que constater la mort de M. Rice. »

A 7 heures du soir, un gardien reconduisit Jones dans sa cellule. Quand il y fut arrivé, le prisonnier se jeta sur sa paillasse, en proie au remords et à la terreur; et, aux premières lueurs du jour, il s'ouvrait la veine jugulaire avec un clou. On le transporta de suite à l'hôpital de Bellevue, où il est encore sérieusement malade. Cependant, comme on l'a secouru à temps, il est hors de danger.

Soumis à un nouvel interrogatoire, il raconta à MM. Miller et Bake, avocats des héritiers de Guillaume Rice, qui l'étaient venus voir, comment le crime s'était accompli et comment il y avait assisté impassible, **hypnotisé** par l'influence qu'exerçait sur lui l'assassin Patrick.

« Celui-ci, leur dit-il, m'avait menacé de me tuer, si je ne me suicidais; et il me l'avait

déclaré en ces termes : Jones, quoi que vous fassiez, j'ai une pilule qui me débarrassera de vous. Vous ferez mieux de vous tuer. Tenez, voici un couteau si vous le voulez. Il avait, ajouta-t-il, un étrange pouvoir sur moi. »

Tous ceux qui approchaient Jones sont convaincus qu'il était sous l'influence de l'hypnose. La peur inouïe qu'il avait de Patrick fait bien supposer que sa volonté s'agitait vainement pour s'arracher à la puissance hypnotique que l'intendant exerçait sur lui. Mais il est déchiré par les remords les plus cruels. Il se reconnaît coupable et dit, au milieu de sanglots convulsifs, et avec l'accent d'un sombre désespoir : « Voyez donc un peu ce que j'ai fait. J'étais dans la chambre voisine de celle de mon meilleur ami, et, pendant qu'on l'assassinait, je ne me suis pas dérangé pour lui sauver la vie… »

Des circonstances imprévues viennent de détruire en grande partie l'espoir qu'on conservait d'arriver à éclaircir ce mystérieux attentat. Il paraît que non seulement l'attitude impassible de Jones lors du crime, mais même les aveux qu'il a faits sont dus à la suggestion. Et ce qui rend les recherches plus difficiles

encore, c'est que le pauvre valet, timide et innocent instrument d'un adroit scélérat, est atteint de folie. Hier, il se débattait dans des convulsions frénétiques, et on ne pouvait même pas lui administrer des calmants par voie hypodermique. Georges Gordon Battle, qui a été désigné pour être son avocat, est allé pour le voir, mais on ne l'a pas introduit auprès de son client dont l'état était très grave : de fortes crises nerveuses le rendaient furieux et lui laissaient à peine quelques rares instants de demi-lucidité.

Voilà les terribles conséquences des effets de l'**hypnotisme**.

Il est inutile d'insister davantage sur ce point : tous, partisans et adversaires, sont unanimes à reconnaître le pouvoir illimité du magnétiseur sur son **sujet**. La criminalité possible et souvent réelle de l'**hypnotisme** est donc formellement établie.

Voici, dans un autre genre, un fait magnifique, qui corrobore nos affirmations. Nous le citons d'autant plus volontiers qu'il est à l'honneur de la Madone de Pompéi, dont nous espérons tant de grâces.

Récit authentique raconté sous la foi du serment par Mme Joséphine Giurani, son époux et sa fille.

« En 1891, mon mari, Georges Giurani, notaire à Chiavenna, province de Sondrio, se fixa à Milan, pour faciliter l'instruction de nos enfants.

« Pendant l'hiver de l'année 1892, mon fils Renzo, âgé de dix-neuf ans, qui suivait, au collège Vanzo, les cours de seconde année préparatoire à l'école de Modène, demanda à son père la permission de faire partie du Cercle des Étudiants royalistes. Georges s'informa du but de ce cercle, et ayant appris que c'était une réunion de divertissements honnêtes, que la direction en était confiée à des personnes très estimables, que tous les associés appartenaient à de bonnes familles, il accorda avec plaisir l'autorisation à Renzo, qui, du reste, n'en profitait que deux fois par semaine.

« Le malheur voulut que, parmi les étudiants, il y en eût un qui s'occupait **de spiritisme, de suggestions magnétiques**, et qui proposa de faire quelques **expériences.** Il

trouva un sujet très apte à être **hypnotisé** en mon pauvre Renzo, qui était d'une faible constitution et qui, avec l'inexpérience de la jeunesse, se prêta à diverses séances, sans en avertir ni son père ni moi.

« Un soir, le 30 avril, quand il rentra à la maison, il me raconta que, à la suite d'une **séance hypnotique** qu'il avait subie quelques heures auparavant, il avait ressenti comme un coup dans l'épine dorsale. Je le blâmai sévèrement de s'être livré à de telles expériences et le lui défendis formellemet pour l'avenir. Je voulais appeler immédiatement le médecin pour savoir s'il devait être soumis à un traitement spécial, et s'il avait été bien magnétisé ; mais il s'y opposa énergiquement. Mon mari se trouvait alors à Chiavenna, où il surveillait les travaux de la campagne ; et, ne connaissant pas l'importance du dommage que pouvaient causer les suggestions hypnotiques, je n'eus pas la force d'imposer ma volonté à mon fils.

« Le lendemain de la fatale secousse, Renzo passa presque toute la journée en dehors de la maison, et ne revint que pour dîner. Le voyant pâle, je lui demandai s'il

était malade ; il me répondit que non. Cependant il ne sortit pas de la soirée, et se coucha rapidement ; mais il ne dormit pas de la nuit, ainsi que je m'en aperçus plus tard, au désordre de son lit.

« Vers les 4 heures du matin, il m'éveilla, et se plaignit *que ses amis du cercle étaient dans sa chambre et le dérangeaient.* Je me levai précipitamment, et quelle ne fut pas ma douleur de constater que mon enfant bien-aimé avait perdu la raison ! L'**hypnotisme** lui avait été fatal ! J'étais tellement abattue que je ne savais plus ce que je faisais.

« A cette triste nouvelle, ma sœur et mon beau-frère accoururent, et nous témoignèrent un véritable dévoûment. Ils appelèrent immédiatement un médecin spécialiste pour les maladies nerveuses, et télégraphièrent à mon mari de venir réconforter par sa présence et ses conseils sa famille éplorée. Le malheureux se rendit en toute hâte.

« Comment décrire nos angoisses, nos transes, notre désolation ! Nous étions plongés dans la plus grande consternation, et, si nous n'avions eu des principes foncièrement religieux, une grande confiance en Dieu et en sa

très sainte Mère, nous serions certainement tombés dans le désespoir.

« Le Dr Galli, qui à une science profonde joint un cœur d'or, arriva bientôt. Quand il eut appris les faits, ausculté le malade, constaté que le mal avait inopinément débuté par du délire et des convulsions, il nous donna l'espoir que ce serait une affaire de quelques jours seulement. Mais il n'en fut pas ainsi : les convulsions continuèrent, au délire et aux hallucinations succédèrent l'abattement et la stupeur. Afin de combattre la maladie qui se manifesta ensuite par accès, le célèbre médecin eut beau faire alterner les bains chauds, les douches, les calmants, selon les cas, tous ses soins dictés par un admirable dévoûment furent inutiles. Il crut donc devoir nous prévenir que la maladie serait de longue durée, et nous prescrire de mettre Renzo dans une maison de santé, où il serait traité selon toutes les règles, chose impraticable en famille et dans un appartement à Milan.

« Je m'opposai de toutes les forces de mon âme à cette décision qui me fit verser d'abondantes larmes ; car, au risque d'en mourir à la peine, je ne voulais pas que mon enfant

fût soigné par d'autres que par moi, et j'avais la plus vive confiance que la très sainte Vierge me le guérirait.

« Dès le premier jour où Renzo avait été frappé, j'avais fait brûler des cierges devant la Madone de Saint-Calogero, j'avais commencé des neuvaines et m'étais recommandée aux prières de plusieurs monastères. Ma fille Adèle, qui est douée d'une rare piété, priait continuellement pour son cher frère ; mon mari s'unissait à nous avec un grand esprit de foi : tout semblait inutile. Ma douleur, à l'idée qu'il me fallait abandonner mon pauvre enfant, était immense et tenait du désespoir. Cependant, grâce à l'aide de Dieu, aux affectueux témoignages de ma famille, aux bienveillantes assurances du dévoué docteur, je finis par me résigner. Et, le 18 juin 1892, j'accomplissais mon sacrifice en conduisant Renzo à la clinique du professeur Colombo, qui devait faire exécuter scrupuleusement les prescriptions du médecin.

« Je revins à la maison, anéantie, mais avec la certitude que mon fils était entre de bonnes mains, et que la très sainte Vierge, qui avait accepté mon sacrifice, hâterait sa guérison.

« Le lendemain, je me rendis chez les religieuses Ursulines pour les intéresser à mon sort. La portière, Sœur Ignace, me suggéra l'idée de m'adresser à la **Madone de Pompéi**, dont elle me donna la médaille et l'image, ainsi qu'une formule de neuvaine et un numéro du Bulletin intitulé : *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi*. Quoique ce fût la première fois que j'entendisse parler de cette dévotion, je commençai la *neuvaine* avec ferveur, et me disposai à entreprendre les *Quinze samedis du Rosaire*.

« La lecture du Bulletin, qui raconte les magnifiques miracles qui s'opèrent dans la vallée de Pompéi, où Notre-Dame du Rosaire se plaît à exaucer ses fidèles serviteurs, me remplit de confiance. J'étais bien indigne de ses grâces ; mais, appuyée sur les innocentes prières de ma fille, qui fut en cette circonstance mon ange consolateur, et sur celles des bonnes Sœurs, je me tenais assurée du succès. Mon mari, lui aussi, méritait grandement d'être consolé : sa douleur calme mais immense inspirait la pitié.

« Cependant un autre coup très cruel m'attendait.

« Les médecins avaient promis de me laisser voir Renzo tous les jours. Or, quand je me rendis à la clinique dans ce but, ils me dirent que, pour obtenir de meilleurs résultats du traitement, ils croyaient nécessaire que, durant quelque temps, le malade ne vìt aucun de ses parents. J'offris à Dieu cette nouvelle peine. Toutefois, je demandai à voir Renzo sans être vue de lui ; on me l'accorda. Puis, je montai dans sa chambre, pendant son absence, et cousus dans son matelas la médaille de **Notre-Dame de Pompéi**. Chaque jour, j'allais prendre des nouvelles, qui étaient invariablement les mêmes : un peu mieux, un peu plus mal ; c'étaient des alternatives d'espoir et de découragement.

« Vers la mi-juillet, mon mari, convaincu que notre fils était entouré de soins intelligents et dévoués, et que notre résidence à Milan ne lui était d'aucune utilité, me pria de le suivre à Chiavenna, afin de ne pas compromettre la santé de nos deux autres enfants, qui n'étaient pas habitués aux chaleurs excessives de la ville. Je ne voulus pas contrarier son désir ; mais, avant de partir, je sollicitai une consultation. Les Drs Galli, Colombo et un troi-

sième médecin se réunirent donc, et ils furent unanimes à déclarer que c'était une maladie longue et de guérison douteuse. Le premier cependant espérait toujours, mais les deux autres ne voyaient qu'un condamné en mon pauvre Renzo. Au lieu de m'abandonner au découragement qui s'emparait de moi, je redoublai de confiance en la Madone, et, plus que jamais, je priai et fis prier.

« Arrivée à Chiavenna, je souffrais mille fois plus de me voir éloignée de mon fils ; je ne trouvais de soulagement que dans la prière. Chaque semaine, ainsi qu'il avait été convenu, je recevais deux lettres où l'on me donnait des nouvelles. Hélas ! la maladie suivait toujours les mêmes phases alternatives de calme, d'agitation, d'abattement. Et, au bout de quelque temps le Dr Galli m'écrivait ces mots : « *Nous avons consciencieusement épuisé tous les moyens que la science prescrit en semblables cas, il ne nous reste plus qu'à mettre Renzo entre les mains de Dieu.* »

« Cette sentence, prononcée par un homme savant et dévoué qui avait toujours espéré la guérison, me jeta dans un profond découragement. Il y eut un moment où je doutai d'ob-

tenir la grâce que j'avais demandée, et, le soir, je me couchai, le cœur serré d'une terrible angoisse.

« Nous résolûmes alors de consulter un autre spécialiste de Milan. Il nous conseilla de louer près de la ville une petite maison de campagne avec un vaste jardin.

« Après bien des recherches, nous en trouvâmes justement une à Sesto-San-Giovanni, où je m'installai avec Renzo et un domestique. Le traitement prescrit par le médecin fut suivi avec une scrupuleuse exactitude; mais les mois se succédaient sans apporter aucune amélioration. Mon unique espérance était en la **Madone de Pompéi**. J'avais déjà commencé les *Quinze samedis*, comme préparation à la fête du Rosaire, qui, cette année, tombait le 2 octobre. Je recommençai la *Neuvaine à la Vierge de Pompéi* et promis de faire publier dans le Bulletin *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi* la grâce que j'obtiendrais.

« J'attendais donc avec une grande impatience le 2 octobre, jour où finissaient mes *Quinze samedis* et où j'espérais la guérison si désirée. Hélas! mon Renzo allait plus mal, et son état empira sensiblement! Au milieu

de tant d'ennuis, j'entrepris *Quinze autres samedis*, comptant bien réussir, cette fois, pour les fêtes de Noël. Mais, à cette époque encore, mon fils rechuta si sérieusement que le docteur voulait le mettre dans une maison de santé. J'avais trop souffert de la première séparation pour ne pas m'opposer énergiquement à la seconde; aussi, quoiqu'il allât plus mal, je déclarai, à maintes reprises, qu'il se trouvait bien mieux. Ne perdant jamais confiance en Marie, passant des nuits entières sans sommeil, mangeant à peine pour me soutenir, le cœur dans une angoisse continuelle, j'arrivai au 13 février 1893.

« Ce jour-là, Renzo était si fatigué que le médecin avoua qu'il en désespérait complètement. Tous étaient découragés, anéantis; et cependant ma foi ne faiblissait pas. Le lendemain, je terminais la seconde série des *Quinze samedis du Rosaire*. J'assistai de grand matin à la première messe, et priai avec d'abondantes larmes le Sauveur de m'accorder, par l'intercession de sa très sainte Mère, la grâce que j'attendais depuis si longtemps.

« Je revins moins abattue à la maison. A peine étais-je entrée que Renzo se réveilla et

me souhaita le bonjour, ce qui me causa un réel étonnement; car, jamais, durant sa maladie, il n'avait songé à cette marque de politesse. Il s'habilla, descendit seul à la salle à manger, se mit à lire, à haute voix, pendant une demi-heure, plusieurs pages d'un ouvrage français; puis, prenant un journal : Comment! s'écria-t-il, c'est aujourd'hui le vendredi gras! je veux aller à Milan.

« Son père et moi nous regardâmes avec stupéfaction. Croyant à un intervalle lucide seulement et non à une guérison instantanée, nous essayâmes de le dissuader; mais lui, qui ne se souvenait aucunement de sa maladie, nous répétait qu'il n'était plus un enfant et qu'on ne devait pas le priver de ce divertissement. Comme nous persistions à le lui refuser, il profita d'un moment où il se trouvait seul dans le jardin, et il sortit. Il est facile d'imaginer quelle fut notre épouvante quand nous nous aperçûmes de sa disparition.

« Mon mari courut à la questure de Milan prévenir que si l'on trouvait errant un jeune homme malade, on voulût bien nous avertir aussitôt et le reconduire en voiture à Sesto. Il se rendit ensuite chez mon beau-frère pour

lui demander assistance dans ses recherches. Quelle ne fut pas sa joie d'y rencontrer Renzo tranquille et souriant? Il ne lui adressa aucun reproche et le ramena immédiatement à la maison, afin de tranquilliser la famille.

« Le lendemain, j'allai en toute hâte annoncer cet heureux événement au docteur, qui me conseilla de ne pas m'abandonner trop promptement à l'espérance : la guérison, disait-il, était encore éloignée, c'était une période de calme, à laquelle, dans quinze ou vingt jours, succéderaient des accès. Bien désolée, je revins à Sesto raconter cette triste nouvelle à mon mari. Mais, tout comme ma fille, il était persuadé que nous avions obtenu notre grâce; c'en fut assez pour faire renaître la confiance et la joie dans nos âmes.

« Renzo avait recouvré son intelligence, sa bonne humeur et même son petit ton moqueur, absolument comme avant le fâcheux accident. Il ne se rappelait aucunement sa maladie, dont personne, du reste, n'évoquait le souvenir. Il s'étonnait d'être à Sesto et posait toute sorte de questions, auxquelles nous répondions avec la plus grande prudence.

« Vingt jours de bonheur s'écoulèrent ainsi.

Je retournai à Milan chez le médecin lui dire que Renzo était réellement bien et que son état ne laissait plus rien à désirer. M'ayant prise à part, il me répéta de nouveau : « Ne vous « illusionnez pas, votre fils continue sa bonne « période ; mais la maladie **n'est pas vaincue.** « Tenez, je veux être généreux, je vous donne « encore un mois de trêve. »

« Cette fois, je n'attachai aucune importance à ses paroles. J'allai avec Renzo chez le tailleur lui commander un vêtement complet ; de là, nous nous rendîmes chez ma sœur ; puis heureux, remerciant Dieu et la Madone, nous rentrâmes tous deux à la maison.

« Je rapportai à mon mari ce que m'avait répété le docteur ; mais le cœur nous disait que nous étions exaucés, que tant de larmes répandues aux pieds de la **Vierge de Pompéi** l'avaient touchée en notre faveur. Nous ne savions pas à ce moment-là que le médecin n'admettait pas le surnaturel.

« Le 29 avril, je retournai une troisième fois lui demander s'il était convaincu de la guérison de mon fils, et s'il me permettait de l'emmener à Chiavenna. « Emmenez-le, si

« vous voulez, me répondit-il; **mais il n'est**
« **pas guéri.** Observez-le attentivement, et,
« au premier indice de rechute, recondui-
« sez-le à Sesto. »

« Malgré cet avis contrariant, nous arrivâmes à Chiavenna, l'âme remplie de joie.

« Quelque temps après, je voulus présenter Renzo à son médecin de Milan. Mais, cette fois, le célèbre professeur ne put nier le fait **dont l'évidence crevait tous les yeux.**
« Ce jeune homme, s'écria-t-il, a reçu, au plus
« fort de sa maladie, **comme une infusion**
« **de lumière qui l'a guéri.** »

« Je souligne ces paroles qui sont textuelles.

« Pour ne pas allonger ce récit, je terminerai en disant que mon fils revint des eaux avec une santé plus florissante que jamais. **Trois ans** sont passés depuis sa guérison complète, et, depuis ce temps-là, il n'a jamais éprouvé **la moindre indisposition.** Il est actuellement à Augsbourg, où il étudie l'allemand avec l'application la plus soutenue, **il est plus robuste qu'auparavant.**

« Enfin, merci à la **Madone de Pompéi** pour une si grande faveur! Désirant tenir ma

promesse, je vous prie de vouloir bien publier cette narration véridique dans le Bulletin *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi*, afin d'engager les affligés, même les plus désespérés, à recourir avec confiance à la Mère immaculée du Sauveur.

« Joséphine GIURANI,
« D. Georges GIURANI,
« Adèle GIURANI. »

Ce récit, outre l'enseignement qu'il nous donne, montre la puissance de la **Vierge de Pompéi** contre les suggestions des spiritistes.



La Madone de Pompéi et la subjugation spiritique

Il se publie, à Naples, une Revue antispirite intitulée *La Campana del Mattino* (1). Nous extrayons la relation suivante du nº 20 du mois de novembre 1900.

« L'abbé Marius Cerruti, de Vercelles,

(1) *La Cloche du matin.*

affligé depuis longtemps d'une apparente neurasthénie, avait inutilement cherché sa guérison auprès de la science humaine, qui, dans les maladies nerveuses ou réputées comme telles, ne veut voir qu'une cause naturelle, que bien souvent elle ne peut définir.

« Le pauvre infirme nous écrivit pour nous demander notre avis sur sa mystérieuse maladie. Après avoir examiné les symptômes et les différentes phases de ses douleurs, nous y découvrîmes la subjugation *spirite* ou *suggestion démoniaque intermittente avec effets physiques*. Nous lui conseillâmes donc de recourir à l'un des moyens moraux que nous a laissés Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il choisit la dévotion à la Vierge toute-puissante de **Pompéi**. En même temps, nous priâmes et fîmes prier pour lui. Grâce à ses ferventes supplications, le pieux et savant prêtre fut bientôt miraculeusement délivré.

« Il y a, aujourd'hui, un nombre infini de **névropathes apparents** qui endurent des souffrances inouïes. C'est là un vaste champ d'action pour la puissance de la Vierge de **Pompéi**, qui sera le **Grand Médecin** du vingtième siècle. »

CHAPITRE II

Condamnation de l'Hypnotisme?

D'après tout ce que nous avons dit, quelle ligne de conduite devons-nous tenir vis-à-vis de l'**hypnotisme?** Faut-il le condamner absolument et en déclarer la pratique illicite? Ce parti serait-il le plus simple et le plus sage? Nous ne le croyons pas.

L'exposé que nous en avons fait prouve évidemment que l'**hypnotisme** est souverainement **dangereux** et **nuisible**, mais il ne démontre pas (même après les réserves que nous avons spécifiées) qu'il soit **intrinsèque-**

ment mauvais. Les innombrables phénomènes naturels qui lui sont intimement unis affirment le contraire.

Et, en cela, nous ne faisons que suivre les règles de notre sainte Mère l'Église apostolique et romaine. Voici, du reste, ce que la Sacrée Congrégation du Saint-Office, en date du 27 juillet 1899, enseignait à tous les catholiques.

Sacrée Congrégation du Saint-Office

Est-il permis de prendre part à des discussions médicales sur les suggestions hypnotiques?

Très Saint-Père,

N..., docteur en médecine, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, lui demande, pour la tranquillité de sa conscience, la conduite à tenir dans les discussions qui ont lieu dans les réunions au sein de la Société des sciences médicales de *N...*, au sujet de l'usage de l'hypnotisme pour la guérison des enfants malades. Il y est question, non seulement d'expériences déjà faites, mais aussi de tentatives nouvelles à essayer, sans

s'occuper qu'elles soient explicables ou non d'après les lois naturelles. Aussi, pour ne pas s'exposer au péril de se tromper, le recourant attend humblement la décision de Votre Sainteté.

Feria IV, die 27 julii 1899

In Congregatione generali habitâ ab Ecc. ac Rev. DD. Cardinalibus generalibus inquisitoribus, propositis suprascriptis precibus, prœhabitoque RR. DD. Consultorum voto, iidem Ecc. ac Rev. Patres respondendum mandarunt.

Quoad experimenta jam facta, permitti posse, modo absit periculum superstitionis et scandali; et insuper orator paratus sit stare mandatis S. Sedis et partes theologi non agat.

Quoad nova experimenta, si agatur de partis quæ certo naturæ vires prætergrediantur, non licere; sin vero de hoc dubitetur, præmissâ protestatione nullam partem haberi velle in factis præternaturalibus, tolerandum, modo adsit periculum scandali.

En date du 27 juillet 1899, la *Sacrée Congrégation du Saint-Office* a donc répondu :

Que, en ce qui regarde les expériences déjà faites, celles-ci peuvent être permises, pourvu qu'il n'y ait aucun danger de superstition ou de scandale, et que, en outre, le suppliant soit prêt à obéir aux décisions du Saint-Siège, et qu'il ne se pose pas comme théologien.

Quant aux expériences nouvelles, s'il s'agit de faits qui dépassent certainement les forces de la nature, elles sont alors illicites. Si cependant la chose est douteuse, on pourra les tolérer, à condition que le recourant promette sincèrement qu'il ne prendra aucune part à des phénomènes préternaturels, et que, d'un autre côté, il n'y ait pas de scandale à craindre...

Il suit de là que ce sont les circonstances qui accompagnent l'**hypnotisme**, qui en vicient la nature ou l'usage. Quelle immoralité peut-on voir dans le fait d'endormir une personne, de diriger sa volonté, de déterminer ses actes? C'est ce que nous faisons tous les jours, à tout instant, avec des enfants et avec des adultes, sans que notre conscience nous le reproche. Pourquoi donc en serait-il autrement, quand il s'agit d'obtenir par l'**hypno-**

tisme un résultat identique, puisque, dans l'un et l'autre cas, on emploie des moyens naturels?

Mais, nous dira-t-on, voyez les immoralités, les délits, les crimes de toute sorte qu'on attribue à l'**hypnotisation**? Nous répondons que ce sont là des circonstances qui viennent s'ajouter aux phénomènes et qui n'en sont pas les conséquences propres, nécessaires, inévitables. Assurément celui qui, en hypnotisant quelqu'un, se propose une fin illicite, coupable, commet une mauvaise action, puisqu'il obéit à une mauvaise intention. Si, au contraire, il se propose une fin raisonnable, comme de guérir un malade et de moraliser un être vicieux, et s'il prend, d'ailleurs, les précautions commandées par la science, la prudence et l'expérience, qui voudrait l'accuser et le blâmer? Les abus auxquels des opérateurs pervers font servir l'**hypnotisme** ne doivent pas lui être imputés.

On objectera probablement que l'abus est presque inséparable de la pratique de l'**hypnotisme**, dont on ne voit pas bien l'utilité. C'est une erreur en même temps qu'une exagération.

En effet, M. Bernheim, dans la dernière édition de son ouvrage sur la suggestion, a ajouté une seconde partie où il traite de l'application thérapeutique de la suggestion, et où il cite un grand nombre de guérisons obtenues par ce moyen.

D'autres croient que, puisqu'on peut inspirer de mauvais sentiments dans l'hypnose, il est naturel qu'on puisse en suggérer de bons. Ils concluent donc à la possibilité de **moraliser** par l'**hypnotisation**, et conseillent de l'employer, à ce titre, dans les maisons d'éducation, pour corriger les enfants de leurs tendances vicieuses et leur inculquer les germes des vertus contraires. Dans le cas où l'organisme délicat de l'enfance ne supporterait pas cette expérience, il y aurait toujours moins de danger que pour les adultes. Plusieurs médecins affirment avoir obtenu ainsi de véritables succès.

Il Sacerdote medico (1), revue qui s'imprime à Pesaro, publiait, le 4 juillet 1900, l'entrefilet suivant : « Des journaux français annoncent que, à la Salpêtrière, le D[r] Voisin

(1) *Le Prêtre-médecin.*

employa la suggestion hypnotique à l'égard d'une femme débauchée, voleuse et acariâtre, qui, grâce à ce moyen, devint modeste, honnête et d'un commerce agréable.

« Ils ajoutent que le Dr Lebault se servit du même procédé pour un jeune collégien paresseux, dissipé et insubordonné, qui devint studieux, régulier et docile. »

De Lexington, dans le Kentucky (États-Unis), on télégraphiait à l'*Evening News*, en date du 13 juillet 1900 :

« Un médecin de la localité vient de faire une sérieuse expérience hypnotique, qui a vivement émotionné le public.

« Le sujet est une jeune fille nommée Mand Mattheus, âgée de quatorze ans. Quand elle eut été hypnotisée, on la mit dans un cercueil ordinaire, on la transporta à Woodlawn-Park, où elle fut descendue dans une fosse ayant trois pieds de profondeur. Celle-ci fut ensuite comblée, recouverte de mottes de terre, puis chargée d'une énorme pierre.

« Hier, on a déterré cette personne, en présence d'une foule immense. Quand on eut enlevé le couvercle de la bière, on trouva la jeune fille dans la même position qu'elle

avait été ensevelie : on eût dit qu'elle dormait d'un paisible sommeil.

« L'hypnotiseur ayant prononcé quelques paroles à son oreille, elle se réveilla aussitôt, le remercia d'un gracieux *Hello*, se leva seule et retourna chez elle, accompagnée de ses parents et amis. »

Le fait suivant est raconté par le Dr Périès, avec qui nous nous sommes trouvé en relation, quand nous enseignions la philosophie à Nîmes.

« Au mois d'août 1900, un certain Rossini fut jeté dans la prison de cette ville, sous l'inculpation d'un crime qu'il niait énergiquement. Voyant qu'on ne le croyait pas, il résolut de se laisser mourir d'inanition et refusa tout aliment. Après sept jours de ce jeûne absolu, il était dans un état désespéré. M. Périès, qui n'avait pu le vaincre ni par les promesses ni par les menaces, eut alors l'idée d'employer l'hypnotisme.

« Malgré les conditions peu favorables où était le sujet, le moyen réussit parfaitement. Rossini une fois entré dans l'hypnose, le jeune et intelligent docteur lui a fait prendre une cuillerée de bouillon, et en a obtenu l'assu-

rance de se laisser soigner. La chose s'est réalisée, et actuellement le détenu accepte la nourriture qu'on lui présente de temps en temps. »

Le *New-York Herald* rapporte une curieuse expérience que fit le Révérend Dom Georges Cutten, en présence de plusieurs clercs, sur deux ivrognes qu'il voulait guérir de leur déplorable habitude. Ceci se passait dans les premiers jours du mois de septembre de l'année 1900.

« Les sujets furent placés sur la table de la salle d'opérations. Après les avoir hypnotisés, Dom Cutten leur infusa l'idée qu'ils étaient de beaucoup inférieurs aux personnes toujours maîtresses d'elles-mêmes, et leur dit la honte qu'ils auraient dû éprouver chaque fois qu'ils n'étaient pas dans leur état normal.

« Ces réflexions leur firent une telle impression qu'ils pleuraient à chaudes larmes, et que l'un d'eux voulait à toute force se jeter par la fenêtre, tant était grand son repentir. Ils s'engagèrent formellement à ne plus boire de liqueurs enivrantes.

« Lorsqu'ils furent éveillés, on leur offrit

diverses sortes de vins fins, qu'ils refusèrent en témoignant une véritable répulsion. Ils auraient mieux aimé, disaient-ils, être soumis à n'importe quel supplice plutôt que de boire de l'alcool.

« Le même journal assure que Dom Cutten a déjà guéri nombre d'ivrognes par le même procédé. »

Un fait, qui, s'il n'est pas sans précédent dans l'histoire de l'hystérisme, n'en est pas moins très étrange, vient de se produire, au mois d'avril dernier, à Lonato, province de Brescia.

« Une femme pieuse et bonne, nommée Dominique Panigalli, qui habite dans le gros village d'Esenta, se rendit à l'église, le jeudi saint, pour entendre la messe. Quand elle y fut arrivée, elle se mit sur un banc, à côté d'autres personnes, et tomba bientôt dans une profonde méditation. Comme elle restait immobile au moment de l'*élévation*, sa voisine la secoua, lui adressa même quelques mots; mais ce fut inutile, et, la messe finie, il fallut la conduire chez elle, tout assoupie qu'elle était.

« Pendant trois jours, elle demeura comme

morte, sans bouger, sans ouvrir les yeux, sans parler et sans qu'il fût possible de lui faire avaler une seule goutte d'eau. Le matin du quatrième jour, la sonnerie de l'*Angelus* produisit sur elle l'effet d'une décharge électrique. Elle fit un mouvement, ouvrit les yeux et demanda à boire.

« Quand on eut satisfait son désir, elle déclara qu'elle avait des choses très importantes à dire, mais qu'elle ne pourrait parler si on ne lui mettait son chapelet autour du cou, et si son mari n'en prenait la médaille entre les mains.

« On lui obéit aussitôt. La pauvre femme raconta alors que, pendant qu'elle était à l'église, elle avait ressenti une vive douleur au cœur, en même temps qu'elle entendait une voix mystérieuse, qui semblait provenir de la voûte, lui crier qu'elle allait subir une grande et terrible épreuve, peut-être même la mort; qu'ensuite elle avait vu se placer près d'elle une jeune dame d'une admirable beauté, tenant entre ses bras un petit enfant au visage angélique; que cette dame était la sainte Vierge, qui, du reste, se tenait actuellement encore au-dessus de son lit. Elle ajouta que,

pour qu'elle pût recouvrer la santé, il fallait qu'on la portât à l'église, qu'on y fît célébrer une messe, à l'*élévation* de laquelle on sonnerait les cloches, et qu'à cet instant on lui administrât l'Extrême-Onction. Elle serait alors guérie et reviendrait seule à la maison.

« A ces mots, elle ferma de nouveau les yeux et tomba dans un sommeil cataleptique.

« On courut immédiatement chez M. le curé lui apprendre l'événement et lui demander la permission d'exécuter les volontés de la malade.

« Il répondit que les règles liturgiques s'opposaient à une aussi étrange cérémonie, et il se rendit auprès de sa paroissienne, afin de l'interroger et de constater par lui-même ce qui en était.

« Comme ses questions demeuraient sans réponse, il prit entre ses mains la médaille du chapelet passé autour du cou de la femme Panigalli.

« Celle-ci lui répéta alors ce qu'elle avait raconté à son mari et aux autres personnes présentes.

« Cependant la nouvelle d'un fait si étrange s'était propagée : prêtres, médecins, bourgeois

accouraient à tout moment au pied du lit de la cataleptique qui, toujours plongée dans un profond sommeil, ne prenait aucune nourriture et ne parlait à personne, si ce n'est à son époux, qui usait du moyen indiqué. A l'*Angelus* seulement du matin, du midi ou du soir, elle se réveillait, ouvrait les yeux, embrassait ses enfants; mais, au dernier coup de la cloche, elle se rendormait.

« On continua les démarches en vue d'obtenir la célébration de l'étrange cérémonie qu'elle avait demandée : ce fut peine inutile. On arriva ainsi au quinzième jour, sans que ce curieux phénomène eût cessé. Deux médecins, de Lonato et de Castiglione, les Docteurs Marchioni et Rossi qu'on avait appelés, déclarèrent qu'il s'agissait du sommeil hystérique classique uni à une manie religieuse, et qu'ils guériraient la malade en l'hypnotisant et en l'isolant du milieu défavorable où elle se trouvait.

« Le peuple, au contraire, croyait à un cas de révélation surnaturelle; aussi était-ce un véritable pèlerinage à la maison de la Panigalli.

« Or voici que, quelques jours après, celle-

ci était prise de violentes convulsions qui la mirent à deux doigts de la mort. M. le curé se rendit en toute hâte et lui administra l'extrême-onction. Mais à peine était-il parti, que, d'une voix plaintive et sépulcrale, elle recommanda à ses enfants et à ses parents qui l'entouraient de sécher leurs larmes. La belle dame, dit-elle, est là près de moi et m'annonce que, demain, je serai guérie. Vous me porterez donc de bon matin à l'église, et, après la messe, je reviendrai seule à la maison. A ces mots, elle retomba dans un profond sommeil.

« Le lendemain, sans rien dire à personne, quatre hommes la transportèrent à l'église, quand le prêtre était déjà à l'autel. Durant tout le temps de la messe, elle ne fit aucun mouvement et ne donna pas signe de vie ; sa respiration était seulement plus haletante. Mais, lorsque le prêtre se tourna à la fin de la messe, pour donner la bénédiction, elle se dressa sans aide, se précipita à genoux, criant à haute voix qu'elle était guérie. »

Maintenant que nous avons raconté ces faits, revenons à notre sujet.

Il y aurait une immense exagération à voir toujours des abus dans l'hypnotisme. S'il y a des misérables, il y a encore des cœurs droits et honnêtes. Le nombre des premiers est certainement le plus grand, et il suffit à justifier nos craintes et nos restrictions ; mais il n'en est pas moins vrai que l'abus n'est pas inhérent à la chose.

Le Dr Barth, qui est très compétent en cette matière, résume ainsi la question : « Très utile pour certaines formes de maladies nerveuses, où il permet efficacement de soulager certains maux rebelles à tout autre traitement; inoffensif quand il est appliqué avec mesure, dans un but scientifique, **l'hypnotisme** présenterait les plus sérieux inconvénients, si les oisifs s'en servaient comme d'un passe-temps, et les personnes nerveuses comme d'un moyen pour se satisfaire et éprouver des sensations inconnues. »

Posé ces principes, un but scientifique, le désir de s'instruire pour enseigner les autres et surtout leur être utile dans leurs maladies ou leurs infirmités, serait donc une raison qui **légitimerait l'emploi de l'hypnotisme.**

Nous sommes arrivés à la fin de notre

travail, qui nous a demandé bien des recherches et que nous soumettons très humblement au jugement de la sainte Église.

Nous allons maintenant tirer une conclusion pratique.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE

L'hypnotisme, du grec υπνοω : je fais dormir, est cet art merveilleux qui consiste à endormir quelqu'un au moyen de certains procédés.

Ceux-ci sont au nombre de trois : 1° Fixer la personne pendant quelque temps ; 2° lui suggérer sensiblement l'idée du sommeil ; 3° lui faire regarder attentivement un point brillant.

Effets de l'hypnotisme.

Il se produit une altération des nerfs et un arrêt dans le fonctionnement d'une partie du cerveau. Sous l'influence du sommeil,

l'homme semble être privé de la sensibilité extérieure et de la conscience réflexe de lui-même ; il découvre, sans le savoir, ses secrets et ses inclinations naturelles : il exécute toute chose, sur un simple signe de l'hypnotiseur, sans la volonté duquel il lui est impossible de s'éveiller.

Ainsi décrit, l'**hypnotisme** peut-il être licitement employé pour guérir des maladies?

Nous répondons, en citant la très sage opinion de l'*Avertisseur ecclésiastique :* « Voici ce que dit le célèbre Lemkuhl qui a sérieusement étudié la question : Si l'on a pris toutes les **précautions** possibles, et que, d'un autre côté, il y ait une **cause suffisante**, l'usage de l'**hypnotisme** est **licite**, surtout s'il est réellement vrai que la maladie ne peut être guérie par un autre moyen. Ce dernier point ne doit pas être décidé à la légère, mais soumis au jugement de médecins prudents et habiles (1). »

Au contraire, les écrivains de la *Civiltà cattolica* sont d'avis que, vu les **tristes effets de l'hypnotisme,** celui-ci doit être absolu-

(1) *Avvisatore ecclesiastico.*

ment condamné et son emploi rigoureusement prohibé. Non seulement, disent-ils, il est plein de dangers, il occasionne des malheurs, il est susceptible d'abus considérables, comme le prouve l'expérience, comme le confirme la défense de l'autorité publique; mais il est fortement entaché de superstition, car, d'après des raisons très sérieuses, il appelle à son aide l'intervention diabolique si nuisible à la religion et à l'homme, et, en outre, le sommeil hypnotique, de même que ses effets les plus élémentaires, ne procède pas d'une cause naturelle proportionnée. Ainsi, c'est instantanément que ce sommeil est produit, enlevé ou modifié, au gré de l'hypnotiseur et contre les exigences de la nature; et, de plus, il a ceci de particulier qu'il dépend absolument de la volonté d'autrui, contrairement à ce que réclame la nature des actes physiques et naturels, laquelle répugne à une pareille dépendance.

On ajoute encore que l'**hypnotisme moderne** n'est pas resté dans les limites fixées ci-dessus, et que, les ayant franchies, il a abouti à des conséquences certainement préternaturelles. Car on a constaté chez les

hypnotisés certains faits, dits supérieurs, que les **magnétologues** affirment communément se rapporter aux phénomènes du somnambulisme qu'ils appellent lucide.

Ainsi, les hypnotisés voient derrière eux ou à travers les corps opaques, ils lisent dans la pensée d'autrui, parlent des langues inconnues, prédisent l'avenir, etc... Or, ces phénomènes supérieurs, qui dépassent ouvertement les forces de la nature, doivent être attribués à une cause **préternaturelle**, qui, ne pouvant être ni le bon Dieu ni les bons anges, n'est autre que le démon. Or l'hypnotiseur pouvant, à son gré, obtenir soit les phénomènes simples décrits plus haut et qui paraissent être naturels, soit ces phénomènes supérieurs **préternaturels**, il est indubitable que la même cause, c'est-à-dire le démon, produit tous ces effets. Donc, vu ses effets, l'**hypnotisme** ainsi entendu est entaché de superstition ; donc il est intrinsèquement mauvais, puisqu'il est contraire à la vertu de religion : donc, en aucun cas, il ne doit être employé pour guérir les maladies. Tel est l'avis de la *Civiltà cattolica.*

D'après ce que nous avons démontré, au

cours de notre traité, cette conclusion nous semble trop sévère.

Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas condamner l'opinion des catholiques qui prétendent pouvoir user parfois de l'**hypnotisme**. En effet, le Saint-Siège **n'a pas condamné l'hypnotisme,** il en a seulement **réprouvé l'abus**. Cependant nous ferons remarquer que celui qui, embrassant notre opinion, voudrait employer l'hypnotisme, ne doit pas oublier les cinq conditions suivantes, sans lesquelles la chose ne serait pas licite.

1° Il faut une raison grave, telle, par exemple, une maladie que l'on ne peut guérir par d'autres moyens.

2° Il faut, selon la très juste et très sage recommandation du célèbre théologien Lemkuhl, que l'hypnotiseur soit un homme honnête, sérieux, qui mérite notre confiance, et qui n'abusera pas de l'état passif de l'hypnotisé ;

3° Que l'hypnotiseur évite avec soin de se servir de l'hypnotisme pour obtenir des effets qui ne sont pas naturels, car il s'exposerait à déterminer une intervention démoniaque ;

4° Qu'il proteste contre toute intervention du démon;

5° Qu'il évite aussi soit de prolonger outre mesure l'expérience hypnotique, soit de la renouveler trop souvent, sans nécessité; sinon elle serait un danger pour les bonnes mœurs, ainsi que les partisans de l'hypnotisme le reconnaissent eux-mêmes.

Voici, du reste, en quelques mots, ce que nous pensons de l'hypnotisme :

Il y a beaucoup de charlatanisme de la part des opérateurs;

Beaucoup de supercherie de la part des sujets;

Beaucoup d'esprit sectaire de la part de nos médecins hypnotiseurs, irréligieux et matérialistes.

Mais, d'un autre côté, il y a des faits suffisamment prouvés :

1° Pour affirmer la **réalité** et la **puissance** de l'**hypnotisme;**

2° Pour nous mettre en garde contre ses **abus** si nombreux.

Enfin, quant aux phénomènes télépathiques : présence d'**esprits**, vision d'âmes, etc., voici ce qui a lieu **ordinairement :**

1° Si la présence d'esprits angéliques ou d'âmes, **non évoqués par nous,** est vraiment constatée, ce sont des âmes ou de bons esprits.

2° Mais si **nous les avons évoqués** de n'importe quelle manière, tenons pour certain que ce sont des démons.

malgré cette belle littérature, il n'y a qu'une hypothèse qui soit logique dans l'étude des faits supranormaux, c'est celle du Spiritisme — complétée par la critique occultiste —

FIN

Dieu ne peut avoir créé et prédestiné à la damnation des esprits (fatalisme) —
lire : Allan Kardec = le Ciel et l'Enfer selon le Spiritisme = 1ère partie —
Prescience divine et Enfer sont incompréhensibles — Un tentateur et un bourreau?
Le Catholicisme romain blasphème contre Dieu en acceptant l'Enfer éternel et les démons. Cette idée de Dieu vient des juifs — (idole sanguinaire et despotique)

TABLE DES MATIÈRES

Approbation v
Introduction. — L'hypnotisme et la Conscience. 1
Avant-Propos 27
Préface 33

PREMIÈRE PARTIE

Théorie

Chapitre Premier. — L'hypnotisme 38
I. — Définition de l'hypnotisme 38
II. — Méthodes d'hypnotisation 40
Chapitre II. — Histoire de l'hypnotisme 41
Chapitre III. — Effets de l'hypnotisme 44
I. — Le sommeil 44
II. — La suggestion 47
§ 1er. — Idée 60
§ 2. — Sensations 62
§ 3. — Passions 63
§ 4. — Actes 64
§ 5. — Anesthésie 65
§ 6. — Paralysie 68

§ 7. — Catalepsie.. 68
III. — Modes de suggestion. 70
§ 1er. — Suggestion positive 70
§ 2. — Suggestion prochaine 71
§ 3. — Suggestion éloignée 73
§ 4. — Suggestion négative 75
APPENDICE. — Typtologie ou les tables parlantes 78
I. — Les tables parlantes 78
II. — Les tables parlantes, œuvre du démon. 95
III. — La consultation des tables parlantes est illicite 112

DEUXIÈME PARTIE

Physique

AVANT-PROPOS. — Phénomènes naturels et préternaturels de l'hypnotisme 117
CHAPITRE PREMIER. — Phénomènes hypnotiques. 119
I. — Le sommeil provoqué 119
II. — Le somnambulisme 121
§ 1er. — Somnambulisme naturel 122
§ 2 — Somnambulisme artificiel 127
III. — L'autosuggestion 128
APPENDICE. — L'hypnotisme et le mal de mer.. 141
CHAPITRE II. — Phénomènes hypnotiques préternaturels 146
I. — Phénomènes préternaturels simples 147
§ 1er. — La double vue 147
§ 2. — La vue à longue distance 151
I. — L'imagination et l'hyperidéation 157
II. — Le sixième sens 159
III. — L'affranchissement de l'âme 161
IV. — L'hyperesthésie 163
V. — Le fluide vital 164
VI. — Le périsprit 166

NOTE. — La force psychique.................. 168
§ 3. — La pénétration de la pensée d'autrui.. 172
§ 4. — L'intuition des maladies internes..... 182
§ 5. — La transposition des sens............ 184
§ 6. — La prévision de l'avenir...... 184
Conclusion 192
APPENDICE. — Phénomènes télépathiques...... 196
I. — Explication de la télépathie 233
II. — L'agent télépathique est toujours un esprit.................................. 251
III. — Esprits qui peuvent agir dans la télépathie................................. 252
IV. — Hypothèses télépathiques............ 255
II. — Phénomènes préternaturels religieux.... 257
§ 1er. — Anesthésie...................... 257
§ 2. — Le miracle hypnotique.............. 265
§ 3. — Les stigmates...... 284

TROISIÈME PARTIE

Morale

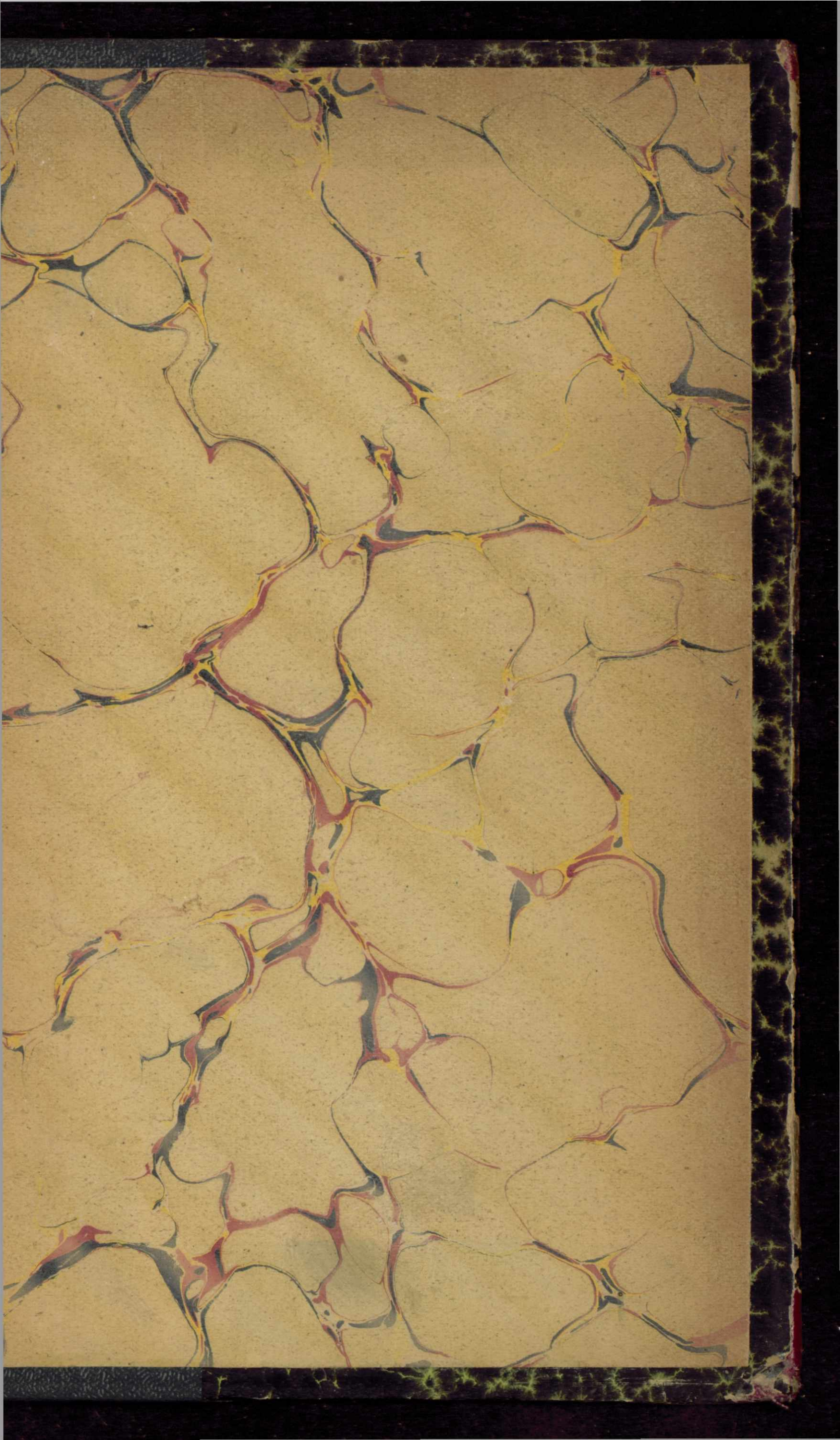
CHAPITRE PREMIER. — Moralité de l'hypnotisme. 304
I. — L'hypnotisme est nuisible à la santé.... 306
II. — L'hypnotisme est nuisible à la raison. 315
III. — L'hypnotisme est nuisible à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs........ 318
Récit authentique......................... 327
La Madone de Pompéi et la subjugation spirite................................. 341
CHAPITRE II. — Condamnation de l'hypnotisme? 343
CONCLUSION DE L'OUVRAGE.................... 359

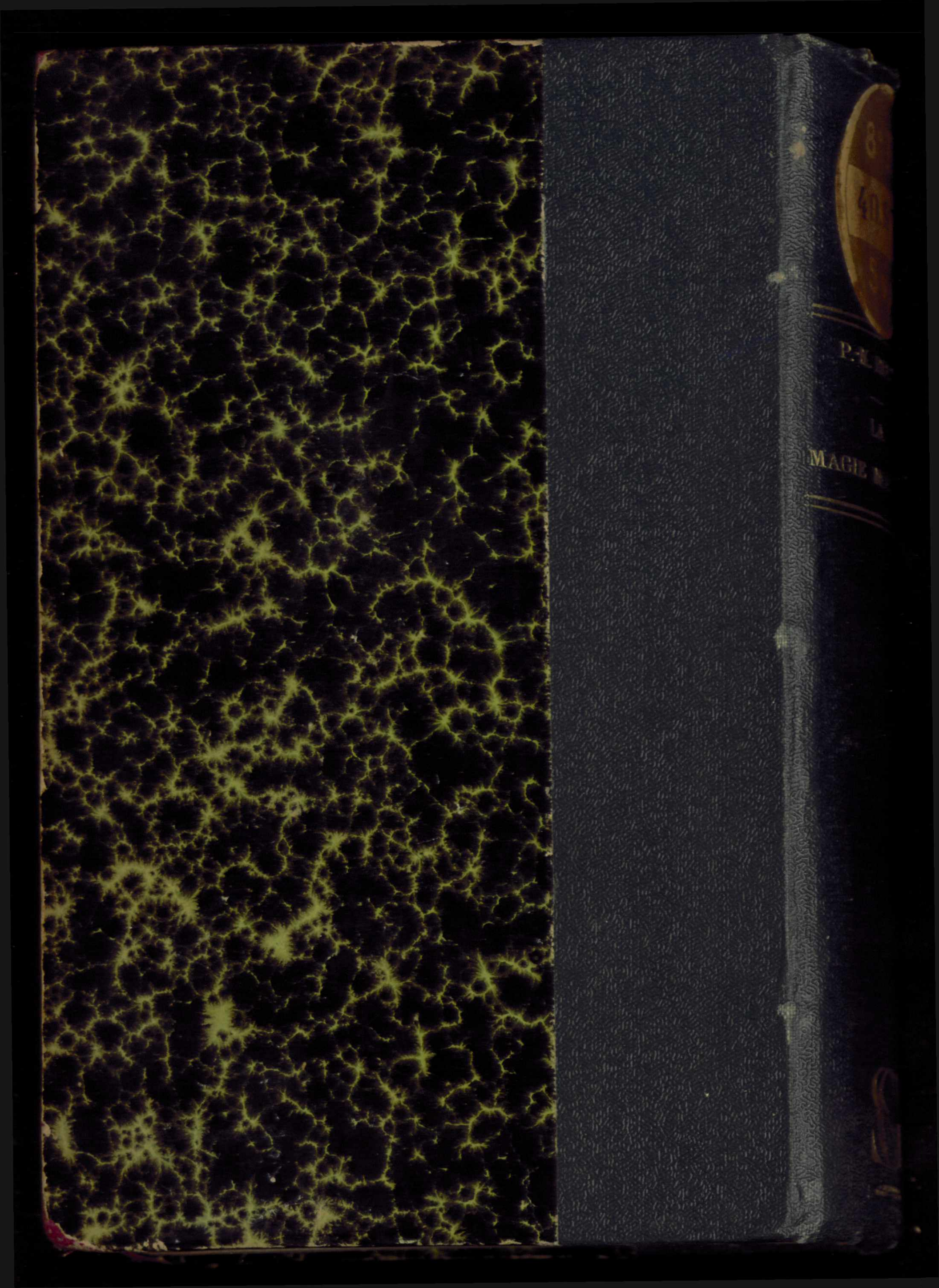
Laudetur Jesus Christus

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.








LA
MAGIE



